VOYAGE

DANS

LA RÉGENCE D'ALGER,

OU

DESCRIPTION

DU PAYS OCCUPÉ PAR L'ARMÉE FRANÇAISE

EN AFRIQUE;

CONTENANT DES OBSERVATIONS SUR LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, LA GÉOLOGIE, LA MÉTÉOROLOGIE, L'HISTOIRE NATURELLE, ETC.,

suivies

DE DÉTAILS SUR LE COMMERCE, L'AGRICULTURE, LES SCIENCES ET LES ARTS, LES MOEURS, LES COUTUMES ET LES USAGES DES HABITANS DE LA RÉGENCE, DE L'HISTOIRE DE SON GOUVERNEMENT, DE LA DESCRIPTION COMPLÈTE DU TERRITOIRE, D'UN PLAN DE COLONISATION, ETC.;

PAR M. ROZET,

CAPITAINE AU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,
Attaché à l'armée d'Afrique comme Ingénieur-Géographe,
Membre de la Société d'Histoire naturelle et de la Société géologique de France.

Tome Second.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

Le Cte de Montlosier

VOYAGE

DANS

LA RÉGENCE D'ALGER.

IMPRIMERIE
DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),
Rue de l'Éperon, N° 7.

VOYAGE

DANS

LA RÉGENCE D'ALGER,

OU

DESCRIPTION

DU PAYS OCCUPÉ PAR L'ARMÉE FRANÇAISE

EN AFRIQUE;

CONTENANT

DES OBSERVATIONS SUR LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, LA GÉOLOGIE, LA MÉTÉOROLOGIE, L'HISTOIRE NATURELLE, ETC.,

suivies

DE DÉTAILS SUR LE COMMERCE, L'AGRICULTURE, LES SCIENCES ET LES ARTS, LES MOEURS, LES COUTUMES ET LES USAGES DES HABITANS DE LA RÉGENCE, DE L'HISTOIRE DE SON GOUVERNEMENT, DE LA DESCRIPTION COMPLETE DU TERRITOIRE, D'UN PLAN DE COLONISATION, ETC.;

PAR M. ROZET,

CAPITAINE AU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,

Attaché à l'Armée d'Afrique comme Ingénieur-Géographe, Membre de la Société d'Histoire naturelle et de la Société géologique de France.

TOME SECOND.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

1833.

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/voyagedanslarege02roze

VOYAGE

DANS

LA RÉGENCE D'ALGER.

CHAPITRE PREMIER.

L'HOMME.

J'ai vu dans la régence d'Alger sept variétés d'hommes bien distinctes les unes des autres (1):

(1) Linné, Buffon, Cuvier et Duméril n'ont admis qu'une seule espèce dans le genre humain, dans laquelle ils ont distingué plusieurs races ou variétés. MM. Dumoulin et Bory de Saint-Vincent, au contraire, reconnaissent plusieurs espèces qu'ils sous-divisent en races et variétés.

Sans vouloir aucunement critiquer les divisions éta-

les *Berbères*, les *Maures*, les *Nègres*, les *Arabes*, les *Juifs*, les *Turcs* et les *Koulouglis*. Je décrirai chacune de ces variétés dans l'ordre où je viens de les nommer, parce qu'il me paraît être celui de leur ancienneté dans la contrée. Cependant, pour les deux premières, je les crois aussi anciennes l'une que l'autre, et voici pourquoi :

D'après Salluste (1), les premiers habitans de cette portion de l'Afrique, comprise entre le grand désert du Sahara et la mer Méditerranée, étaient les *Gétules* et les *Libyens*, peuples sauvages et farouches, qui vivaient de chair d'animaux et de l'herbe qu'ils broutaient dans la campagne, comme les bœufs et les moutons : ils n'avaient point d'autre loi que celle du plus fort ; les ca-

---

blies par ces illustres naturalistes, je ne les adopte point dans ma classification des habitans de la Barbarie : j'entends par variétés d'hommes des groupes d'individus dont les caractères physiques, les mœurs et les coutumes diffèrent assez pour pouvoir être distingués sans que l'observateur ait besoin d'avoir recours à l'anatomie.

(1) *Histoire de la République romaine* (guerre de Numidie).

banes et les tentes leur étaient inconnues ; ils se couchaient où ils se trouvaient, et la nuit les surprenait rarement deux fois à la même place. L'armée d'Hercule, qui venait de conquérir l'Espagne, se divisa en plusieurs parties : les Mèdes, les Perses et les Arméniens passèrent le détroit de Gibraltar, et s'établirent sur les côtes d'Afrique. Dans le principe, les nouveaux venus furent en guerre avec les habitans du pays ; mais peu à peu il s'établit des relations entr'eux, ils s'allièrent les uns avec les autres et se mélangèrent bientôt. Les Perses et les Arméniens se mêlèrent avec les Gétules, et il en résulta les *Numides*, auxquels on donna ce nom parce qu'ils avaient de nombreux troupeaux, et qu'ils allaient toujours çà et là cherchant les meilleurs pâturages.

Les Mèdes s'allièrent avec les *Libyens*, et la prononciation barbare de ceux-ci changea le nom de Mèdes en celui de *Maures*. Les Maures existent encore dans toute la Barbarie sous cette dénomination. Quant aux *Numides*, on a changé leur nom en celui de *Berbères* et de *Kbaïil ;* mais ce sont bien toujours les mêmes hommes : ce qu'en a dit Salluste est encore vrai aujourd'hui ; ils n'ont presque point fait de progrès depuis l'époque de la guerre de Jugurtha (an 640

de Rome, 109 ans avant Jésus-Christ); leur costume, leurs habitations, leurs mœurs, leur manière de combattre sont encore les mêmes : nous les avons vus se disperser et fuir avec la rapidité de l'éclair, lorsque nous marchions contr'eux, mais revenir et nous attaquer avec une audace inconcevable, lorsque nous étions obligés de nous retirer. Leur soumission apparente et leur mauvaise foi dans toutes les relations que nous avons eues avec eux sont encore de nouvelles preuves d'identité.

Les guerres des Romains en Afrique, celles des Vandales, enfin celles des Arabes et la domination des Turcs, ont détruit une très grande partie de la population indigène : les Maures restés sur les côtes, et dans le voisinage de l'Espagne, se sont civilisés par leur contact avec les nations de l'Europe; ayant bâti des villes, ils tenaient plus au sol, et par cela même ils ont beaucoup plus souffert de la guerre que les Numides, qui, préférant leur indépendance à toutes les douceurs de la vie, se sont retirés dans les montagnes, défendant le terrain pied à pied contre chaque envahisseur; aussi n'ont-ils jamais été subjugués. Les Romains ont bien bâti quelques villes et des forts dans l'intérieur du Petit Atlas, mais le

pays environnant n'était point soumis, et à chaque instant les troupes romaines se trouvaient assiégées dans leurs retraites, et harcelées lorsqu'elles osaient en sortir. Quand nous avons attaqué les Berbères dans leurs montagnes, ils ont fui devant nos bataillons avec leurs bestiaux, leurs femmes et leurs enfans ; et lorsque manquant de vivres et harassés de fatigue, nous fûmes obligés de nous retirer, ils nous ont poursuivis avec tant d'acharnement, que nous n'avons pas pu les empêcher de venir au milieu de nos rangs se battre à l'arme blanche, et plusieurs d'entr'eux qui n'avaient pas d'armes saisissaient nos soldats par le travers du corps, et les précipitaient dans le fond des ravins. Les Turcs redoutaient tellement les Berbères, qu'ils ne s'aventuraient jamais à les poursuivre dans les montagnes. On conçoit bien maintenant comment ce groupe d'hommes a pu se conserver pur, tandis que l'autre a été considérablement altéré par le mélange de différens peuples qui se sont succédé dans la partie septentrionale du Continent africain. C'est cette raison qui m'engage à commencer par les Berbères l'histoire des habitans du pays.

CHAPITRE II.

LES BERBÈRES.

Les Berbères, que les Algériens nomment *Kbaïl* (1), habitent les montagnes du Petit Atlas depuis le royaume de Tunis jusqu'à l'empire de Maroc; chaque montagne occupée par les Berbères porte le nom de *Beni*, qui veut dire *les enfans :* c'est ainsi que, dans la portion du petit Atlas que nous avons parcourue, nous avons trouvé les tribus de *Beni-Sala*, de *Beni-Meissera*, de *Beni-Menad*, etc., c'est à dire les *enfans de Sala*, *de Meissera* et *de Menad.*

Les Berbères sont de taille moyenne; ils ont le teint brun et quelquefois noirâtre, les che-

(1) Ce mot arabe signifie *nation*, *tribus*, *enfans du même père.* Les Algériens l'appliquent à toutes les peuplades qui vivent dans l'intérieur des montagnes.

veux bruns et lisses, rarement blonds; ils sont tous maigres, mais extrêmement robustes et nerveux : leur corps grêle est très bien fait, et leur tournure a une élégance que l'on ne trouve plus que dans les statues antiques. Ils ont la tête plus ronde que les Arabes, les traits du visage plus courts, mais aussi bien prononcés; ces beaux nez aquilins, si communs chez ceux-ci, sont rares chez les Berbères; l'expression de leur figure a quelque chose de sauvage et même de cruel; ils sont extrêmement actifs et fort intelligens. Schœler, qui en a eu plusieurs à son service pendant qu'il était à Alger, dit qu'ils ont des mœurs sociables et d'heureuses dispositions. Les Berbères parlent une langue particulière, le *Chovia*, *Chilla* ou *Berbère*, qui n'a de rapport avec aucune des langues connues : ceux qui se mêlent de commerce, et presque toutes les tribus qui habitent le versant Nord du Petit Atlas, et qui, par cela, se trouvent continuellement en contact avec les Arabes de la plaine, parlent ou comprennent l'arabe, mais tous ceux qui vivent retirés dans l'intérieur des montagnes n'entendent que leur langue naturelle. On en voit souvent venir à Alger qui ne savent pas un mot d'arabe. Dans cette ville, on donne le

nom de *Bedouin* (1) (qu'on prononce *Bedouine*) à tous les peuples qui vivent dans la campagne, sous des tentes ou dans des cabanes; ainsi, ce nom est aussi donné aux Berbères : du reste, ils le méritent bien. Ils abandonnent souvent leurs montagnes pour venir piller la plaine; quand ils savent qu'une caravane doit passer sur leur territoire ou dans le voisinage, ils se réunissent plusieurs pour l'attaquer. Pendant mon séjour à Alger, je les ai souvent vus venir, au nombre de cent et même de deux cents, attendre sur le chemin les Arabes et leurs compatriotes qui venaient du marché, pour leur prendre l'argent qu'ils rapportaient. Le général, prévenu de cela, avait permis aux marchands d'arriver avec des armes jusqu'à nos avant-postes ; là, ils déposaient leurs armes et ils les prenaient en repassant. Alors ils se réunirent plusieurs ensemble et se défendirent contre les pillards, ce qui donna lieu à plusieurs petites batailles entre ces Bar-

(1) On appelle *Bedouins*, en général, ceux des Arabes et des autres peuplades du désert qui sont errans et ne s'occupent qu'à piller les passans, leurs compatriotes aussi bien que les étrangers.

bares. Les Berbères sont cruels, nous avons eu lieu de nous en convaincre dans les combats que nous leur avons livrés ; ils se portaient à toutes sortes d'atrocités contre ceux de nos malheureux camarades tombés entre leurs mains.

Habitations. Les habitations des Berbères sont des cabanes composées de quelques morceaux de bois fichés en terre, auxquels ils attachent des roseaux ou de petites branches d'arbre qu'ils enduisent ensuite de terre grasse, dans laquelle ils mêlent un peu de paille. J'ai vu quelques unes de leurs cabanes construites en pierres non taillées, mais disposées avec beaucoup d'art. Toutes ces cabanes sont rectangulaires avec deux pignons, et couvertes par un toit triangulaire surbaissé, fait en chaume ou en roseaux. Elles ont rarement plus de dix pieds de haut ; on y entre par une porte basse et étroite assez bien fermée; les fenêtres sont des petits trous ménagés sur les faces et dont très peu sont garnis d'un morceau de verre.

Ces cabanes ne sont presque jamais réunies en villages : on les trouve, disposées par petits groupes, dans les vallées et sur les versans des montagnes. Sur la route de Médéya, nous avons vu de ces groupes habités par plu-

sieurs familles. Il en était encore de même dans les montagnes de *Sumata* et de *Beni-Menad ;* mais dans la tribu de *Beni-Sala ,* que nous avons saccagée, les cabanes étaient réunies quatre ou cinq ensemble, formant un rectangle dont le milieu était occupé par une cour : celle qui donnait entrée dans la cour contenait les écuries, séparées par une espèce de vestibule dans lequel on passait ; les autres servaient pour loger la famille et serrer les récoltes. Les alentours de ces cabanes sont assez propres ; on y voit des *Matmoures* ou grands trous coniques pratiqués en terre, dans lesquels ils conservent les grains, les légumes et les fruits. A Beni-Sala, nous avons trouvé de ces trous dans l'intérieur des chambres, bouchés avec de larges pierres recouvertes de terre battue. Les soldats sont descendus dans plusieurs qui étaient remplis de fruits secs et de grands pots en terre cuite, contenant du miel, de l'huile, du beurre fondu, des légumes secs et du *Couscoussou* (1). Dans presque toutes les chambres il y avait de grands vases de deux mètres de haut et de $0^{m},50$ de diamètre, faits en terre glaise séchée au soleil,

(1) Grosse semoule faite avec la farine de froment.

et dont l'épaisseur des parois n'était que de trois à quatre millimètres. Ces vases étaient remplis de grain que l'on pouvait retirer au moyen d'une large ouverture pratiquée à la partie inférieure ; ils étaient appuyés contre le mur ou contre de gros piliers en bois et fixés avec deux liens de fer, placés l'un au milieu et l'autre à la partie supérieure terminée par un bourrelet de la même matière que le vase. Nous avons vu aussi, dans l'intérieur des chambres, des jattes pleines de lait, des pots de beurre et de miel, de l'orge dans les coins et des tas de petites pommes de terre. Les ruches des mouches à miel, placées dans les vergers, autour des maisons, étaient faites avec des écorces de liége ou des roseaux liés entr'eux. Tout l'ameublement d'une maison des Berbères se compose de deux pierres destinées à moudre le grain, de quelques paniers en roseau grossièrement faits, de pots en terre plus sales les uns que les autres, de nattes en jonc et de peaux de mouton étendues sur le pavé et qui leur servent de lits; quelquefois il existe aux deux extrémités de la chambre des estrades élevées de deux pieds au dessus du sol, en bois ou en maçonnerie, et sur lesquelles ils placent les peaux de mouton et les nattes de jonc qui leur

servent de matelas; mais nulle part je n'ai vu de lits ; les Berbères dorment bien sans cela : ceux qui viennent au marché d'Alger couchent sur le pavé , au milieu de la rue, ou sur les terrasses des maisons, dans le faubourg de Bab-Azoun ; la seule précaution qu'ils prennent est de s'envelopper, en se cachant la tête, dans la pièce de laine qui leur sert de vêtement. Dans une cabane de Beni-Sala , nous avons cependant trouvé une glace enfermée dans un cadre en bois doré , un petit vase d'émail et plusieurs boîtes peintes de différentes couleurs : c'était probablement la demeure d'un des principaux de la tribu. Toutes les maisons que nous avons visitées étaient meublées de la même manière. J'ai été assez surpris de trouver dans chacune un Coran écrit à la main et en lettres de plusieurs couleurs. En fuyant, les habitans avaient peut-être laissé ce livre sacré à dessein, pour préserver leur maison de la fureur du soldat. Ces maisons sont fort étroites ; les femmes, les enfans et beaucoup de provisions se trouvent réunis dans la même pièce, et de là résulte une odeur extrêmement désagréable qui est la même partout et qui vous suffoque en entrant : du reste, c'est la même chose chez les paysans des Vosges et de plusieurs autres parties de la France.

A Beni-Menad, Sumata, etc., les cabanes des Berbères sont construites au milieu des broussailles ; à peine y a-t-il autour quelques portions de terrain cultivé ; mais dans les montagnes de Beni-Sala, de Beni-Meissera, etc., chaque groupe de cabanes est situé dans un verger planté de toutes sortes d'arbres et dont une partie sert de potager. Je n'ai point vu de mosquées dans le pays habité par les Berbères, mais çà et là quelques tombeaux de marabout identiques avec ceux des Arabes. Je dirai bientôt ce que c'est qu'un *marabout*.

Costumes (1). L'habit des Berbères le plus simple se compose d'une espèce de chemise de laine à manches très courtes, liée à la ceinture avec une corde; ils ont sur la tête une petite calotte blanche en feutre, assez semblable à celle de nos prêtres; ils marchent presque toujours jambes et pieds nus. Les chefs portent des *Babouches* et des bottes rouges avec des éperons dans les grandes occasions, et surtout quand ils vont à la guerre.

---

(1) En lisant la description des costumes, consultez les planches de l'atlas.

Par dessus la chemise de laine, qui ressemble beaucoup à la tunique romaine, les Berbères mettent l'*haïk*, qui est une pièce de laine blanche d'un mètre de large et de cinq ou six de long, qui peut être comparée à la toge, dans laquelle ils s'enveloppent en se drapant avec une élégance vraiment remarquable. L'haïk passe autour de la tête, où il est fixé par un cordon en laine brune, qui forme jusqu'à quatre cercles placés au dessus les uns des autres; lorsqu'il fait froid, ils mettent le *Bernous* comme les Arabes. Le *Bernous* est un manteau en laine blanche ou brune, portant un capuchon pointu, cousu à l'endroit de l'agrafe, que les Berbères, les Arabes, et en général tous les Algériens mettent pendant l'hiver, et qu'ils emportent presque toujours avec eux quand ils sortent. Ces bernous se fabriquent dans toutes les villes et campagnes de la régence d'Alger; mais les plus estimés viennent de Tunis et d'Oran.

Le costume des femmes diffère peu de celui des hommes; elles ne portent jamais de bernous et se jettent l'haïk sur la tête sans l'attacher; elles ne se voilent pas comme les Mauresques et les Arabes : toutes celles que j'ai vues marchaient pieds nus, et n'avaient rien sur leur tête, dont

les longs cheveux flottaient au gré du vent. Elles portent à leurs oreilles de grands anneaux, quelquefois en or et en argent, mais la plupart du temps en cuivre et même en fer ; elles se font, sur toutes les parties du corps, et particulièrement sur les jambes et sur les bras, des dessins de différentes couleurs et d'une régularité parfaite ; enfin elles se teignent en rouge, avec du *Henné*, les ongles, le dedans des mains et le dessous des pieds.

La *manière de vivre* des Berbères diffère peu de celle des Arabes, les provisions que nous avons trouvées dans leurs cabanes indiquent de quoi ils se nourrissent; ils mangent quelquefois du mouton et de la volaille, qu'ils font cuire avec du couscoussou : comme ils élèvent un grand nombre de vaches et de brebis, ils consomment beaucoup de laitage. Ils mangent des melons, les fruits de leurs arbres et ceux qui viennent dans les haies. Leur boisson ordinaire est de l'eau pure, le vin leur est inconnu. Ils mangent les raisins quand ils sont mûrs et les font aussi sécher au soleil pour leur provision d'hiver, et ils en apportent une grande quantité au marché d'Alger. Ils ne font point de pain. Les femmes, après avoir écrasé le grain entre deux pierres, délaient

la farine dans l'eau sans la tamiser auparavant, et en fabriquent une galette qu'elles mettent cuire sous la cendre, ou dans un plat de terre avec de l'huile rance.

J'ai souvent passé plusieurs heures au milieu des Berbères qui venaient vendre des denrées à Alger, je les ai vus faire leur cuisine et la manger ; quelques uns allaient dans les *Fonducs,* espèces d'auberges dont je parlerai en décrivant les villes ; mais le plus ordinairement, ils se réunissaient cinq ou six ensemble dans une partie renfoncée de la rue : là, ils mangeaient, bien souvent sans pain, des melons, des figues de Barbarie, des poivres longs cuits dans l'huile rance, etc. Quand ils voulaient se régaler, ils plaçaient sur trois pierres un pot de terre, sous lequel ils faisaient du feu avec des petits morceaux de bois ; ils mettaient dans ce pot un peu de graisse de mouton ou de mauvaise huile, des tomates, des oignons, des poivres longs, du maïs vert, plusieurs sortes d'herbes aromatiques, enfin de la viande coupée en très petits morceaux. Le pot ainsi rempli était recouvert avec un plat en terre dont le fond était troué comme une écumoire, et dans lequel il y avait du couscoussou autant qu'il en pouvait tenir. Les choses ainsi

disposées et le feu toujours bien entretenu, le couscoussou, sans être bouché, cuisait à la vapeur du mélange placé dans le pot inférieur; quand il était bien cuit, on versait le tout dans un grand plat autour duquel les compagnons s'accroupissaient et mangeaient, en prenant avec la main pour porter à la bouche. Le repas fini, ils se passaient une cruche d'eau dont ils buvaient et se lavaient la moustache; ensuite ils s'enveloppaient dans leurs vêtemens et se couchaient sur la place même où ils avaient soupé; ou bien, si elle n'était pas assez grande et convenable, ils faisaient quelques pas pour en chercher une autre. Ceux qui avaient des chevaux les attachaient par les pieds de devant, s'entouraient avec les selles ou les bâts et dormaient au milieu.

Industrie. Quoique, depuis leur origine, les Berbères aient vécu dans l'état sauvage, et qu'ils n'aient presque point eu de rapports avec les nations civilisées, ils sont cependant très industrieux : c'est bien certainement le peuple le plus habile de tous ceux qui habitent la régence d'Alger; il exploite les mines de ses montagnes, et obtient ainsi du plomb, du cuivre et du fer.

Avec le plomb, les Berbères font des balles

pour la guerre et la chasse des bêtes fauves ; avec le cuivre, quelques uns des ornemens que portent les femmes : on prétend même qu'ils travaillent l'or et l'argent : le fait est que leurs armes sont souvent décorées de plaques d'argent parfaitement travaillées, et qu'ils fabriquent une grande quantité de fausse monnaie, particulièrement des réaux-boudjoux, qu'ils apportent à Alger et dans d'autres villes de la régence. Ces boudjoux sont en cuivre argenté, et on les reconnaît à ce que le tour crénelé est fait avec une lime.

Les minérais de fer, après avoir été fondus, sont convertis en métal malléable au moyen du martinet. Avec ce fer, ils fabriquent des canons de fusil, des instrumens aratoires et beaucoup d'ustensiles grossiers, qu'ils vendent aux Maures et aux Arabes. Ils savent convertir le fer en acier, et font des couteaux, des sabres et autres instrumens tranchans, peu élégans, mais d'une assez bonne qualité.

Les Berbères fabriquent de la poudre pour leur usage ; mais ils n'en vendent jamais. Cette poudre est beaucoup plus estimée que celle qu'on faisait à Alger. Je crois devoir faire observer ici que la fabrication de la poudre exige des con-

naissances pour l'extraction du salpêtre, les proportions du mélange, la manipulation, qui annoncent que les Berbères sont beaucoup plus instruits qu'on ne le pense généralement.

On les voit venir vendre, dans les villes et aux foires qui se tiennent dans la plaine de la Métidja, un savon noir qu'ils font avec de l'huile d'olives et de la soude qu'ils retirent des varechs.

Les femmes aident leurs maris dans les travaux de l'agriculture; mais elles sont plus particulièrement chargées du ménage. Pendant l'hiver et à leurs instans de loisir, elles filent la laine et tissent l'étoffe blanche qui sert à vêtir les deux sexes : elles font aussi une grosse toile de lin que l'on emploie à plusieurs usages.

Les tribus qui habitent sur le bord de la plaine ou dans les grandes vallées ont beaucoup de bestiaux; leurs moutons sont petits, et elles en retirent fort peu de laine. Elles ont une grande quantité de chèvres, dont elles mangent la chair et boivent le lait. Leurs vaches et leurs bœufs sont d'une espèce très petite, mais leurs ânes et leurs mulets sont les plus beaux et les meilleurs de toute la Barbarie : les Algériens en font beaucoup de cas. Les Berbères n'ont point de chameaux; ce qui provient, sans doute, de ce que cet animal est

mal constitué pour marcher dans les montagnes. Nous avons trouvé chez eux les mêmes espèces de volailles que dans les environs d'Alger, et en très grande quantité.

Agriculture. Les Berbères sont beaucoup plus avancés en agrieulture que les Arabes et les Maures; nous avons vu dans les montagnes de Belida des vergers parfaitement tenus, et des champs aussi bien cultivés qu'en France : ils savent disposer l'eau des fontaines pour arroser leurs jardins, et pratiquent autour de certains arbres, comme les orangers, de petits réservoirs circulaires pour recevoir l'eau néeessaire à leur arrosement.

Ils eultivent la vigne à peu près comme on le fait dans les environs d'Alger ; ils ne font point de vin, mais ils mangent les raisins et les portent vendre dans les villes : ils en mettent sécher au soleil une grande partie qu'ils conservent pour l'hiver. Ils ont aussi beaucoup de figuiers, dont ils mangent les fruits frais et secs. Après avoir fait sécher les figues au soleil, ils les pressent entre deux planches et en font une espèce de pain, qu'ils apportent vendre à Alger.

Mais l'olivier est l'arbre qui est plus particulièrement l'objet de leurs soins ; ils savent le

greffer et lui font produire ainsi de très beaux fruits. Les olives sont employées à faire de l'huile qui a toujours un goût âcre : on s'en sert pour manger, faire le savon, filer la laine et conserver les olives elles-mêmes : pour cela, on remplit des vases d'olives quand elles sont bien mûres, et on verse de l'huile dessus jusqu'à ce qu'elles soient toutes couvertes ; on bouche ensuite ces vases avec du plâtre ou de la terre glaise, et elles se conservent ainsi pendant une année entière. Ces olives sont si âcres, qu'il est impossible d'en manger ; cependant c'est un grand régal pour tous les habitans de la Barbarie. Je ne sais pas de quelle manière les Berbères fabriquent leur huile ; mais comme elle est extrêmement âcre, il est probable qu'ils laissent fermenter les olives avant de les presser. Ils recueillent aussi des amandes et des noix, qu'ils mangent et vendent ; mais ils ne les emploient pas à faire de l'huile : celle d'olives paraît suffire à tous leurs besoins.

Les arbres fruitiers, *Poiriers*, *Pommiers*, *Abricotiers* et *Pêchers*, sont cultivés avec soin dans les montagnes du petit Atlas : c'est de là que provenaient les plus beaux fruits que j'aie vus pendant tout le temps que je suis resté dans la Barbarie.

Les céréales ne sont pas autant cultivées par les Berbères que par les Maures et les Arabes : ils sèment du *Blé*, de l'*Orge* et un peu de *Seigle*, mais seulement ce qui est nécessaire pour nourrir eux et leurs chevaux; ils n'en vendent jamais, non plus que de pommes de terre, dont nous avons trouvé cependant une assez grande quantité dans les cabanes de Beni-Sala. En parcourant les tribus berbères des environs de Belida, j'ai rencontré de très beaux champs de pois et de fèves, et j'ai souvent vu les habitans de ces mêmes tribus venir en vendre de grands sacs au marché d'Alger.

Le lin est aussi cultivé par ces peuples : ils l'étendent sur l'herbe pendant quelques jours après l'avoir lié par petites bottes; ils le broient ensuite, le filent et en font de la toile pour leur usage particulier. Je crois que le chanvre n'est point cultivé dans la régence d'Alger : je n'en ai vu dans aucune des contrées que j'ai visitées.

Voilà à peu près à quoi se borne l'agriculture chez les habitans des montagnes du petit Atlas. Maintenant que nous connaissons leur industrie et les principales plantes qu'ils cultivent, nous allons parler du commerce, dont nous

avons déjà dit quelques mots dans ce qui précède.

Commerce. Les Berbères viennent vendre, dans toutes les villes de la régence et les foires qui se tiennent au milieu de la campagne à certaines époques, les outils et les ustensiles en fer et en acier qu'ils fabriquent. Ils y apportent aussi du savon noir, des fruits secs et frais, et des olives confites. J'en ai souvent vu venir à Alger avec des mulets chargés de dattes, qu'ils apportent jusque des contrées qui avoisinent le désert, à dix et même douze jours de marche d'Alger. Ils vendent aussi des bestiaux, *Vaches, Bœufs* et *Moutons,* mais je ne les ai jamais vus vendre de *Chevaux* ni de *Mulets ;* ils nous apportaient beaucoup de volailles, mais seulement des poules, poulets et pigeons. Ils chassent les *Tigres,* les *Lions* et quelques autres bêtes fauves, pour vendre la peau. Presque tous les singes que nous avions à Alger étaient apportés par eux. Quoiqu'Oran ne soit guère plus éloigné du Petit Atlas qu'Alger, je n'ai jamais vu de Berbères venir dans cette ville pendant le temps que je l'ai habitée ; des officiers français, qui y sont restés plus de sept mois, m'ont dit n'en avoir jamais vu non plus.

Le principal commerce des Berbères consiste dans l'huile d'olives et la cire ; ils élèvent une grande quantité de mouches à miel dont ils apportent le miel et la cire dans les villes. Avant l'arrivée des Français, ils étaient obligés de vendre toute leur cire au Dey, qui la payait 75 réaux-boudjoux le quintal.

Pour transporter l'huile, ils la mettent dans des peaux de chèvre ou de mouton dont ils ont lié les jambes et le cou. Ils chargent ces outres ainsi remplies sur des mulets ou des chevaux et les mènent dans la ville. A Alger, les marchands d'huile sont à la porte des *Fonducs* (espèces d'auberges), rue de Bab-Azoun : à leur arrivée, ces peaux étaient vidées dans de grands pots en terre cuite, et on mesurait l'huile avec un instrument de fer-blanc pour la distribuer aux acheteurs. Nous payions cette huile seize et dix-huit sous la bouteille. Les peaux dans lesquelles on l'apporte ont le poil en dehors et s'en trouvent tellement imprégnées que les marchands, en les transportant, se graissent si bien, que leurs habits et leur corps sont dégoûtans.

L'industrie et la grande activité des Berbères font qu'ils gagnent beaucoup d'argent, surtout depuis l'arrivée des Français dans la Barbarie ;

mais cet argent ne leur sert point à améliorer leur existenee, ils l'enfouissent dans la terre: c'est, du reste, une manie eommune à toutes les peuplades qui habitent la régence d'Alger ; les Maures eux-mêmes, qui vivent dans les villes et avec une espèce de luxe, en sont aussi possédés. Les seuls objets que j'aie vu acheter aux Berbères sont quelques morceaux de *Calicot*, de petits *Mouchoirs* et *Bandeaux* pour les femmes, faits avec des fils d'agavé, des *Bijoux en similor*, des *Verroteries*, beaucoup de *Plats en bronze* d'Alger, des *vieux Tapis*, des *Nattes en jonc*, des *Gamelles en bois*, et quelques *Pots de terre*. Quand nous leur laissions examiner nos armes, ils ne manquaient jamais de nous demander si nous voulions les vendre, et bien souvent ils montraient l'argent et les objets qu'ils donneraient en échange : mon fusil à piston excitait surtout leur admiration; ils ne cessaient de me répéter qu'il n'y avait que les chrétiens capables de faire des armes aussi parfaites, et il m'en ont offert jusqu'à deux cents francs. Un négociant de Marseille, établi à Alger, s'était avisé de leur vendre des armes en cachette; il en avait un très grand débit, et s'il n'eût pas été découvert, je suis persuadé

qu'il aurait gagné beaucoup d'argent à ce commerce. Si on n'avait rien à redouter de ces peuples, on ferait un grand commerce d'armes et de munitions avec eux ; il n'y aura peut-être pas beaucoup d'inconvéniens dans quelques années d'ici.

Les Berbères viennent à Alger pour cultiver la terre, les jardins, et servir comme domestiques chez les Maures, les Turcs et les consuls européens : j'en ai même vu quelquefois chez les Juifs ; ils font aussi le métier de porte-faix (*Piskeris*). Je parlerai de cette classe d'hommes à l'article d'Alger. Sous le règne du Dey, les Berbères qui venaient travailler à Alger et dans la campagne autour de cette ville étaient payés quatre mouzounes ou cinq sous par jour et quatre petits pains noirs, qui valent deux sous les quatre. Les Européens, qui en ont à leur service, m'ont assuré que c'étaient d'excellens domestiques, et sur la fidélité desquels on pouvait se reposer.

Quand les Berbères veulent quitter leurs montagnes pour aller travailler dans les villes, ils se réunissent le plus qu'ils peuvent et vont trouver un Marabout qu'ils prient de les accompagner jusqu'à l'endroit où ils désirent se rendre ; et cela

parce que leurs tribus étant presque toujours en guerre les unes avec les autres, ils ne pourraient pas les traverser sans être attaqués s'ils n'étaient conduits par un Marabout. Ils offrent au saint personnage ce qu'ils peuvent lui donner pour prix du service qu'ils lui demandent; et quand il y a consenti, il fixe le jour du départ. Marchant à pied par troupes de cinquante à soixante, chacune guidée par un Marabout, ils se rendent à Alger. Peu de jours après, le Marabout repart et laisse ses protégés, qui se louent à ceux qui viennent les demander, ou se mettent *Piskeris*. Ces gens sont très attachés à leur pays et ne peuvent passer six mois sans y retourner; ils profitent pour cela des Marabouts qui sont venus amener de nouvelles troupes de leurs compatriotes.

Si les Berbères qui travaillent dans les villes viennent à apprendre que la tribu dont ils font partie est en guerre avec une autre ou avec les Arabes, rien ne peut les retenir, il faut qu'ils partent : alors, sans attendre les Marabouts, ils affrontent tous les périls pour se rendre auprès de leurs parens et combattre avec eux.

Instruction. Je sais que les Berbères apprennent à lire et que plusieurs écrivent, mais je n'ai

absolument aucune donnée sur le mode d'instruction de ce peuple ; quelques Juifs m'ont assuré qu'il ne différait pas de celui des Arabes et des Maures, dont je parlerai dans le troisième volume. Les Corans que nous avons trouvés dans les cabanes de Beni-Sala prouvent qu'ils s'occupent de ce livre sacré.

Etat politique. Les Berbères sont divisés par tribus, qui ont chacune un Chek, comme chez les Arabes ; il y a aussi des familles nobles dans chaque tribu : plusieurs de ces tribus réunies obéissent souvent à un chef distingué par son courage et ses talens, que l'on nomme *Chek-zabo*. Une grande partie des Berbères qui habitent dans les montagnes des provinces d'Alger et de Titerie obéissaient au chek-zabo Benzahmum, qui jouissait d'une grande réputation militaire, et qui a fait beaucoup de mal à l'armée française après la prise d'Alger. Quand il descendait de ses montagnes, tous les Arabes de la plaine se réunissaient sous ses drapeaux et le suivaient partout: avec plus de six mille hommes, il se porta sur nos derrières pendant que nous marchions contre le Bey de Titerie ; il attaqua Belida avec acharnement, et serait parvenu à s'en rendre maître, malgré la valeur des deux bataillons que le ma-

réchal Clauzel y avait laissés, s'il ne fût arrivé à temps pour les secourir.

Les Berbères sont extrêmement belliqueux, ils n'ont jamais été soumis au Dey d'Alger. Ce souverain, et les beys qui gouvernaient les provinces en son nom, ne pouvaient rien obtenir d'eux qu'en enlevant leurs bestiaux lorsqu'ils sortaient des montagnes pour venir paître dans la plaine; les prenant eux-mêmes prisonniers et leur faisant payer ensuite une forte rançon. Quand ils étaient prévenus de l'approche des Janissaires, ils se réunissaient pour leur résister; si quelquefois ils étaient vaincus, ils ne tardaient pas à prendre leur revanche; ils tombaient à l'improviste sur les villes et les pillaient. Quand le Bey de Constantine venait apporter son tribut à Alger, les Berbères du Biban l'attendaient au passage difficile et le faisaient contribuer : en parlant de ce Bey, nous dirons quel traité il était obligé de faire avec eux pour pouvoir passer.

L'humeur belliqueuse des Berbères et leurs mœurs sauvages font que les tribus sont toujours en guerre les unes contre les autres; ils courent aux armes pour le plus léger prétexte : un mouton volé, un arbre coupé, une femme insultée, voilà des griefs suffisans pour s'entre-

tuer. Conduits par leurs cheks, et toujours accompagnés des Marabouts, les guerriers armés d'un fusil, d'un yatagan et quelquefois d'une paire de pistolets, s'emparent des positions, se tirent des coups de fusil en se cachant derrière les arbres et les rochers, et toujours à une si grande distance, que la guerre finit souvent sans qu'il y ait eu plus de deux ou trois hommes mis hors de combat : on s'aborde cependant quelquefois ; les vaincus fuient dans des lieux inaccessibles, et laissent les vainqueurs s'emparer de leurs femmes, de leurs bestiaux et saccager leurs propriétés. Mais ordinairement ils n'en viennent pas à ces extrémités, après quelques coups de fusil tirés de part et d'autre, les Marabouts, qui sont tout puissans, leur ordonnent de cesser le feu, et après avoir parlementé les uns avec les autres, ils finissent par conclure un traité par lequel le parti lésé est ordinairement indemnisé de ses pertes.

Le plus grand nombre des Berbères qui vinrent au secours du Dey Hussein-Pacha, lorsque les Français l'attaquèrent, était commandé par le fameux Benzahmum ; il avait à peu près autant de cavaliers que de fantassins. Les chevaux étaient harnachés comme nous l'avons dit plus

haut. Chaque homme à pied ou à cheval était armé d'un long fusil, d'un yatagan et assez souvent d'une paire de pistolets. Chaque tribu avait son drapeau porté par un des plus braves soldats. Quant ils voulaient attaquer, ceux qui portaient les drapeaux marchaient en avant, et les autres les suivaient. Les cavaliers fondaient sur nous au grand galop, et les fantassins couraient avec eux, en se tenant à la selle ou à la queue des chevaux; on a vu jusqu'à trois hommes s'accrocher au même cheval. Arrivés à une certaine distance, les Porte-drapeau s'arrêtaient, et la foule venait aussitôt se réunir autour d'eux : chaque homme lâchait son coup de fusil, se retirait ensuite pour recharger, puis revenait tirer de nouveau, etc. Quand ils nous attaquaient en plaine, ils n'osaient jamais tenir devant nos bataillons : ils arrivaient en courant, tiraient leur coup de fusil, puis tournaient bride aussitôt, et se sauvaient en se couchant sur leurs chevaux. Dans cette circonstance, les fantassins restaient embusqués derrière les haies, les buissons et les arbres, et fuyaient en se cachant aussitôt qu'on les attaquait. Dans l'Atlas, les Berbères occupaient les sommets et les flancs des montagnes : lorsque nous les poursuivions, ils fuyaient

d'un rocher à l'autre, sans jamais se laisser aborder ; leur manœuvre principale consistait à se disperser aussitôt qu'ils étaient attaqués, et à se rallier ensuite pour tomber sur nos derrières ou nous harceler dans la retraite. Le canon produisait sur eux un effet vraiment magique ; quand ils apercevaient une pièce dans une direction, ils n'osaient plus s'y présenter ; et dès qu'un boulet ou un obus tombait au milieu d'un de leurs groupes, chacun se sauvait de son côté, et personne n'osait plus revenir sur la position. Ils furent saisis d'épouvante et d'admiration, aussi bien que les Turcs, les Maures et les Arabes, lorsque, peu d'instans après notre débarquement sur les côtes d'Afrique, ils virent nos colonnes marcher l'arme au bras sur leurs batteries, et s'en emparer, quoiqu'elles fissent un feu roulant.

Ces peuples ont une manière de faire la guerre tout à fait épouvantable, et qui tient à l'état sauvage dans lequel ils vivent : il n'y a point de quartier pour l'ennemi qui tombe vif entre leurs mains : c'est un grand bonheur pour lui s'ils se contentent de lui trancher la tête ; souvent ils déchirent son corps de la plus affreuse manière. Les cinquante canonniers que l'imprudence de notre général conduisit au milieu de la

troupe de Benzahmum (1) furent coupés par morceaux et jetés à la voirie ; une cantinière qui se trouvait avec eux fut martyrisée : nous la vîmes pendue par les pieds au tronc d'un palmier ; elle avait le ventre ouvert et les entrailles arrachées ; les seins, le nez, les oreilles avaient été coupés et jetés dans l'abdomen. Ils croient avoir bien mérité de Dieu et de la patrie après s'être livrés à de semblables horreurs. Ils retournent chez eux avec les têtes encore sanglantes des ennemis qu'ils ont tués, les montrent orgueilleusement à leurs parens, leurs femmes et leurs enfans, et racontent avec emphase leurs exploits, sans oublier les cruautés dont ils ont sali la victoire. Tels sont les effets d'une vie sauvage et de préceptes religieux, qui enseignent aux hommes à regarder comme ennemis de Dieu et de l'humanité tous ceux qui ne pensent pas comme eux.

La première chose à faire pour civiliser ces cannibales, c'est de changer leur religion à quelque prix que ce soit, et d'en donner une à ceux qui n'en ont point. Ce n'est pas seulement contre leurs ennemis que les Berbères exercent ces cruau-

(1) Voyez la *Relation de la Guerre*, tome II.

tés, mais encore contre tous les étrangers que la curiosité ou le malheur amène dans leurs montagnes. Ceux qui habitent le long des côtes, depuis Stora jusqu'au cap Matifou, sont continuellement à épier les navires qui s'approchent du rivage, et quand quelques uns viennent à échouer, ils se jettent dessus comme des vautours sur leur proie, massacrent les équipages, s'emparent des cargaisons et démolissent les bâtimens. Malheur aux imprudens qui vont faire côte dans ces parages, il n'y a point de salut à espérer pour eux!

Religion. On conçoit facilement qu'un peuple qui se livre à de pareilles atrocités ne doit pas avoir des principes religieux bien fixes : aussi les Berbères n'ont-ils réellement point de religion. Ceux qui, depuis des siècles, sont en contact avec les Mahométans, ont pris quelques unes de leurs pratiques religieuses : ils se réunissent même quelquefois dans une cabane particulière pour prier. Ceux qui habitent Alger ont une mosquée dans le faubourg de Bab-Azoun; ils n'ont jamais voulu aller dans celles des Maures et des Turcs, et ils ont même toujours refusé de célébrer les cérémonies de leur culte devant un étranger, quel qu'il soit.

Mais les tribus qui vivent dans l'intérieur des montagnes et jusque sur les confins du désert paraissent ne suivre aucun dogme et ne célèbrent point de cérémonies : ils rendent une espèce de culte à leurs Marabouts pendant leur vie, les enterrent avec pompe après leur mort, et élèvent sur leurs tombeaux une petite chapelle, dans laquelle ils vont consulter leurs mânes, et leur demander ce dont ils ont besoin, comme ils le faisaient lorsqu'ils existaient. Il y a déjà trop long-temps que je parle de Marabout sans dire ce que c'est que ce genre d'hommes; je vais raconter ce que j'ai vu et appris d'eux tant chez les Berbères que chez les autres peuplades de la régence d'Alger qui ont chacune les leurs, sans même en excepter les Juifs.

Marabouts. Ce nom, que les Arabes prononcent *mrabet*, et que l'on devrait écrire *mourabet*, si nous ne l'avions pas francisé, est donné par les Musulmans à des hommes plus instruits que les autres, qui vivent dans la retraite, à peu près comme nos ermites des temps passés. A cause de la science qu'on leur suppose et du mystérieux de leur conduite, qui en impose toujours à la multitude, les Marabouts sont regardés comme des hommes inspirés de Dieu. Ils se marient; leur

fils aîné hérite ordinairement des prérogatives de son père, et les autres jouissent encore d'une très grande considération. Chaque tribu, chaque ville, et bien souvent chaque village a ses Marabouts particuliers. Ces hommes sont entretenus par les dons des fidèles qui vont les consulter ou leur demander de prier pour eux, et ces dons suffisent pour les faire vivre dans l'opulence. Ils ont un pouvoir presqu'illimité et jouissent d'une confiance sans bornes : eux seuls ont la prérogative de recevoir les femmes chez eux, de les voir à visage découvert, même à Alger, et de rester avec elles pendant des heures entières sans que le mari le trouve mauvais. Quand il arrive que le saint personnage, oubliant son caractère et cédant à ses désirs charnels, se laisse emporter par la passion, la femme qu'il a bien voulu honorer de ses caresses en est toute joyeuse, et court bien vite le raconter à son mari, qui se prosterne aussitôt et remercie le Prophète d'avoir permis qu'un saint homme s'approchât de son épouse et la rendît mère, dans la persuasion où il est *que le fruit de ses entrailles sera béni.* Cette condescendance est poussée si loin, même chez les habitans d'Alger, qu'on a souvent vu, sur la voie publique et jusque dans les rues de

cette ville, les Marabouts arrêter des femmes et les violer devant tout le monde, qui criait au miracle, en levant les mains au ciel pour remercier Dieu. Quelques années avant la chute d'Alger, la fille d'un consul européen fut saisie au milieu de la rue par un de ces furieux, qui la viola devant un assez grand nombre de personnes sans qu'une seule vînt à son secours. Le père, outré de cet acte de barbarie, alla s'en plaindre au Dey; ce prince lui répondit très tranquillement que telle avait été la volonté du Très-Haut, et qu'il devait s'estimer fort heureux qu'un saint personnage eût daigné s'approcher de sa fille (1).

Chaque Marabout a ses attributions : l'un protège les troupeaux, l'autre les récoltes, celui-ci la guerre; celui-là peut rendre les femmes fécondes, et cette dernière faculté est bien certainement la plus réelle de toutes. Toute personne qui va consulter un Marabout, ou le prier de la protéger dans ce qu'elle veut entreprendre, lui fait un cadeau. Quand un d'eux a besoin de quelque chose, il envoie le chercher chez celui

(1) Ce fait a déjà été rapporté dans plusieurs ouvrages.

qu'il sait le posséder, sans crainte d'être jamais refusé. Ces hommes entrent dans les vergers, les jardins, les boutiques et jusque dans les maisons ; ils y prennent tout ce qui leur fait plaisir, sans que personne s'en fâche ; bien loin de là, le propriétaire chez lequel le saint homme a fait sa main regarde cela comme un présage de bonheur. Voici un fait qui pourra donner une idée de la puissance des Marabouts.

Lorsque nous partîmes avec le général Clausel pour l'expédition de l'Atlas, nous prîmes pour nous guider, en passant à Belida, un Marabout, jeune et très actif, qui jouissait de beaucoup de considération dans les montagnes que nous devions traverser. Après la victoire du col de Tenia, l'ennemi se porta sur nos derrières, et le lendemain matin des masses de Berbères s'avançaient pour nous attaquer. Notre général leur dépêcha aussitôt son Marabout, qui partit accompagné d'un seul gendarme, de la vie duquel il avait répondu. Les Berbères avaient atteint notre arrière-garde et se disposaient à commencer le combat, lorsque le Marabout parut. D'un seul geste, il paralysa tous ces barbares, et s'étant rendu auprès d'eux, il parla quelque temps avec les chefs, et vint ensuite

annoncer au général qu'ils ne commettraient pas la moindre hostilité : effectivement, tous les groupes qui étaient en marche pour venir nous attaquer s'arrêtèrent, posèrent leurs armes et nous regardèrent défiler tranquillement.

J'ai vu, dans les environs d'Alger, des Marabouts maures, arabes et berbères, qui étaient des hommes distingués et qui paraissaient avoir de l'éducation ; mais ceux que j'ai rencontrés à Oran étaient des espèces de fous : couverts de haillons et chargés de chapelets de différentes couleurs, ils traînaient, pendus à une corde, des morceaux de fer et une clef fort mal faite. Je les ai vus venir au palais du Bey, se faire baiser les mains et les habits par ce prince et tous ses officiers, recevoir leurs offrandes et s'en aller ensuite. Un jour j'en fis arrêter un et je lui adressai quelques questions auxquelles il ne voulut jamais répondre; je pris un de ces chapelets et lui offris un Soudi-boudjou en échange (5 fr. 72 cent.): «Quand vous m'en donneriez cent, me dit-il, vous ne l'auriez pas.» Voyant que je n'en pouvais rien tirer, je le laissai aller, et quelques instans après, je le vis au milieu de la campagne qui retournait chez lui.

Non seulement les Marabouts sont honorés et

respectés pendant leur vie, mais la vénération qu'on leur porte les accompagne au delà du tombeau; quand ils viennent à mourir on les enterre avec pompe, on place sur la tombe une châsse en bois très artistement travaillée, et on enferme le tout dans un pavillon carré recouvert d'un dôme rond, construit très solidement en maçonnerie et blanchi à la chaux. Une lampe est toujours allumée dans l'intérieur de cette chapelle; la châsse est entourée des drapeaux des différentes tribus qui révèrent le saint. Les fidèles qui viennent implorer son secours suspendent leurs offrandes à cette châsse ou bien à des clous plantés dans le mur pour cet usage. Ceux qui protègent la guerre ont leur châsse ornée des dépouilles des ennemis; dans la chapelle de Beni-Sala, nous trouvâmes le pantalon, le sac, le livret, et les jugulaires du schakot d'un soldat français, assassiné peu de temps auparavant dans le voisinage. On plante toujours un palmier auprès du tombeau de chaque Marabout, et on l'entoure bien souvent d'un bois qui est sacré, et dans lequel aucun Musulman n'oserait porter la hache. Nous n'étions pas si scrupuleux, et ces bois sacrés nous ont souvent servi à faire de très beaux feux de bivouac.

La famille d'un Marabout est ordinairement enterrée dans le même lieu que lui; c'est une grande faveur pour les fidèles que d'obtenir après leur mort une place auprès de ces saints personnages : aussi, les tombeaux des hommes les plus distingués sont-ils placés autour de ceux des Marabouts, et aussi près qu'il est possible. On rencontre un très grand nombre de tombeaux de Marabouts dans toutes les parties de la régence d'Alger, autour des villes aussi bien que dans la campagne. Je donnerai la description des principaux de ces tombeaux dans le troisième volume.

Tels sont les hommes dans lesquels les Berbères, et l'on peut même dire tous les habitans de la Barbarie, mettent leur entière confiance ; ils accordent les différends entre les familles et entre les individus; ce sont presque toujours eux qui décident de la guerre et de la paix : Benzahmum lui-même n'oserait se mettre en campagne sans l'approbation des Marabouts. Lorsqu'au mois de juillet 1831 il vint nous attaquer jusqu'aux portes d'Alger, il en avait amené avec lui plusieurs qui, dans le combat, encourageaient ses troupes du geste et de la voix. Nous en avons vu un, si vieux qu'il ne pouvait

pas marcher, se faire conduire sur un âne au milieu des combattans, et ne se retirer que lorsqu'un boulet eut emporté la tête de sa monture et les jambes de celui qui la conduisait.

Quoi qu'il arrive à un Berbère, il va trouver son Marabout et suit aveuglément tout ce qu'il lui prescrit : c'est le juge, le médecin, l'astrologue et presque le Dieu de tous ceux qui ont confiance en lui ; car chaque Marabout a ses sectaires, comme Mahomet et ses successeurs. Ces hommes savent très bien tirer parti de leur position ; ils exploitent la crédulité publique avec un talent extrême; ils sont si habitués de s'entendre nommer *savans, saints, puissans*, etc., qu'ils finissent par se persuader qu'ils le sont réellement, et un Marabout de cinquante ans est un homme tout à fait différent des autres ; plusieurs sont complétement fous.

Chez les Berbères, le mariage n'est point un acte religieux, et je n'ai pas pu savoir s'ils sont circoncis, ni les cérémonies qu'ils font à l'occasion des funérailles ; mais il est certain qu'ils ont autant de respect pour les morts que toutes les sectes de l'Islamisme. Leurs cimetières sont situés sur des plateaux élevés, rarement dans les vallées et sur les flancs des montagnes. Un

Marabout entouré d'arbres est presque toujours placé au milieu ; les tombes sont construites comme celles des Arabes et des Maures, dont nous parlerons bientôt; ils cultivent des fleurs dessus, les visitent souvent, et invoquent aussi les mânes de ceux qu'elles renferment.

Mœurs et coutumes. Ce qui précède a déjà pu donner une idée des mœurs barbares de la race d'hommes dont nous nous occupons. Les Berbères sont extrêmement cruels ; ils répandent le sang par instinct, et je suis porté à croire qu'ils ne le font pas sans éprouver de la jouissance. Les femmes surtout paraissent enclines au crime : quelques uns de nos soldats tombés entre les mains des Berbères, ont été mis en lambeaux par ce sexe qui fait nos délices, et auquel nous donnons la douceur comme principale qualité. La fourberie est en honneur chez ce peuple : il ne faut jamais compter sur la parole d'un Berbère; le plus léger intérêt, son caprice, le portent à violer tous ses sermens ; on peut encore nommer leur bonne foi la *foi punique*. A notre retour de Médéya, les tribus placées le long de la route, effrayées du succès de nos armes, étaient venues faire leur soumission au général en chef, et avaient arboré sur les sommets

de petits drapeaux blancs en signe de paix. Ces drapeaux étaient gardés par quelques hommes armés qui regardaient tranquillement défiler nos troupes. Un traînard, qui marchait dans l'intervalle très grand que deux colonnes laissaient entr'elles, fut attaqué par les gardiens d'un de ces drapeaux, qui l'auraient massacré si on ne fût venu promptement à son secours. J'ai cependant connu des Berbères auxquels on pourrait accorder une espèce de bonne foi. J'allais souvent dans un fonduc de la rue Bab-Azoun causer avec ceux qui venaient au marché, pour acquérir des notions sur leur pays et leurs coutumes ; quelques uns me connaissaient, et ils se prêtaient très volontiers à me donner tous les renseignemens que je leur demandais. Ils me témoignaient même de l'amitié ; le désir que j'avais de m'instruire paraissait leur plaire beaucoup. Encouragé par ces raisons, je leur demandai un jour de me prendre avec eux et de m'emmener dans l'intérieur de leurs montagnes ; ma proposition les étonna très fort, ils se regardèrent les uns les autres sans dire un seul mot, et les plus jeunes se mirent à rire d'un air ironique : « Ma proposition ne vous plaît pas, leur dis-je au bout de quelque temps ; je le vois bien,

si j'allais chez vous, ma vie ne serait pas en sûreté. Vous-mêmes, peut-être bien, me couperiez la tête. — Ah !..... s'écrièrent-ils avec un geste très expressif ; » et nous en restâmes là.

Ce peuple a un amour excessif de l'argent. J'ai déjà dit que c'était l'avarice la plus sordide, puisqu'il l'enfouit dans la terre ; la fausse monnaie que font les Berbères ne leur sert guère qu'à en acquérir de la bonne : ils viennent dans les villes et la changent pour des *Soudi-boudjoux* et des *Sequins*. L'amour de la patrie est inné chez eux ; ils préfèrent leurs montagnes et la vie sauvage qu'ils y mènent à tous les agrémens des villes. Nous avons déjà vu qu'ils courent à la défense de leurs foyers aussitôt qu'ils les savent menacés. Ils ont beaucoup de respect et d'attachement pour leurs parens ; ils les nourrissent lorsqu'ils sont vieux, et invoquent souvent leurs mânes après la mort. On m'a dit que les vieilles femmes étaient autant respectées que les hommes.

Mariage. Les Berbères sont nubiles de très bonne heure ; on marie les filles à douze ans et les garçons à quinze. Ce n'est point ici comme chez les Musulmans, les femmes vont le visage découvert et les hommes peuvent leur parler : ainsi les jeunes gens voient les demoiselles avant

de les épouser, les aiment et cherchent à s'en faire aimer. Lorsqu'un jeune Berbère est devenu amoureux, il va trouver le père de sa maîtresse et le prie de vouloir bien la lui donner pour épouse; celui-ci demande alors le nombre de têtes de bétail ou la somme d'argent qu'il peut donner en échange. Le jeune homme fait ses propositions, le père les rejette comme trop peu avantageuses; enfin, après avoir marchandé pendant quelque temps, ils finissent par s'accorder pour une somme d'argent, qui varie depuis 30 jusqu'à 100 boudjoux (65 jusqu'à 185 francs), ou l'équivalent en bestiaux, suivant la beauté, les qualités de la jeune personne et le degré d'amour du prétendant. Quand le marché est fait, le père de la jeune fille et son futur se rendent devant le Marabout, auquel ils font part de la convention qu'ils viennent de conclure; celui-ci approuve ou désapprouve, suivant son caprice, et quelquefois le jeune homme est encore obligé de composer avec lui pour obtenir son consentement. Quand toutes les difficultés sont aplanies, l'époux se rend à la maison de sa future avec la somme d'argent ou les têtes de bétail qu'il a promises au père : la jeune fille lui est alors remise, il l'emmène dans sa cabane et il en fait

son épouse, sans aucune autre cérémonie. Les Berbères peuvent épouser jusqu'à quatre femmes, mais pas plus : cette restriction leur vient probablement des Mahométans. Les femmes vaquent aux soins du ménage, elles filent le lin et la laine, elles s'occupent aussi des travaux de l'agriculture; elles accompagnent leurs maris à la guerre, mais non dans leurs voyages : je n'ai jamais vu de femmes berbères venir à Alger.

Lorsqu'elles sont enceintes, elles continuent à travailler jusqu'au dernier moment; elles allaitent toujours leurs enfans. Quand ceux-ci viennent au monde, on leur frotte tout le corps avec du beurre, et on les fait chauffer devant un grand feu en les retournant plusieurs fois; cette coutume est aussi en usage chez les Arabes.

Le divorce est permis chez les Berbères; un mari peut quitter sa femme, soit qu'il ait à s'en plaindre, soit qu'il ne l'aime plus : il lui suffit pour cela d'aller trouver le Marabout et de lui exposer les raisons qui le forcent à la répudier. Immédiatement après, il lui ordonne de s'en aller, et elle rentre chez son père en emportant seulement les habits qu'elle a sur le corps; mais le prix que le mari a payé pour l'obtenir ne lui est pas rendu : ce n'est que dans le cas où cette

femme veut se marier avec un autre homme que celui-ci est obligé de rembourser au premier tout ce qu'il a donné à son père lorsqu'il l'a épousée. Après avoir renvoyé une femme, on peut en prendre une autre, et si on a une fortune suffisante, s'amuser à en changer ainsi chaque mois.

Voilà toutes les observations que j'ai pu faire et toutes les notions que j'ai pu recueillir sur le peuple singulier qui habite les montagnes du Petit Atlas : elles me semblent démontrer clairement que les Berbères ne sont autre chose que les Numides, si redoutables à toutes les époques, et qui n'ont jamais pu être soumis par aucune des puissances qui ont porté la guerre sur la côte septentrionale de l'Afrique. Ce qu'en dit Salluste dans sa *Guerre de Numidie* peut bien s'appliquer aux habitans actuels du Petit Atlas, et prouve que, depuis plus de trois mille ans, ces peuples sont restés stationnaires; seulement ils ont substitué les armes à feu aux traits et aux javelots. Les Numides sont légers, perfides et turbulens, dit l'*Historien romain* (1); ils com-

(1) Salluste, *Histoire de la République romaine ;* guerre de Numidie.

battent séparément, et quand ils sont pressés, ils se sauvent avec leurs chevaux à travers les bois et les précipices des montagnes. Chacun va de son côté, et les chefs se trouvent bien souvent abandonnés. Leurs attaques sont des escarmouches continuelles, dans lesquelles l'infanterie se trouve mêlée avec la cavalerie. Les hommes à pied courent aussi bien que les chevaux, soit qu'ils attaquent, soit qu'ils prennent la fuite. Dans les places fortes où les Numides s'enferment, ils se défendent jusqu'à la dernière extrémité.

Ces hommes sont très sobres; ils mangent pour satisfaire leurs besoins et point du tout par sensualité; ils épousent autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir, et ils ont beaucoup d'enfans. Ils cultivent peu la terre, mais ils possèdent d'immenses pâturages dans lesquels ils nourrissent de nombreux troupeaux.

CHAPITRE III.

LES MAURES.

Nous avons dit, au Chapitre Ier, que la race maure provenait du mélange des Mèdes sortis de l'armée d'Hercule avec les Libyens, habitans aborigènes de l'Afrique. Pendant long-temps les Maures ont été aussi sauvages que les Berbères, et ils ont mené un genre de vie peu différent du leur. L'historien de l'expédition de Bélisaire en Afrique, Procope, dit en parlant des Maures : «Ils habitent dans de mauvaises cabanes et dorment sur la terre ; les plus riches ont à peine quelques méchantes peaux de mouton pour se coucher ; ils portent le même habit pendant toutes les saisons : c'est un grand manteau et une casaque faite d'une laine fort rude. Ils ne connaissent ni le pain ni le vin ; ils mangent le blé et le seigle comme des bêtes brutes, sans les faire cuire

ni les réduire en farine. » Quand Bélisaire vint en Afrique pour en chasser les Vandales, il y avait déjà long-temps que ce pays avait été réduit en provinces romaines, et la presque totalité des Maures avait embrassé le christianisme; cependant, il paraît qu'ils continuaient à vivre dans l'état sauvage. Procope leur attribue une origine différente de Salluste; il les fait beaucoup moins anciens : suivant lui, les Maures sont venus de la Phénicie, c'étaient plusieurs peuples nommés *Jebuséens, Gergeséens,* etc., qui furent chassés de leur pays par Jésus de Navé, et vinrent les armes à la main s'établir en Afrique. Cet auteur ajoute que, de son temps, on voyait encore, près de Tigisis, deux colonnes placées au bord d'une fontaine, et sur lesquelles on lisait : « Nous » sommes ceux qui nous sommes sauvés de la » poursuite de ce fameux bandit de Jésus, fils de » Navé. »

Les Maures étant restés sur le bord de la mer eurent beaucoup plus de relations avec les Européens que les Berbères qui se tinrent enfermés dans les montagnes. Les conquérans qui se sont succédé dans leur pays ont modifié leurs mœurs et beaucoup altéré leur race. Subjugués par les Arabes et gouvernés ensuite par les Turcs, ils

ont embrassé l'Islamisme, et dès lors leur genre de vie a été peu différent de celui des Musulmans. Tous les Européens qui, en venant s'établir dans la Barbarie, se sont faits Mahométans, ont épousé des Mauresques, et sont devenus des Maures eux-mêmes. Les enfans de ceux-ci étaient d'une race différente de la primitive; et comme des hommes de plusieurs nations de l'Europe (Espagnols, Français, Italiens et même Allemands) sont venus s'établir en Barbarie, on conçoit qu'il a dû s'ensuivre des variétés très différentes dans le groupe d'hommes auquel on donne maintenant le nom de *Maures*. Il existe cependant encore un certain nombre de familles qui n'ont point contracté d'alliance avec les étrangers, et chez lesquelles on retrouve les caractères de la race primitive. Les hommes sont d'une taille au dessus de la moyenne; leur démarche est noble et grave; ils ont les cheveux noirs, la peau un peu basanée, mais plutôt blanche que brune; le visage plein, mais les traits en sont moins bien prononcés que ceux des Arabes et des Berbères. Ils ont généralement le nez arrondi, la bouche moyenne, les yeux très ouverts, mais peu vifs; leurs muscles sont bien prononcés et ils ont le corps plutôt gras que maigre. Les femmes sont

constituées en proportion des hommes : elles ont presque toutes les cheveux noirs et des yeux magnifiques ; j'en ai vu de fort jolies. Elles ne portent jamais de corsets, et comme l'embonpoint est une grande beauté aux yeux des Maures, et qu'elles font tous leurs efforts pour en avoir, elles ont le corps mal fait, et surtout extrêmement large de hanches. Dès la plus tendre enfance, on leur tire la gorge afin de l'allonger, et avant trente ans, leurs seins, semblables à des calebasses, tombent jusqu'au milieu du ventre.

Les enfans des deux sexes sont extrêmement jolis ; ils ont une physionomie douce, des yeux superbes, et une intelligence bien supérieure à celle de leurs parens. Un an après notre entrée dans Alger, une grande partie des enfans maures parlait français, seulement pour avoir fréquenté nos soldats et quelques négocians qui avaient des relations avec leurs pères.

Les Maures forment la plus grande partie de la population des états algériens. Ils habitent tous dans des maisons plus ou moins bien construites, et se trouvent réunis dans les villes et quelques villages ; très peu vivent séparément dans la campagne à une petite distance des villes, sur les collines, dans les vallées et les plaines culti-

vées. Les Berbères et les Arabes les pillent, et les tuent même quelquefois, quand ils viennent se loger trop près d'eux.

Costume. Le costume des Maures diffère peu de celui des Turcs : ils portent le turban comme ceux-ci, ont une culotte très large qu'ils attachent avec une coulisse à la ceinture; sur le haut du corps, ils ont plusieurs vestes brodées en or ou en soie, suivant le rang qu'ils occupent dans la société, dont la dernière porte des manches longues qui viennent jusqu'au poignet. Pendant l'été, ils mettent rarement celle-ci, et ceux dont les manches de chemises sont très courtes restent les bras nus ; les autres portent des manches longues fort larges, qui viennent s'attacher au poignet comme les nôtres. Les Maures ne mettent jamais de bas ; ils ont aux pieds de mauvais souliers qu'ils nomment *babouches*. Ils portent à la hauteur des reins une longue ceinture de soie ou de laine teinte de différentes couleurs, qui leur passe plusieurs fois autour du corps ; c'est dans cette ceinture qu'ils placent le yatagan, le poignard, les pistolets et la bourse. Ils mettent leur tabatière dans la poche du gilet, pendent la blague à tabac à un de leurs boutons, et tiennent presque toujours leur pipe à la main.

Ceux qui ont fait le pèlerinage de la Mecque portent le turban vert; c'est aussi, je crois, une marque de noblesse. Tous les Maures ont un bernous absolument semblable à celui des Berbères et des Arabes, qu'ils mettent pendant l'hiver et lorsqu'il fait mauvais temps. Ils portent aussi un capuchon garni de manches longues, qui leur sert d'habit et de chapeau à la fois; ce capuchon est en laine brune et orné de dessins extrêmement bizarres, faits avec des morceaux de draps de différentes couleurs cousus à côté les uns des autres.

C'est le costume des gens aisés dont je viens de donner la description; celui de la classe pauvre est dans le même genre, mais il est bien moins élégant : avec la culotte, faite de toile assez grossière, ils n'ont souvent qu'une mauvaise veste sur le dos, et une calotte rouge qui leur couvre seulement le dessus de la tête; ils n'ont pas toujours de ceinture. Tous les Maures sans distinction se font raser la tête et laissent croître leur barbe. Ils font les ablutions recommandées par le Prophète, et indépendamment de cela, ils prennent souvent des bains d'étuve, que nous décrirons en parlant d'Alger.

Le costume des femmes diffère beaucoup de

celui des hommes, et il n'est pas le même pour l'intérieur des maisons et dans la rue. Quand elles sortent, les dames ne portent jamais de bas; elles mettent leurs larges pieds dans des souliers découverts fort mal faits; elles ont un pantalon large de toile ou de calicot blanc, qui vient s'attacher en fronçant au dessus de la cheville, et qu'elles fixent à la ceinture au moyen d'un cordon à coulisse, comme celui des hommes. Elles ont une chemise assez courte, dont le bas entre dans le pantalon, et qui leur couvre le haut du corps; par dessus cette chemise, les Mauresques mettent une ou deux vestes assez semblables à celles des hommes. Elles couvrent le pantalon avec un foulard ou bien un fichu de coton de différentes couleurs, qu'elles attachent par devant et fixent autour de leur corps avec une ceinture un peu différente de celle des hommes. Leurs cheveux sont tressés ou fixés par un cordon autour de la tête; elles portent un petit mouchoir blanc, attaché par derrière, qui leur cache toute la figure jusqu'aux yeux. Quand elles sont ainsi accoutrées, elles jettent par dessus tous leurs habits une tunique en gaze de laine blanche, qui leur couvre le dessus de la tête; enfin une espèce de manteau en laine blanche ou en

coton de différentes couleurs, qui leur passe par dessus la tête en faisant des plis très artistement disposés, et dans lequel elles s'enveloppent en se cachant les mains. La plupart portent autour de la tête un bonnet fait avec une plaque d'argent ou de fer très bien découpée, semblable à celui de nos Cauchoises, et par dessus lequel elles jettent le manteau dont je viens de parler. Ce n'est qu'affublées de cette manière et en marchant fort lentement, que les femmes mauresques peuvent paraître dans la rue; en les voyant de loin, on les prendrait pour des fantômes. Ces femmes sont presque toujours mal bâties; celles qui ont beaucoup d'embonpoint ressemblent à de véritables paquets de linge ambulans.

Dans l'intérieur des maisons, les Mauresques ont deux espèces de costumes : le négligé et le paré. Le premier est pour se lever et vaquer à leurs occupations habituelles : elles sont alors jambes et pieds nus; le haut du corps n'est couvert que par la chemise, dont les manches courtes laissent les bras nus. Un petit caleçon, fixé à la ceinture, leur cache les cuisses et le ventre, et leur derrière est couvert d'un foulard ou fichu de couleur, qu'elles attachent, et qui reste ouvert par devant. Elles ont ordinairement avec cela des

bijoux aux oreilles, au cou, des bracelets aux bras, et un gros anneau d'or ou de cuivre au bas de l'une des jambes. Dans ce costume, les femmes passent des journées entières chez elles et montent même le soir sur les terrasses des maisons. J'en ai souvent vu dans un négligé un peu inconvenant pour des dames qui paraissent être si scrupuleuses : je peux même dire que les Européennes rougiraient de se montrer dans l'état où j'ai vu des Mauresques du bon ton, le soir, sur les terrasses.

Le costume paré que les épouses des Maures portent dans l'intérieur de leurs appartemens est fort riche et fort élégant ; avec celui-ci, je ne les ai jamais vues paraître dans la rue ni sur les terrasses : elles ont les cheveux bien tressés, le grand bonnet métallique (*Sarmah*) autour de la tête, orné de rubans et garni au bas de plusieurs rangs de perles qui forment une couronne. Les oreilles portent des boucles en diamant, en or ou en argent et même en cuivre, suivant l'état de la fortune. Le cou est garni de colliers dont la richesse varie : j'en ai vu plusieurs en perles, en corail, mais la plupart sont en or ; les femmes du commun les portent en verroterie. Sur une chemise bien blanche, fixée au poignet par des bra-

celets plus ou moins beaux, elles ont une veste à courtes manches toute brodée en or; une culotte, qui leur descend un peu au dessous du genou et laisse le mollet à nu, brodée comme la veste, vient passer dessous, un peu plus haut que les hanches, et une ceinture magnifique les arrête toutes les deux. Un grand châle de soie, passé par derrière et noué élégamment par devant, entoure le bas du corps, en laissant une des jambes à découvert. A l'extrémité postérieure du bonnet, pend une queue en drap d'or terminée par des franges qui descendent jusqu'à terre; enfin les pieds, bien blancs, se trouvent à peine maintenus dans de petits souliers de velours brodés en or, et un gros anneau du même métal tombe sur le cou-de-pied. Ce costume est magnifique: les femmes mauresques, ainsi parées, sont vraiment éblouissantes; celles des gens riches portent des bijoux de grand prix : il n'est pas rare de voir des toilettes dont la valeur dépasse 3 et 4,000 francs.

Les Mauresques sont généralement très propres; n'étant comptées pour rien dans la religion, elles n'en observent pas les règles, ainsi elles ne font pas les ablutions exigées pour les hommes, mais elles vont souvent au bain : c'est même le

seul endroit où elles puissent se voir librement entr'elles et où elles jouissent un peu de l'existence ; partout ailleurs, elles sont les esclaves de leurs maris et gardées à vue par des négresses. Quand elles se sont baignées, ce qu'elles font toujours avant de se parer de leur grand costume, elles se teignent les ongles, le dessous des pieds et le dedans des mains avec du henné, les sourcils avec du noir, et on leur dessine une petite fleur bleue entre les deux yeux; elles s'épilent les parties sexuelles, mais non les aisselles, au moyen d'un onguent dont elles se frottent, et qui est composé en grande partie d'orpiment (sulfure d'arsenic). Une femme comme il faut va au bain et recommence la même cérémonie toutes les semaines : pendant l'été, elles y vont même deux fois. Les femmes de la moyenne classe, même celles du peuple, y vont très souvent aussi : je dirai plus tard comment les femmes se baignent.

Les enfans des Maures sont mis absolument comme leurs parens. Quand les petites filles sortent, elles ont aussi le visage couvert. Les garçons n'ont la tête rasée et ne commencent à porter le turban que lorsqu'ils ont atteint l'âge de puberté, dix à onze ans. Auparavant on laisse

croître leurs cheveux et on les teint en rouge, ainsi que ceux des petites filles, encore avec du henné, à ce que je crois. Cette coutume nous avait fait penser, dans le principe, que tous les enfans d'Alger naissaient avec des cheveux rouges.

Manière de vivre. Les Maures pauvres et ceux qui habitent la campagne vivent d'une manière peu différente de celle des Arabes : ils boivent du laitage, mangent des fruits et plusieurs espèces d'herbes, sans les faire cuire ni les assaisonner. Leur pain est la galette dont j'ai déjà parlé ; mais ils n'en mangent pas tous les jours. Quand les figues de Barbarie sont en maturité, on voit des Maures en cueillir jusqu'à vingt ou trente, s'asseoir à côté, les manger, boire ensuite un coup d'eau, et aller se coucher sous un arbre pour dormir le reste de la journée, ou s'y accroupir et fumer leur pipe sans penser à rien. Ils prennent tous beaucoup de café sans sucre : c'est une eau noire, dans laquelle il y a autant à manger qu'à boire, qu'ils obtiennent en faisant bouillir un peu d'excellent café avec du marc dans une grande quantité d'eau. Il y a beaucoup de boutiques où on vend du café dans l'intérieur des villes, et on

trouve aussi de ces établissemens sur les routes, comme en France des cabarets. Les Maures de la campagne s'y rendent en grand nombre; ils s'accroupissent devant la porte, où il y a toujours un porche fait en feuillage ou, dans les beaux cafés, une superbe colonnade, au milieu de laquelle jaillit une fontaine : là, les jambes croisées et la pipe à la bouche, ils passent des journées entières à boire quelques tasses de café, qu'on leur vend un sou les deux, sans presque dire mot. Quelques uns jouent, deux à deux, au jeu de dames français, et conversent très peu ensemble. Pendant ce temps, les femmes et les enfans restent au logis et vivent comme ils peuvent.

Les Maures des villes mangent aussi les mêmes choses que ceux de la campagne : ils passent également leur journée au café, ou dans les boutiques des barbiers, à écouter les contes que ceux-ci leur débitent; mais ils vivent cependant généralement mieux : ils ont du pain, assez mauvais à la vérité ; ils mangent de la volaille et de la viande de boucherie, surtout beaucoup de pâtisseries frites et du couscoussou. Voici comment se fabrique ce *couscoussou* dont j'ai déjà si souvent parlé.

On a en Barbarie de mauvais moulins mus par des chevaux, rarement par l'eau, qui donnent une farine fort grossière; quelquefois le grain est à peine écrasé. Les Algériens font moudre du froment, le tamisent un peu gros, prennent la farine ainsi obtenue, qui est une espèce de gruau, et l'humectent de manière à la rendre demi-pâteuse; ils mettent ensuite un peu de cette pâte dans un grand plat de bronze et tournent en frottant dessus pendant quelque temps avec la main. Au bout d'un quart d'heure, ils obtiennent ainsi des grains ronds de la grosseur des vesces ordinaires, qu'ils étendent sur une toile pour les faire sécher au soleil, en mettant un mannequin à côté pour empêcher les oiseaux de venir les manger. Ce sont les femmes, et chez les gens riches les Négresses, qui sont chargées de fabriquer le couscousson; elles en préparent ainsi des quantités très considérables. Quand nous prîmes la maison de campagne du Dey d'Alger, nous y trouvâmes plusieurs chambres à moitié remplies de couscoussou.

Cette matière ainsi obtenue forme le principal mets des Maures et celui qu'ils aiment davantage; ils le font cuire, comme nous faisons du

riz, avec de la volaille, mais plus ordinairement avec de la viande de mouton. Dans toutes les occasions solennelles, il y a un plat de couscoussou chez le Maure le plus pauvre comme chez le plus riche. J'en ai mangé quelquefois; cela ne m'a paru ni bon ni mauvais. A la prise de Médéya, nous en trouvâmes beaucoup dans la maison du fils du Bey : nos soldats en firent un potage avec du lait, qui était très bon; il est vrai qu'alors nous avions bon appétit. Les Algériens, en général, ne savent pas ce que c'est que la soupe ni aucune sorte de potage : quand ils mangent du riz, ils le préparent à très peu près comme le couscoussou.

Les Maures ne se servent presque jamais de cuillers ni de fourchettes : pour manger, on place les plats sur une petite table basse autour de laquelle ils s'accroupissent; le maître de la maison, ou le plus âgé, prend la viande avec ses doigts, la déchire en plusieurs morceaux si elle n'a pas été coupée d'avance, et chacun porte la main dans le plat après lui. Cette manière de manger est en usage parmi les gens de la plus haute distinction : un soir, étant entré par accident dans la maison de l'Aga, à la faveur de mes épaulettes qui en avaient imposé aux do-

mestiques, je vis cet officier à table avec tout son état-major. Je me cachai alors derrière une colonne et je me mis à les observer; ils étaient accroupis autour d'une table ronde très basse; plusieurs domestiques étaient placés derrière eux avec des coupes en argent et des carafes d'eau à la main; il y en avait un pour l'Aga seul. Le premier plat que je vis apporter était une volaille entourée de couscoussou; aussitôt que le domestique l'eut posé sur la table, sa seigneurie prit la volaille avec ses mains, en fit un grand nombre de morceaux, s'empara d'une aile et d'une grosse poignée de couscoussou, et tous ses officiers imitèrent son exemple. Les autres mets qu'on leur apporta furent traités de la même manière; enfin, on servit des pâtisseries frites et des confitures, et après que ces messieurs les eurent mangées, les domestiques leur apportèrent de l'eau dans des coupes et du savon; ils se lavèrent alors les mains et les moustaches toutes dégoûtantes de graisse et s'essuyèrent avec des serviettes bien blanches. Craignant alors d'être aperçu, je m'en allai, malgré les instances de deux domestiques qui, croyant que je venais pour parler à l'Aga, ne cessaient

de me répéter que je pouvais le faire maintenant en toute liberté.

L'Aga soupait sous la colonnade devant son appartement ; ses femmes soupaient à part dans leurs chambres ; je ne les vis pas. C'est toujours ainsi : un Maure ne mange avec ses épouses que quand il est seul ou tout au plus avec son fils, et alors ce sont des femmes qui servent ; mais dès qu'il a un étranger avec lui, il mange à part.

Avant notre entrée à Alger, il était défendu aux Maures, comme du reste à tous les Musulmans, de boire du vin ni aucune liqueur fermentée ; on leur permettait cependant le rhum. Depuis que les fidèles serviteurs de Mahomet ont été vaincus par les chrétiens, ils sont devenus un peu moins scrupuleux : j'ai souvent vu des Maures ivres dans les rues d'Alger, et j'en connaissais beaucoup qui buvaient du vin et le trouvaient très bon ; seulement, quand ils se donnaient cette licence, ils avaient presque toujours soin de se placer dans un appartement ou de manière qu'il y eût quelque chose au dessus de leur tête qui leur dérobât la vue du ciel, afin, disaient-ils, que Mahomet ne pût pas les voir.

Les pauvres gens n'ont point de repas réglés ; mais ceux qui sont à leur aise prennent du café

sans sucre jusqu'à midi, en fumant leur pipe; alors ils font un assez bon repas, et ils soupent après le coucher du soleil. Pendant l'intervalle, ils se promènent en fumant ou vont s'asseoir, les jambes croisées, devant un café ou dans la boutique d'un barbier, et prennent plusieurs tasses de café, à peu près comme nous buvons de la bière ou du vin. On peut dire que le café est la boisson des habitans de la Barbarie. Ils brûlent le grain comme nous; mais au lieu de le moudre ils le pilent dans des mortiers en fonte.

Les Maures ne mangent pas de la viande à tous leurs repas ni même tous les jours de la semaine; les gens de la moyenne classe en mangent deux ou trois fois par semaine; ceux qui sont riches en mangent un peu plus souvent. Les provisions d'hiver consistent en légumes secs, pois, fèves, lentilles, couscoussou, confitures et fruits secs. Leurs confitures sont faites avec du jus de raisins, dans lequel ils font cuire des fruits et plusieurs espèces de melons; ils font aussi des confitures de prunes et d'abricots, dont j'ai mangé et que j'ai trouvées excellentes. Ils fondent du beurre, le conservent dans de grands pots de terre mal bouchés; ce qui fait qu'il devient rance au bout de quelques jours;

mais ils ne s'en aperçoivent pas, car ils le trouvent excellent ; ils conservent dans leur mauvaise huile d'olives des concombres, des poivres longs, des tomates, etc., qu'ils mangent toujours avec beaucoup de délice, quoiqu'ils soient si âcres qu'ils emportent le palais ; mais une de leurs conserves les plus estimées, et qui est tout aussi mauvaise que les autres, c'est de la viande de mouton, coupée en petits morceaux et cuite dans de l'huile mêlée de graisse : voici comment cela se fait.

Au mois de septembre, chaque famille tue autant de moutons que ses moyens le lui permettent ou que ses besoins l'exigent. Ces moutons dépouillés, on en retire les intestins et les poumons, que l'on coupe en petits morceaux après les avoir nettoyés, et on les met sécher au soleil sur des cordes disposées pour cet usage. Toute la viande est coupée par petits morceaux grands comme la moitié d'une carte, et mise ensuite dans une grande chaudière en bronze ou en cuivre, avec la graisse, que l'on a tirée des animaux, et de l'huile d'olives. On fait cuire le tout pendant une journée entière, en remuant de temps en temps avec une spatule de bois. Quand la viande est bien cuite, on pêche dans

la chaudière avec une grande cuiller, et on remplit des pots en terre, en ayant soin de mettre assez de graisse pour que la viande soit bien cachée; on bouche ensuite les pots avec du plâtre ou de la terre glaise; on les place dans une des chambres de la maison et on les ouvre quand on a besoin. La viande qu'ils renferment peut se conserver pendant plus d'un an; mais, étant cuite avec de la mauvaise huile, elle a un goût si désagréable qu'il n'y a que des Algériens capables de la manger. Le jour de la prise de Médéya, nos soldats manquaient de vivres, nous trouvâmes dans la maison du fils du Bey beaucoup de ces pots remplis de viande. Les soldats, croyant qu'ils allaient bien se régaler, en firent une espèce de ragoût; mais il était si mauvais, qu'ils ne purent pas en manger trois morceaux. Toutes les fois que j'ai eu occasion de parler aux habitans du pays de la viande ainsi conservée, ils m'ont toujours dit que c'était une chose excellente, et qu'il fallait qu'une famille fût bien pauvre pour ne pas avoir dans ses pots celle de deux moutons au moins.

Les Maures font du pain, mais ils ne le laissent point lever; ce pain n'est pas bon. Dans la description des villes je parlerai de leurs moulins,

de leurs fours, et je décrirai la manière de faire cuire le pain.

Industrie. Presque tous les habitans des pays chauds, ayant peu de besoins, tant pour l'habillement que pour la nourriture, sont paresseux et se livrent peu à l'industrie. Les Maures, sous ce rapport, surpassent peut-être tous les autres; non seulement ils sont paresseux, mais encore ils sont flegmatiques, insoucians, lâches, vindicatifs et débauchés. Ceux des villes passent les journées entières accroupis devant les cafés ou les boutiques, à boire du café et à fumer leur pipe sans s'occuper de rien; très peu parlent ensemble, quelques uns jouent aux dames, etc. Dans la campagne ils se réunissent aux cafés qui sont sur les chemins pour se livrer à toute leur oisiveté; j'en ai souvent vu rester accroupis sous des arbres pendant cinq ou six heures; et ce qu'il y a d'assez surprenant, c'est qu'ils ne dorment presque jamais. Ces hommes ne sont cependant pas sans esprit ni sans intelligence, et leur apathie ne provient sans doute que de l'espèce d'abrutissement dans lequel ils vivent depuis plusieurs siècles. J'ai connu des Maures très actifs et de beaucoup d'esprit; plusieurs de ceux employés par nous dans la po-

lice d'Alger faisaient leur service mieux que les Français.

Les Maures de Barbarie exercent presque tous les métiers connus en Europe, ils sont *menuisiers*, *charpentiers*, *cordiers*, *tonneliers*, *tisserands*, *cordonniers*, *tanneurs*, *brodeurs*, *tailleurs*, *bijoutiers*, *horlogers*, *maréchaux*, *taillandiers*, *armuriers*, etc.; mais tous ces métiers sont encore dans l'enfance, et ceux qui les exercent travaillent avec tant de lenteur qu'on ne peut pas les regarder sans éprouver un sentiment pénible, les horlogers et les bijoutiers surtout; je m'amusais quelquefois à contempler ceux d'Alger : après avoir bien examiné la pièce qu'ils voulaient travailler, ils allumaient leur pipe, fumaient quelques minutes, puis, sans la quitter, donnaient quelques coups de lime, posaient la pièce, l'examinaient bien avant de la reprendre, et ainsi de suite. Je suis persuadé que ces ouvriers, payés comme ceux de France, n'auraient pas gagné dix sous par jour ; mais comme ils sont très sobres et que tout est à très bon marché dans le pays qu'ils habitent, cette modique somme leur suffit pour vivre avec leur famille. Dans les villes, les boutiques et les cafés sont tenus par les Maures et par les

Juifs. C'est bien l'état qui convient à ceux-là, ils ont des esclaves nègres pour les servir, et ils passent tout leur temps à fumer et boire du café, en vendant très nonchalamment leurs marchandises.

Dans toutes les villes on trouve des boucheries qui sont ordinairement tenues par des Nègres ; mais, dans la campagne, chacun est obligé de tuer les animaux qu'il veut manger. Comme les vaches et les bœufs sont beaucoup trop gros pour une seule famille, les Maures se réunissent plusieurs ensemble pour en tuer un. Quand l'animal a été écorché, et qu'on a ôté les viscères, dont on fait autant de parts qu'il y a d'individus à partager, on coupe toute la viande par petits morceaux, même les pieds et la tête, on en fait ensuite des tas à côté des parts de viscères; alors tous les copartageans prennent à la main une petite branche d'arbre; ensuite vient un enfant auquel chacun donne sa branche, et il va la poser sur un tas qui devient ainsi la propriété de celui auquel la branche appartient. Dans les foires et les marchés, il y a des bouchers qui vendent au poids la viande ainsi morcelée.

Une partie des Maures servait sur les corsaires

du Dey, quelques uns travaillaient dans les chantiers de la marine et dans les arsenaux; beaucoup avaient de petits bateaux avec lesquels ils menaient promener, dans la rade, les personnes qui les payaient; il y en a encore quelques uns qui pêchent avec des filets; on en trouve beaucoup sur le bord de la mer qui pêchent à la ligne en fumant leur pipe, et qui passent toute leur journée à prendre pour six sous de poisson. Ils ne sont point chasseurs, et je crois qu'ils ne mangent non plus jamais de gibier. Toute occupation qui exige un certain exercice ne leur convient pas; cependant ils montent souvent à cheval, mais je crois que c'est plutôt par paresse que pour tout autre motif.

Agriculture. D'après ce que nous venons de dire du caractère des Maures, il n'est pas étonnant de les voir négliger tout à fait l'agriculture: ceux qui possèdent ou qui habitent quelque maison de campagne ont presque toujours, attenant à cette maison, un jardin assez bien tenu, dans lequel il y a des arbres fruitiers, des fleurs et quelques légumes; mais ce jardin est cultivé par des esclaves ou des Berbères qui se louent pour six sous par jour. Le propriétaire et ses enfans dédaignent d'y mettre la main; on les

voit souvent accroupis derrière leurs ouvriers pour les empêcher de perdre leur temps. Chaque maison de campagne possède, outre son jardin, des terres labourables presque toujours entourées de haies, dont quelques parties sont cultivées par les esclaves ou les Berbères, et semées en blé, en orge ou en pommes de terre. Il faut qu'un Maure soit bien pauvre pour qu'il se décide à travailler la terre. Je suis très porté à croire qu'ils regardent ce genre d'occupation comme avilissant pour eux : ils croient plus honorable de passer leurs journées à fumer, ayant les jambes et les bras croisés.

Commerce. Quand un peuple ne s'adonne ni à l'industrie ni à l'agriculture, on conçoit que son commerce ne doit pas être très florissant; aussi celui des Maures est-il à peu près nul; ils n'ont à vendre que des broderies, des maroquins, des tissus de laine, de soie, de fils d'agaves et des toiles. Ils n'élèvent presque point de bétail; les produits de leurs jardins et de leurs champs suffisent à peine pour leur consommation. Ceux qui tiennent des boutiques dans les villes achètent beaucoup d'objets des Berbères et des Arabes, du *tabac*, de la *bougie*, du *savon*, des *fruits secs et frais*, des *instrumens*,

des *outils*, etc., qu'ils revendent ensuite avec un léger bénéfice. Les caravanes qui viennent de la Mecque leur apportent du café; les vaisseaux anglais leur amènent des sucres, des calicots, de la porcelaine; et ils tirent d'Italie et de France des bijoux, des étoffes de soie, de la mercerie et de la quincaillerie. Je ne veux pas m'étendre davantage sur le commerce et l'industrie des Maures, parce que j'aurai occasion de traiter ces deux parties avec beaucoup de détails dans le troisième volume.

Instruction. Malgré sa paresse et son insouciance, le peuple maure, pris en général, a peut-être plus d'éducation que le peuple français, presque tous les hommes savent lire, écrire et un peu compter; il y a un grand nombre d'écoles publiques dans la régence d'Alger, où on instruit les enfans dès l'âge de quatre ans. C'est le Coran qui compose à peu près toute leur éducation; quand ils savent lire quelques chapitres de ce livre sacré, on les leur fait écrire; et lorsqu'un jeune Maure l'a appris par cœur et presque tout copié sur une planche, son éducation est achevée et tout le monde le regarde comme très instruit. Quelques uns, et surtout ceux qui veulent se livrer au commerce ou qui se desti-

nent à voyager, apprennent à compter; ils savent quelquefois les quatre premières règles de l'arithmétique, mais cela est rare, ils s'arrêtent ordinairement à la soustraction. J'ai vu à Alger plusieurs Maures qui avaient réellement de l'instruction : ils parlaient plusieurs langues et connaissaient assez bien la géographie; ils avaient même étudié l'histoire. Quelques uns avaient fait leurs études dans les colléges de Paris.

Les femmes mauresques sont privées d'éducation, et il n'y en a pas une seule qui sache lire. D'après la manière dont on les élève, elles ne peuvent pas aller dans les écoles publiques, et leurs mères ne leur apprennent presque jamais rien : comment pourraient-elles le faire, puisqu'elles sont elles-mêmes extrêmement ignorantes? Il n'y a que dans quelques familles où les femmes sachent coudre, encore l'ont-elles appris de leurs esclaves. Je décrirai avec détails le mode d'éducation suivi dans les écoles mahométanes de la Barbarie, lorsque je parlerai de celles d'Alger, qui sont les mêmes que toutes celles que j'ai vues dans les autres villes, sans en excepter Médéya.

Etat politique. La race maure altérée, comme nous l'avons dit dans le commencement de ce

chapitre, compose à elle seule la plus grande partie de la population des États algériens; mais comme c'est la moins active et la moins belliqueuse, à l'exception des Juifs cependant, elle vit dans une espèce d'oppression : dans les villes où il y avait une garnison turque, les Maures étaient soumis à beaucoup plus de vexations que des Mahométans ne devraient en supporter de leurs corcligionnaires. Dans la campagne, ils étaient opprimés par les Arabes et les Berbères qui les pillaient bien souvent, sans qu'ils osassent prendre les armes pour se défendre. Cependant le gouvernement du Dey leur avait accordé des prérogatives; ils avaient des magistrats civils et sacrés, qui étaient chargés de leur administrer la justice, suivant les lois et coutumes du pays. Chaque ville avait un *Cadi maure*, ou le juge devant lequel toutes les causes étaient portées, et dont ils ne pouvaient appeler des jugemens qu'au Souverain lui-même ; un *Mufti* qui est plus particulièrement chargé de la justice religieuse et auquel le Cadi demandait conseil dans les cas où il se trouvait embarrassé. Les Maures étaient encore soumis à tous les autres magistrats et agens de police du Dey ou de ses gouverneurs de province; mais ils avaient toujours le droit d'appe-

ler à leurs juges des injustices et des mauvais traitemens que ceux-là leur faisaient souvent éprouver.

Les Maures sont traîtres et vindicatifs ; mais ils n'ont point le caractère belliqueux. Le Dey ne les enrôlait dans son armée que lorsqu'il était attaqué par une puissance européenne ; ces soldats, non plus que les Arabes et les Berbères, qu'il appelait alors à son secours, ne jouissaient pas des prérogatives accordées à la milice turque, et lorsque le danger était passé, ils s'en retournaient chacun chez eux. Quand nous marchâmes contre Alger, très peu de Maures avaient pris les armes pour défendre leurs foyers ; ceux qui combattirent dans l'armée du Dey ne nous donnèrent pas une bien haute idée de leur courage et de leur habileté dans l'art militaire. Dans la régence d'Alger, tous les emplois du gouvernement, aussi bien que les grades dans l'armée, étaient remplis par les Turcs, les Koulouglis et quelques renégats ; mais les Maures en étaient exclus. Ceux-ci ne pouvaient absolument prétendre qu'à être *Imans* (*prêtres*), *Cadi* ou *Mufti*. Les fils aînés de marabout héritent des priviléges de leurs pères, et ils sont aussi bien respectés par les Turcs que par les Maures.

Ce peuple, qui a si souvent changé de maître, était habitué à supporter le joug lorsque les Turcs se sont emparés d'Alger; il n'a donc pas dû lui en coûter beaucoup pour vivre sous le despotisme qu'ils sont venus lui imposer. Cependant, ce despotisme le fatiguait; il comprit enfin qu'il ne devait point y avoir une si grande différence entre des hommes et des hommes. Les Janissaires traitèrent long-temps les Maures comme des vaincus sans qu'ils pensassent seulement à se révolter; mais lorsque l'expédition de lord Exmouth eut aboli l'esclavage des chrétiens et réprimé beaucoup l'audace des corsaires algériens, les Turcs commencèrent à perdre de leur influence, et ceux qu'ils opprimaient depuis trois siècles pensèrent à reconquérir leurs droits. Quand le blocus de la France vint comprimer tout à fait la piraterie, et empêcher les Janissaires de se recruter dans les états du grand Seigneur, les Maures reprirent de l'ascendant, et lorsque nous débarquâmes en Afrique, les Turcs n'osaient presque plus aller dans leurs propriétés prendre ce qui leur plaisait, ni les frapper quand ils passaient à côté d'eux dans la rue. Après la prise du fort de l'Empereur, un envoyé du Dey vint nous faire des propositions ridi-

cules ; mais quelques instans après, les Maures d'Alger s'étant rassemblés envoyèrent une députation au général de Bourmont, pour lui demander à capituler, le prier de ne point saccager la ville, et d'épargner leurs familles et leurs propriétés.

Religion. Les Maures, les Turcs, les Arabes et les Nègres qui vivent dans la Barbarie suivent tous la religion du Coran, avec quelques petites modifications qui exigent que l'on soit initié aux mystères pour être appréciées; mais ils vont tous dans les mêmes mosquées. En décrivant les autres groupes, je ferai remarquer ce qu'il y a de particulier dans leurs cérémonies religieuses, leur croyance et leurs superstitions : maintenant je vais m'occuper de la religion des Maures.

Les Musulmans algériens, comme ceux de Constantinople, sont divisés en deux sectes, les serviteurs de Mahomet et ceux d'Ali.

Les vrais Mahométans *soutiennent la prédestination absolue, que Dieu est la cause du bien et du mal, qu'il est éternel comme sa loi, et qu'il se rendra visible dans son essence même.* Ils ajoutent *que Mahomet fut élevé en la pré-*

sence de Dieu en corps et en ame, et qu'il faut prier nécessairement cinq fois le jour.

Les sectateurs d'Ali *prétendent que Dieu ne produit que le bien, que lui seul est éternel et non sa loi; que les ames des bienheureux ne voient Dieu que dans ses œuvres; que l'ame seule de Mahomet fut élevée dans le ciel et non son corps, et qu'enfin il suffit de prier trois fois par jour.*

Les Mahométans prient Dieu partout où ils se trouvent, un des préceptes du *Coran* étant que les prières sont bonnes partout. Quand l'heure de la prière est venue, les fidèles serviteurs du Très-Haut se mettent à genou où ils se trouvent, en observant de tourner le visage du côté de La Mecque: alors ils font leur prière avec toutes les salutations et les baisemens de terre voulus, sans s'inquiéter en aucune façon de ceux qui les environnent; ils n'ont point du tout cette fausse honte, que nous nommons *respect humain* : en cela, ils sont bien supérieurs à la plupart des chrétiens, qui craindraient de faire leurs prières en public. Les marchands, dans leurs boutiques, les voyageurs sur les routes, les cultivateurs dans les champs, se prosternent et prient aux heures fixées. Dans les villes

et les villages, le crieur (*Mouzzen*) monte au minaret de la mosquée, et après avoir hissé à une espèce de potence un petit pavillon blanc, il crie tant qu'il a de force : « Il n'y a qu'un Dieu, » Dieu est grand et Mahomet est son prophète, » ce qu'il répète trois fois; il continue : « Je vous » salue, venez à la mosquée adorer Dieu, et que » ceux qui sont dans les champs ou sur les che- » mins prient où ils se trouvent : les prières » sont bonnes partout. » Le Mouzzen ouvre la mosquée à minuit. A la pointe du jour, qui se nomme *Emlebat denor*, il appelle pour la première fois les fidèles à la prière; il remonte sur le minaret après midi, c'est le *Dor;* ensuite, à quatre heures du soir, *el Hasser;* après le coucher du soleil, *el Mogroub;* enfin, une heure après le coucher du soleil, *el Hatmet.* A cette époque, aussitôt que la prière est finie, les mosquées sont fermées et on ne les rouvre qu'à minuit. Dans la secte d'Ali, les prières se font à la pointe du jour, à quatre heures et à neuf heures du soir.

Il n'y a jamais que les hommes et les jeunes gens adultes qui entrent dans la mosquée. Le pavé en est toujours couvert de nattes de joncs, et on trouve à la porte un bassin rempli d'eau, ou une fontaine pour les ablutions. Tous ceux qui entrent ôtent leurs souliers dans le vestibule;

après être allés à la fontaine se laver les pieds, les mains et le derrière des oreilles, ils vont s'accroupir en se rangeant par lignes parallèles, et faisant face à la chaire où se trouve l'iman qui lit *le Coran*. Beaucoup des assistans ont un chapelet à la main, qu'ils passent dans leurs doigts en répétant les paroles de l'iman. A certains passages, ils font tous ensemble des salutations, et baisent plusieurs fois la terre dans le cours de la cérémonie, qui dure environ une demi-heure. Aux occasions solennelles et quand ils le jugent convenable, les imans prêchent : c'est ainsi que, pendant mon séjour à Alger, ils sont souvent montés en chaire pour réveiller le courage des Maures et même les engager à prendre les armes contre nous.

Les cérémonies dans les mosquées ont lieu tous les jours, mais le vendredi est le jour férié de la semaine. C'est une obligation pour ceux qui sont dans les villes et les endroits où il y a un temple, de s'y rendre ce jour-là au moins une fois après midi, ensuite chacun peut vaquer à ses affaires comme les autres jours; Mahomet n'a point fait une obligation du repos le vendredi. C'est un pavillon vert que le mouzzen hisse sur le minaret ce jour-là ; le prince, ou le comman-

dant de la ville, fait arborer son drapeau sur tous les forts, et les tribus plantent les leurs autour des Marabouts situés sur leur territoire. Beaucoup de Maures ne travaillent pas le vendredi, mais il y en a au moins autant qui ne changent rien à leurs habitudes, si ce n'est d'aller à la mosquée après midi; ce jour ressemble assez à notre dimanche et au samedi des Juifs.

Indépendamment du vendredi, les Maures ont plusieurs autres jours de fête dans l'année; je vais en parler succinctement, en me réservant d'y revenir lorsque je traiterai des coutumes algériennes en particulier.

Calendrier des Mahométans. Avant de parler des fêtes observées par les Musulmans, il est absolument nécessaire de donner une idée de leur calendrier, non pas parce qu'il est peu connu, mais parce que cela est indispensable pour l'intelligence de ce que nous allons dire. L'année mahométane est réglée sur le cours de la lune: elle se trouve ainsi divisée en douze mois, dont chacun correspond à une révolution entière de cet astre autour de la terre; on dit: le premier jour de la lune, le deuxième jour de la lune, etc., *Delhhadjé*, comme nous disons le premier, le deux mai, etc., et cela jusqu'au moment du re-

nouvellement de la lune. Le premier mois de l'année se nomme *Mohharrem :* il correspond à la fin de juin et au commencement de juillet ; le second *Safar*, et les autres, *Rabii-el-eouel, Rabii-et-tany, Djoumad-el-eouel, Djoumad-et-tany, Redjeb, Chaaban, Ramadan, Chaoual, Delkaadé, Delhhadjé,* qui correspond à la fin de mai et au commencement de juin; ces mois ont alternativement 29 jours et 30 jours : ainsi l'année est composée de 354 jours seulement.

Le premier jour de l'an se nomme *Achara.* Les Maures célèbrent ordinairement ce jour en faisant des aumônes, ou en versant quelques sommes dans les caisses destinées au soulagement des pauvres.

La seconde fête est la naissance de Mahomet; elle arrive le deuxième jour de *Rabii-el-eouel.* Alors on met des lampions sur les minarets des mosquées, on en illumine l'intérieur avec un grand nombre de lampes, et elles restent ouvertes pendant toute la nuit. Chaque particulier décore sa maison le mieux qu'il peut, et il allume dans l'intérieur de ses appartemens autant de bougies que ses moyens le lui permettent. Chacun vit aussi bien qu'il lui est possible; les femmes font des pâtisseries, et surtout des plats de

couscoussou cuit avec du mouton ou des poules. Le soir, les cafés sont illuminés, et il y a des musiciens dans tous; les Maures, parés, depuis le matin, de leurs plus beaux habits, vont s'y accroupir, boire du café en fumant leur pipe et écouter la musique qui semble leur plaire beaucoup, mais qui n'est point du tout agréable pour un Français. La fête de Mahomet dure deux jours consécutifs, pendant lesquels les Musulmans vaquent à leurs affaires, vont à la mosquée aux heures voulues, vivent très bien chez eux, et se réunissent le soir dans les cafés.

Le *Ramadan*, qui est le neuvième mois de l'année, est le temps du carême des Maures, qui commence en *Chaaban*, à une époque qu'on appelle *Herjan;* mais c'est particulièrement dans le mois de *Ramadan* que le jeûne est de rigueur. Pendant ce mois entier, ceux qui observent bien leur religion s'abstiennent de toute débauche, et vivent le plus honnêtement qu'il leur est possible; il ne leur est permis de boire que de l'eau, de faire un seul repas le soir après le coucher du soleil, et ils ne doivent ni fumer ni priser dans toute la durée du jour; mais le soir les cafés sont ouverts, on y va fumer sa pipe et boire du café. Les mosquées sont aussi ouvertes et éclairées;

mais après la prière, il n'y va presque plus personne. On peut circuler dans les rues jusqu'à minuit : à cette heure, des musiciens nègres les parcourent en faisant un charivari terrible avec toutes sortes d'instrumens, et tout le monde rentre ; on fait alors un petit repas ou collation qui s'appelle *zaor*, on se couche ensuite, et le lendemain on recommence absolument la même vie, qui dure jusqu'au 29 du mois.

Le 26, à midi, tous les bons croyans vont chez le Mufti, chef des imans, et chez l'Adi, premier iman, avec chacun une bougie plus ou moins grosse à la main, et en chantant, le long du chemin, des versets du Coran. En sortant de chez l'Adi, on se rend, toujours avec le même cérémonial, devant la porte du palais du Dey, ou celle du chef militaire de la ville, et on dit pour sa conservation une prière qui se nomme *Fata*. Cette prière terminée, la procession va à un Marabout déterminé; à Alger, c'est celui de Sydi-Abderrahman, et après s'être prosterné et avoir adressé une courte prière au saint homme, chacun donne sa bougie au gardien, et rentre ensuite chez lui. Dès le 27 au soir, les nègres ne font plus de musique dans les rues.

Le 29, après le coucher du soleil, le Mufti et

tous les imans montent ensemble sur le minaret de la mosquée, pour voir s'ils peuvent découvrir la lune, et aussitôt qu'ils l'ont vue, ils se rendent auprès du prince pour lui annoncer que la lune s'est levée et qu'elle leur promet une excellente année. Cet heureux événement est aussitôt annoncé par un coup de canon ou une décharge de mousqueterie; alors tous les hommes quittent leurs maisons pour aller dans les cafés, qui sont parfaitement illuminés et où on fait de la musique. Ce soir-là, on boit du café et du rhum en fumant sa pipe et se pâmant au son mélodieux des instrumens; on peut y rester aussi tard que l'on veut, et il y a même des fidèles qui y passent toute la nuit. Le lendemain, à la pointe du jour, les Maures font une grande ablution, soit chez eux, soit à une des fontaines publiques, et se rendent ensuite dans les mosquées : en sortant des mosquées, ils vont se promener; ceux qui sont sur les côtes prennent des bateaux pour aller sur la mer. Les enfans jouent à toutes sortes de jeux sur des places désignées pour cela; un grand nombre se tiennent dans les rues et aux portes des mosquées avec un flacon de verre, de cuivre et même d'argent à la main, dans lequel il y a de l'eau avec un peu d'essence de rose ou de jasmin,

et dont ils jettent quelques gouttes sur les passans en leur tendant la main. La fête dont je parle est celle du *Beyram:* ce jour-là, il y a réception au palais, tous les grands et les consuls étrangers s'y rendent pour présenter leurs félicitations au souverain et lui baiser la main, les Janissaires exécutent des joûtes; j'en parlerai dans le dernier volume.

Le Beyram dure pendant quatre jours, que les Maures passent à prier aux heures indiquées, à se divertir et à faire bonne chère. Il n'est pas défendu de travailler; et en sortant des mosquées, au lieu de s'amuser, beaucoup se livrent à leurs occupations habituelles. Dans cette circonstance comme dans toutes les autres, et je le dis une fois pour toutes, les femmes ne paraissent point: partout on ne voit que des hommes et des enfans mâles; elles ne prennent point part à la joie publique, il ne leur est pas même permis de se réunir dans les maisons pour se divertir entr'elles; mais celles du même logis se parent le mieux qu'il leur est possible, et profitent de la bonne chère que fait leur époux commun.

Fête de *Haïd-el-Kebir.* Cette fête arrive soixante-dix jours après le Beyram, dans le mois de *Delhhadjé:* à cette époque, chaque fa-

mille tue un mouton pour se régaler; les personnes riches en tuent plusieurs, afin d'en envoyer aux familles pauvres qui n'ont pas le moyen d'en tuer. On va à la mosquée à six heures du matin; des coups de canon ou des décharges de mousqueterie sont tirés par ordre du souverain, ou du commandant de la ville. Cette fête dure quatre jours; le quatrième, l'Aga, après avoir revêtu le Caftan, va rendre une visite au souverain et fait jeter sur son chemin de l'argent aux pauvres : cette distribution se nomme *l'Aouaïte*.

Enfin, une fête des Maures a lieu le premier jour du mois de *Chaoual*, que l'on appelle *Herva* en Barbarie. Ce jour-là, après être sortis de la mosquée, les Maures se répandent en foule dans la campagne, coupent, avec une pièce d'or, du blé ou de l'orge qu'ils emportent chez eux. Cette fête paraît être peu solennelle; les autorités n'y prennent point de part.

Telles sont les fêtes observées par les Mahométans qui habitent la régence d'Alger; elles sont en bien moins grand nombre que les nôtres, et les fidèles ne sont point obligés de les chômer entièrement : en cela le prophète a eu parfaitement raison; il savait qu'il n'y a rien de si

pernicieux pour les hommes que l'oisiveté, et tout en leur ordonnant de remplir scrupuleusement les pratiques religieuses qu'il leur a imposées dans son livre, il ne leur a point défendu de se divertir ni de vaquer à leurs affaires. Le chef du christianisme pensait absolument de la même manière : « Si votre âne tombait dans un » puits le jour du sabbat, disait-il aux Juifs qui » croyaient commettre un grand péché en travail- » lant pendant cette fête, le laisseriez-vous pé- » rir sans le retirer ? » Les disciples de Jésus ont oublié cette maxime de leur maître ; ils ont fait plus, ils ont si bien altéré sa doctrine que nous chercherions en vain à la reconnaître dans celle que prêchent aujourd'hui nos prêtres. La religion de Mahomet a bien des défauts : le précepte de forcer par le fer tous les hommes à l'embrasser, et de regarder comme ennemis tous ceux qui ne le font pas, est épouvantable ; mais, sous beaucoup de rapports, elle ne le cède à aucune autre pour la beauté de sa morale.

Dans leurs mosquées ou ailleurs, aux heures de la prière, les Maures répètent des versets du Coran, mais les dévots prient encore à d'autres époques du jour. On en rencontre souvent dans les rues, sur les routes et au milieu de la cam-

pagne, assis les jambes croisées, avec un chapelet dont ils passent continuellement les grains entre leurs doigts. Je suis bien persuadé que le plus grand nombre fait cela par distraction, comme les femmes frappent avec la main sur un pot de terre que recouvre une peau de mouton; mais il y en a quelques uns qui prient réellement, et il le font d'une manière fort remarquable; au lieu de répéter des *pater* et des *ave* à l'infini, au premier grain ils disent : *Grand Dieu*, et toujours en suivant : *Dieu puissant*, *Dieu bon*, *Dieu juste*, etc. Pendant ce temps, fidèles à leurs habitudes, ils ont la pipe à la bouche, et souvent à côté d'eux une tasse de café qu'ils boivent par petites portions.

Je ne parlerai point ici du mariage ni de la circoncision, que je réserve pour l'article suivant, parce que ce sont plutôt des actes civils que des actes religieux. Nous allons décrire maintenant les cérémonies funéraires, et dire toute la vénération que les Musulmans ont pour les morts, auxquels ils rendent un véritable culte.

Cérémonies funéraires. Les cérémonies funéraires sont à peu près les mêmes pour les femmes que pour les hommes : ainsi, dans ce que nous allons exposer, afin de ne pas répéter deux

fois les mêmes choses, nous indiquerons les usages particuliers pour le sexe féminin.

Quand un Musulman meurt, ses esclaves, ou ses parens s'il n'est pas assez riche pour se faire servir, lavent bien son corps, mettent du coton imprégné de camphre dans la bouche, les narines, les oreilles, sur les yeux, sous les aisselles, etc.; l'habillent ensuite comme pour un jour de fête, l'enveloppent dans un drap blanc, et le couchent sur son lit. Lorsque cette cérémonie est terminée, on laisse entrer les femmes, puis les parens qui pleurent à chaudes larmes et se succèdent auprès du défunt pendant les vingt-quatre heures qu'il reste exposé. Pour porter le mort en terre, on le place sur un brancard fait en planches qu'on recouvre d'un drap d'or ou d'une étoffe de soie, suivant sa qualité. Quand c'est une femme, le brancard est recouvert avec un des rideaux de sa chambre à coucher. Si elle est enceinte, on fait au milieu du corps une protubérance avec des cercles en bois : pour les femmes du moyen âge, le rideau peut être d'une couleur quelconque; mais, pour une vieille femme, il doit être blanc. Quand c'est une demoiselle, on la recouvre avec une ceinture de soie bleue brodée en or.

Quel que soit le sexe, le brancard est toujours porté par des hommes, qui s'offrent d'eux-mêmes, parce qu'ils regardent cela comme une très bonne action, et dès que le cortége est hors de la maison, ils sont suivis par plusieurs autres qui leur demandent à prendre leur place quand ils seront fatigués ; en sorte qu'avant d'arriver au lieu de la sépulture, un brancard a souvent changé dix fois de porteurs. Les parens et les amis du défunt, réunis dans sa maison, l'accompagnent, mais ses femmes restent chez elles. Il est d'usage, et surtout chez les grands, qu'à la mort du chef de la maison, même de ses épouses, on donne la liberté à quelques uns de ses esclaves, et plus on est riche, plus le nombre en est grand; c'est un honneur auquel les Maures attachent une haute importance. Chaque esclave libéré reçoit un billet par lequel on lui donne sa liberté; ce billet est placé dans une fente faite à l'extrémité d'un roseau que l'esclave porte en élevant les bras et marchant en tête du cortège, qu'il conduit d'abord à la mosquée. Là, le corps est posé à terre, les parens se prosternent autour, et l'on chante quelques versets du Coran ; ensuite on se remet en route dans le même ordre pour aller au cimetière.

Aussitôt qu'une personne est morte, on prépare, dans sa maison, des mets, et surtout du *cous-coussou* avec du mouton, pour donner à manger à ceux qui viendront assister à ses funérailles; on y joint aussi des fruits secs et frais; tout cela, porté par des esclaves, suit le cortége. Les mendians et les pauvres gens que l'on rencontre sur le chemin, et ceux qui sont avertis d'avance, ne manquent pas de suivre pour avoir part aux distributions que l'on est dans l'usage de faire sur la tombe d'un Mahométan. Arrivé au lieu de la sépulture, on dépose le corps, et aussitôt que tout le cortége est entré, on ferme la porte, si c'est dans une propriété particulière close de murs, comme il y en a beaucoup autour de toutes les villes de la Barbarie Les assistans récitent alors des prières sans recueillement et avec une nonchalance vraiment étonnante. La tombe ouverte a une profondeur de cinq pieds environ; les quatre faces sont garnies de murs en briques jusqu'à moitié de la hauteur. Le corps descendu, enveloppé comme il était sur le brancard, on lui tourne la tête du côté du Sud (tous les tombeaux sont orientés du Sud au Nord). La poitrine se trouve un peu élevée par un exhaussement pratiqué exprès dans le fond de la fosse; et on

place le coude gauche de manière à ce que le corps soit appuyé dessus. Cela fait, on découvre la figure du mort pour la regarder une dernière fois, et on le recouvre ensuite avec des plaques d'ardoise ou des dalles de pierre, qui ont été préparées à l'avance. Quand toutes les dalles sont placées, on jette de la terre dessus, et enfin on met la tombe qui se compose de quatre pierres disposées en un rectangle très oblong, et dont celles des deux extrémités sont beaucoup plus élevées que celles des faces. Pour les pauvres, cette tombe se compose de quatre morceaux d'ardoise ou de pierre quelconque; pour la classe moyenne, ces pierres sont taillées ; pour les gens riches et pour les grands, elles sont sculptées et posées sur un massif en maçonnerie : souvent ce sont de très beaux marbres, parfaitement travaillés, que l'on fait venir exprès d'Italie (*voy.* l'Atlas). Le mort, placé de la manière que nous venons de dire, est très à son aise dans son tombeau, et à l'abri de la dent des chacals. Quand j'ai demandé aux Algériens pourquoi ils plaçaient les corps dans la posture dans laquelle je les leur avais vu mettre : « C'est afin, m'ont-ils répondu, » que s'ils ne sont pas bien morts, et qu'ils vien- » nent à se réveiller, ils puissent facilement soule-

» ver les pierres et s'en aller. » Cette réponse ne me satisfit point du tout. Quand l'inhumation est terminée, on distribue aux assistans une partie de ce que l'on a apporté, on donne en outre quelqu'argent aux pauvres ; mais les plats de couscoussou et plusieurs corbeilles de fruits sont conservés, et on les reporte dans la maison du défunt, où tous ses parens et ses amis viennent les manger, en déplorant sa perte et vantant ses vertus.

Pendant ce temps, les esclaves auxquels on a donné la liberté s'en vont chez le Cadi avec leur billet à la main; ce magistrat, après en avoir pris lecture, leur annonce qu'ils sont libres, qu'ils jouissent dès ce moment de tous les droits de citoyens, et les exhorte à en faire bon usage.

Pendant mon séjour en Barbarie, j'ai assisté aux inhumations de tous les genres. Le luxe de ces cérémonies variait avec la condition du défunt : quand c'était un homme pauvre, il n'y avait point de plats de *couscoussou* ni de distribution de comestibles; on se contentait seulement de donner quelques *mouzones* (1) aux men-

(1) Petite pièce de monnaie qui vaut 10 centimes

dians qui l'avaient accompagné jusqu'à sa dernière demeure. Les enfans en bas âge n'étaient accompagnés que par deux ou trois personnes, au nombre desquelles le père se trouvait toujours.

Le plus bel enterrement que j'aie vu à Alger a été celui de la fille de Mustapha-Pacha, un Dey célèbre; ce cortége était très beau, deux négresses marchaient devant avec des papiers à l'extrémité d'un roseau, et un grand nombre d'autres esclaves des deux sexes suivaient en portant des plats de couscoussou cuit avec de la viande, et des corbeilles remplies de fruits secs et frais. Les deux frères de cette dame faisaient partie du convoi; mais à part les négresses, il n'y avait pas une seule femme. La sépulture de la famille de Mustapha-Pacha se trouve située dans le faubourg de Bab-Azoun; elle est entourée de murs très élevés, et une porte grillée en ferme l'entrée. Je suivais le convoi depuis la sortie de la ville; lorsqu'il fut sur le point d'entrer au cimetière, je me plaçai en avant du brancard, craignant qu'en restant derrière on ne fermât la porte aussitôt qu'il serait entré pour m'empêcher de le suivre. En arrivant à cette porte, je trouvai les deux frères, des hommes superbes, placés

de chaque côté, qui me repoussèrent un peu brusquement; mais leur ayant fait comprendre que je ne voulais point du tout troubler la cérémonie, et ayant dit positivement que je voulais entrer, ils y consentirent. Je me plaçai alors au milieu d'une touffe de palmiers, de laquelle je pouvais parfaitement voir dans l'intérieur du tombeau. Lorsque l'ouverture eut été reconverte avec les dalles, je sortis de ma retraite : aussitôt tous les assistans qui chantaient alors des versets du Coran, jetèrent des cris d'indignation; mais je leur adressai quelques paroles de paix, et les frères étant venus dire qu'ils m'avaient permis d'entrer, l'agitation se calma, et on continua à réciter les prières. Quand le corps fut tout à fait recouvert, les esclaves portant les corbeilles de fruits les placèrent proche du tombeau, et on distribua des dattes, des raisins, des figues, et quelques oranges, dont on me donna aussi bien qu'à tous les Musulmans présens; les pauvres reçurent en outre de l'argent. Quant aux plats de couscoussou et quelques unes des corbeilles de fruits, on les découvrit, mais on n'y toucha pas; j'en fis l'observation en demandant qu'on les distribuât aussi. « Dieu garde, » me répondit un Maure, « c'est pour nous ceux-ci; nous al-

» lons aller les manger dans la maison de la dame » avec ses frères et tous ses parens. » Je retournai à la ville avec les deux frères de la défunte, qui me firent son éloge tout le long du chemin, en y mêlant de temps en temps celui de leur père, sans paraître affligé le moins du monde. Dans le cours de la conversation, j'eus occasion de leur dire qu'ils se trouveraient un jour tous réunis dans le ciel : «Non, non, répliquèrent-ils, quand on est mort tout est fini. » Ces paroles me surprirent un peu : car le Coran promet une autre vie aux fidèles avec la jouissance de toutes sortes de plaisirs. Qui n'a pas entendu parler du paradis de Mahomet?

Une portion du repas destinée pour ceux qui ont assisté aux funérailles est portée dans la mosquée et donnée à des imans, qui se nomment *Talva*, avec une certaine somme d'argent, afin qu'ils disent des prières pendant sept jours pour le repos de l'ame du défunt. Les personnes qui ne peuvent pas payer n'ont point part à leurs prières ; mais elles en sont dédommagées par celles de leurs parens et de leurs amis, comme je vais le dire.

Tous les Musulmans dont j'ai eu occasion d'étudier les mœurs en Afrique, ont une très grande vénération pour les mânes des morts ; ils

vont très souvent dans le lieu où ils reposent adresser des prières au ciel pour eux ; à certaines époques de l'année, ils se couchent sur les tombeaux et appellent par leur nom ceux qui y sont enfermés. Les enfans accompagnent quelquefois leurs parens dans les visites qu'ils font aux tombeaux; les femmes elles-mêmes, auxquelles on refuse une ame, et qui n'assistent jamais à aucune cérémonie religieuse, sont obligées d'aller prier et pleurer sur la tombe de leur mari et de leurs parens : c'est, je crois, la seule manière dont elles célèbrent le vendredi. Ce jour-là, costumées comme quand elles sortent dans la rue, et accompagnées par des esclaves, elles se rendent en grand nombre dans les cimetières, se prosternent sur les tombes, pleurent et font souvent retentir les airs de leurs cris douloureux.

Chaque famille décore les tombeaux des siens le mieux qu'il lui est possible : on plante autour différentes espèces d'arbrisseaux; l'intérieur du rectangle est rempli d'une terre bien meuble dans laquelle on cultive des fleurs ; aux deux extrémités, se trouvent des vases en terre maçonnés dans les massifs, qui sont remplis d'eau et dans lesquels on met des fleurs, que l'on renouvelle de temps en temps. Les pauvres gens, qui ne peu-

vent pas autant s'occuper des tombeaux de leurs pères, les recouvrent d'une couche de chaux vive qu'ils étendent autour aussi loin qu'il leur est possible; presque tous ceux qui sont placés près des habitations dans la campagne sont ainsi blanchis.

Les sépultures particulières, closes de murs, sont tenues avec un soin très grand; les murs sont tapissés de lierre ou de vigne; des bananiers, des palmiers, des cyprès, etc., ombragent les tombeaux. Il existe presque dans toutes une galerie couverte ornée de colonnes en marbre blanc, sous laquelle sont placés des tapis ou des nattes de jone, qui servent au repos de ceux qui viennent prier. Souvent la famille entière va passer la journée dans ce lieu.

Les Algériens ont l'habitude de placer les tombeaux tout autour des lieux habités, dans les villes aussi bien que dans les villages. Le plus grand respect leur est dû : celui qui serait pris à violer l'asile d'un mort serait mis en pièces sur-le-champ; mais, hélas! le malheur et la crainte étouffent tous les sentimens généreux dans le cœur de l'homme. Alger, et toutes les villes de la régence dont nous nous sommes emparés, étaient ainsi entourées de tombeaux; ces tombeaux, nous les avons violés dès le principe : j'ai vu des sol-

dats les ouvrir pour savoir s'ils ne renfermaient pas quelque trésor. Les ossemens des morts ont été jetés à la voirie; des corps entiers, encore enveloppés dans leurs linceuls blancs, gisaient le long des chemins. Des Musulmans, l'œil abattu et l'air déconcerté, contemplaient ce triste spectacle sans oser dire un seul mot; quelques uns venaient ramasser religieusement les ossemens épars et les emportaient. Mais au bout de quelque temps, des bivouacs furent établis au milieu des cimetières; les travaux de défense et d'utilité publique exigèrent qu'on en détruisît la plus grande partie. Le terrain fut défoncé, les murs démolis, et personne ne se présenta pour recueillir les dépouilles des morts. Bien loin de là, un grand nombre de ces mêmes Algériens, qui, quelques mois auparavant, leur portaient une si grande et si sainte vénération, travaillaient alors à violer leurs demeures et disperser leurs os (1).

Je ne pus être témoin de ce nouveau genre de scandale sans en être profondément affligé : dans

(1) Beaucoup de Maures et d'Arabes étaient employés aux travaux que les Français ont fait exécuter autour d'Alger.

ces Musulmans qui travaillaient avec nos soldats, je voyais un fils foulant aux pieds les restes de son père, après les avoir arrachés du tombeau; un père brisant les os de son fils, un mari dispersant ceux de sa femme; et tout cela avec une indifférence capable de révolter le cœur le plus froid. Quel homme n'aimerait pas mieux mourir que d'acheter si cher l'existence?

Marabout. Les Maures ont des Marabouts comme tous les autres Musulmans, mais ils ont beaucoup moins de confiance en eux que les Berbères et les Arabes; cependant ils les consultent encore très souvent, ils leur font des cadeaux et poussent la complaisance jusqu'à leur abandonner leurs filles et leurs femmes. Ces dames se rendent souvent chez eux accompagnées seulement de quelques négresses, et Dieu sait ce qu'elles y font; je suis cependant certain qu'elles y prient quelquefois. Après avoir fait connaissance, un peu malgré lui, avec le Marabout vivant chargé de la garde du tombeau de Sydi-Abderrahman près d'Alger, j'allais de temps en temps lui rendre des visites qu'il recevait assez bien; plusieurs fois j'ai trouvé des Mauresques prosternées autour de la châsse du saint et priant avec ferveur. Les esclaves ne priaient

point : elles restaient dans la pièce qui précède la chapelle, ou bien elles étaient assises près des fenêtres. Je dois dire ici que ce Marabout était très vaste, et qu'il y avait au premier des chambres dans lesquelles on n'a jamais voulu me laisser aller, et où j'ai souvent entendu des voix de femmes ; c'était là, probablement, que se consommaient les plus secrets mystères, ceux qui avaient des propriétés fécondantes.

Superstitions. Il y a certaines fontaines, certains lieux que non seulement les Maures, mais encore tous les Algériens, croient doués de propriétés particulières, et près desquels ils vont en pèlerinage, pour être protégés dans leurs voyages et dans leurs entreprises, guéris de certaines maladies, préservés de plusieurs maux, etc. Ce n'est pas indifféremment et sans consulter les Marabouts et les devins dont ils ont un grand nombre, qu'ils entreprennent des pèlerinages : en cela, ils se conduisent absolument comme la plupart des paysans de nos campagnes. En décrivant ces lieux, je dirai pourquoi ils sont célèbres, et les cérémonies qu'on y pratique.

Les Algériens reconnaissent deux puissances surnaturelles, celle du ciel et celle de l'enfer. Quoi qu'il leur arrive, ils disent toujours :

« Dieu l'a voulu ainsi, c'était la volonté de Dieu; » ils n'attribuent presque jamais à la Divinité les maux qui les affligent : « Ce sont les démons, les » esprits malins, disent-ils, qui font tout le mal » qui arrive sur la terre. » Et pour cela, ils les craignent beaucoup. Quand un Maure a mangé une plante ou un fruit qui lui a fait du mal, il en attribue l'effet à la présence du démon qui s'est logé dedans; et il va dire en confidence à ses amis en leur montrant l'objet : « Ne touchez pas » à cela dans quelqu'endroit que vous le trouviez, » un esprit malin s'en est emparé; » et ceux-ci le croient presque toujours. Si une maison devient malsaine par une cause quelconque, ou que l'imagination ardente du maître lui ait fait voir quelque chose dans l'intérieur ou dans les jardins : « Les diables sont ici, dit-il à sa famille, il » faut nous en aller. » Aussitôt tout le monde déloge, en n'emportant bien souvent qu'une portion du mobilier. Le propriétaire fait part de sa terreur à ceux qui veulent l'entendre, la maison est abandonnée pour jamais, personne n'ose plus l'habiter, et elle finit par tomber en ruine. C'est de là que l'on m'a dit provenir cette grande quantité de maisons ruinées que nous avons trouvées en arrivant dans les environs d'Alger.

Non seulement les Maures croient que les esprits ténébreux s'emparent de certains objets; mais ils sont encore persuadés qu'ils jettent des sorts sur ceux qui leur déplaisent, et qu'ils entrent dans le corps des personnes, dont ils font ensuite tout ce qu'ils veulent.

On peut se garantir de la malice du diable en portant sur soi certains talismans et surtout des amulettes, ou petits sacs de fer-blanc ou de maroquin avec une fleur d'or brodée sur le devant, et dans lesquelles est enfermé, bien enveloppé dans de la toile enduite de cire blanche, un morceau de papier sur lequel sont tracées quelques figures mystiques, accompagnées de versets du Coran et d'une conjuration plus ou moins bizarre contre les esprits malins. Ce sont les Marabouts et les Devins qui distribuent ces amulettes à ceux qui les demandent, et cette distribution n'est pas gratuite; c'est un très grand commerce pour ces gens-là : presque tous les Algériens musulmans ne se contentent pas d'en attacher à leur cou ainsi qu'à celui de leurs enfans, ils en font aussi porter à leurs chevaux, mulets et chameaux; j'en ai même vu plusieurs fois au cou des ânes. Voici la traduction littérale de ce qui est écrit sur le papier renfermé dans une de ces amulettes que

j'ai trouvée à la Kasba, le jour de notre entrée dans ce palais.

Voici l'*Amulette de notre seigneur Mohamed pour son chameau.*

« Au nom de Dieu, clément et miséricor-
» dieux; que Dieu me soit propice ! Il n'y a de
» Dieu que le vrai Dieu. Croyance et résigna-
» tion! Dieu est très grand ; grandeur et gloire!
» Que Dieu soit loué avec dignité et honneur !
» Que Dieu soit loué de ses bontés et bienfaits!
» Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu,
» le sublime, le grand. Confiance et résignation !
» Certes, la création des cieux et de la terre est
» plus grande que la création des hommes ; mais
» la plupart des hommes ne le savent pas (1).
» O Dieu, triste sévérité, malheur ou feu brû-
» lant; du bois sec, de l'eau gelée, un esprit
» malin et une faveur bienveillante ! O Dieu, ôte
» le regard de l'envieux d'entre ses deux yeux,
» et ôte son regard d'entre ses deux lèvres, et
» tourne la vue deux fois, et un cinquième re-

(1) Tout ceci est extrait du Coran ; ce qui suit est la formule de conjuration : c'est un galimatias composé pour en imposer à la crédulité.

» gard te frappe ; mais il est émoussé. Du sang
» eoagulé, de la ehair subtilisée qui va s'atta-
» eher à l'envieux : tourne eneore la vue, vois-
» tu une ouverture ? O Dieu, prive-le de la
» lumière par ta foree et ta puissance ! ô maître
» de la gloire et de l'illustration ! ô toi qui envi-
» ronnes les nuits et les jours pour les partager!
» ô toi, mon aide dans les adversités ! ô mon
» seeours dans le malheur ! ô mon maître (1)!

» Au nom de Dieu, clément et misérieor-
» dieux : le Dieu bon, depuis lequel il n'y en a
» pas eu d'autres ; lui qui vit et subsiste toujours.
» Il n'est sujet ni à dormir ni à sommeiller; à lui
» appartient ee qui est dans les eieux et sur la
» terre. Qui pourrait intereéder près de lui, si
» ee n'est par sa permission? Il connaît ee qui est
» devant les hommes et ee qui est par derrière,
» et ils ne eonçoivent de la science que ce qu'il
» veut leur aeeorder. Son trône embrasse les
» eieux et la terre, et il n'a pas de peine à les
» garder ; il est le sublime, le grand.

» Au nom de Dieu, clément et misérieor-

(1) Ici se termine la formule de conjuration ; le reste se compose de passages du Coran qu'on retrouve souvent sur les amulettes et les pièces gravées.

» dieux : il est le Dieu unique, le Dieu éternel,
» qui n'engendre pas et qui n'est pas engendré,
» et il n'a point son égal.

» Au nom de Dieu, clément et miséricor-
» dieux : j'ai recours au maître de l'aurore
» contre la malignité de ses créatures, et contre
» la malignité de la nuit lorsqu'elle survient,
» et contre la malignité de ceux qui font des
» nœuds en soufflant (1), et contre la malignité
» de l'envieux lorsqu'il nuit.

» Au nom de Dieu, puissant et miséricor-
» dieux : j'ai recours au maître des hommes,
» Roi des hommes, Dieu des hommes, contre
» la malignité du perfide instigateur qui séduit
» le cœur des hommes, qu'il soit génie ou
» homme.

» Au nom de Dieu, puissant et miséricor-
» dieux : louange à Dieu, le maître des mondes,
» le clément, le miséricordieux, le Roi au jour
» du jugement ! C'est toi que nous adorons,
» c'est à toi que nous demandons du secours ;
» conduis-nous dans la voie droite, dans la voie
» de ceux que tu as comblés de tes bienfaits, et

---

(1) Les sorciers.

» qui ne sont pas exposés à ta colère, mais non » dans la voie des égarés.

» Au nom de Dieu, puissant et miséricor- » dieux, lorsque le ciel s'est ouvert contre tout » œil qui vous regarde avec envie; au nom de » Dieu, etc. Tu peux en délivrer par ta force » et par ta puissance (1). »

40	10	20	8
7	21	9	41
12	42	6	18
19	5	43	11

Ce carré magique, et qui occupe dans l'amulette absolument la même place qu'ici, se compose de chiffres dont l'addition, dans les deux sens perpendiculaires et suivant les diagonales,

(1) Ce dernier alinéa est un préservatif contre l'œil malin.

donne toujours pour résultat le nombre 78, somme des quatre lettres du mot H K I M (sage), auxquelles on assigne les valeurs numériques suivantes : H = 8, K = 20, I=10, M=40; 78 est un nombre auquel les Musulmans attachent sans doute des idées superstitieuses, comme les chrétiens au nombre 13.

Tout en ayant une grande peur du diable et en cherchant à éviter les piéges qu'ils le croient occupé continuellement à tendre aux hommes, les Maures le supposent presqu'aussi puissant que Dieu, et lui accordent surtout une connaissance parfaite de l'avenir, qu'il peut donner à ceux dont il s'empare du corps. Ils vont plus loin, et prétendent que les possédés peuvent transmettre, pour un temps plus ou moins long, cette faculté à qui bon leur semble. Dans cette persuasion, ils engagent leurs esclaves à recevoir le diable dans leur corps, pour leur donner ensuite à eux-mêmes le pouvoir de lire dans l'avenir, afin d'être instruits des choses qui les intéressent. Ceux-ci se réunissent alors dans une maison uniquement destinée pour ces sortes de cérémonies, et là, au bruit des instrumens les plus sauvages, ils se livrent aux pratiques les plus barbares et en même temps les plus ridicules que l'on puisse imaginer.

Comme il n'y a guère que des nègres acteurs dans ces scènes de magie, nous renvoyons leur description à l'article où nous parlerons de ce groupe d'hommes.

Mœurs et coutumes. L'oisiveté est la mère de tous les vices : cette maxime trouve son application chez les hommes dont nous nous occupons maintenant. Le peuple maure est le plus paresseux de tous ceux que j'ai vus jusqu'à présent; il est bien certainement aussi le plus vicieux. La mauvaise foi, le parjure, l'insouciance, ne sont pas les plus grands défauts des Maures : ils poussent le libertinage au dernier point. Quoiqu'ils soient possesseurs de plusieurs femmes charmantes, attentives à combler leurs moindres désirs, ils cohabitent avec leurs esclaves, et fréquentent les filles publiques, qui sont toujours en très grand nombre dans les villes de Barbarie; mais tous ces plaisirs ne les satisfont point, ils en inventent qui nous feraient horreur. La différence de sexe n'est point un obstacle à leur caprice : de jeunes garçons de huit à douze ans, et même des hommes faits, se prêtent sans scrupule aux plus dégoûtantes complaisances. Le Dey d'Alger avait ses mignons; presque tous ses Beys et un grand nombre de ses officiers imi-

taient son exemple. Un an après notre arrivée en Afrique, cet usage honteux existait encore: les garçons chargés de masser dans les bains d'étuves ont offert leurs.... services à plusieurs officiers français. Ceux de nos soldats doués d'une jolie figure ont eu à repousser les propositions dégoûtantes des Algériens. Enfin, le gouverneur que le Bey de Tunis avait envoyé à Oran, par suite du traité conclu entre lui et le général Clauzel, n'avait dans son harem qu'un jeune homme de dix-huit ans, qui était toujours assis à côté de lui quand il restait dans son palais, et qui l'accompagnait dans toutes ses promenades.

La sobriété si vantée des Maures n'est qu'une conséquence de leur paresse ; ceux qui peuvent se faire servir vivent bien, du moins à leur manière. Ils vous prônent souvent leurs pâtisseries, les plats délicieux que font leurs femmes, et enfin la sensualité avec laquelle ils prennent le café suffirait seule pour prouver qu'ils sont gourmands. Sous le despotisme des Turcs, la peur du châtiment et le manque d'occasions les empêchaient de boire du vin, mais beaucoup en boivent aujourd'hui ; on rencontre souvent, dans les rues d'Alger, des Maures tellement

ivres qu'ils tombent à chaque instant, et plusieurs cabarets, tenus par des Espagnols et des Italiens, en sont remplis du matin au soir.

La perfidie des Maures fait qu'ils n'ont point de confiance les uns dans les autres; c'est ce motif aussi qui les engage à séquestrer leurs femmes. Cette défiance continuelle les force à vivre entr'eux d'une manière extrêmement désagréable. Un Maure ne reçoit presque jamais de visites chez lui : quand quelqu'un se présente, ses esclaves ferment la porte et disent qu'il n'y est pas. Les amis et les parens ne sont cependant pas traités toujours aussi durement : on les reçoit, à certaines heures de la journée, dans un vestibule qui est à l'entrée de la maison, bien loin des appartemens, et dans lequel le maître est assis les jambes croisées, en fumant son tabac.

Les Maures sont voleurs au delà de tout ce qu'on peut imaginer; non seulement ils prennent tout ce qui leur tombe sous la main, mais encore ils emploient toutes sortes de moyens pour captiver votre confiance, afin de mieux en abuser quand l'occasion se présentera. Les chefs de l'administration française qui ont eu des rapports avec eux, peuvent confirmer ce que

je dis ici. Voici un trait qui donnera une idée de la friponnerie des Maures.

Notre cuisinier nous amena un jour un jeune Maure de dix-huit ans, très bel homme et d'une fort jolie figure, qui se disait malheureux et demandait à être employé dans notre maison, seulement pour sa nourriture : il était marié depuis peu, disait-il, et la venue des Français lui avait ôté tous ses moyens d'existence. Quand j'eus consenti à le prendre et fixé son salaire, il me demanda une permission par écrit pour pouvoir entrer et sortir de la ville (1), parce qu'il habitait la campagne et qu'il était obligé de retourner tous les soirs chez lui. Deux jours après son entrée, il dit que sa femme était blanchisseuse et demanda que nous lui donnassions notre linge à blanchir. Le cuisinier lui en confia une partie; le lendemain, il emporta une veste pour la faire raccommoder ; étant revenu quelques instans après et ayant trouvé l'occasion de s'emparer de la montre et de l'argent du cuisi-

(1) La consigne des portes était alors de ne laisser entrer ni sortir aucun Algérien sans un laissez-passer d'un officier français.

nier, il disparut, et nous ne l'avons jamais revu depuis.

Un soldat des Zouaves, domestique d'un officier français employé dans ce corps et qui laissait souvent dans sa chambre sa bourse et d'autres objets précieux, lui répétait fréquemment : « Il » faut davantage prendre garde à vos affaires, » parce que tous les Algériens sont extrêmement » voleurs. – Mais, lui répondit l'officier, toi seul » entres ici quand je n'y suis pas ; tu ne me » voleras pas, j'espère ?– Moi, tout aussi bien que » les autres, lui répondit-il : j'ai déjà été tenté » vingt fois de le faire; ainsi, je vous en prie, » serrez votre argent. » L'officier admira sa naïveté et suivit son conseil.

Il n'y a point de générosité chez les Maures; les ennemis désarmés sont impitoyablement massacrés par eux : ils se sont jetés comme des bêtes féroces sur les prisonniers français que les Turcs amenaient à Alger pendant la guerre, et ceux-ci ont eu mille peines à empêcher qu'ils ne fussent massacrés ; les femmes, sorties dans les rues pour les voir, étaient encore plus acharnées contre eux que les hommes. Le Dey eut la barbarie d'abandonner à la populace les têtes des matelots qui montaient les bricks *le Sylène* et *l'A-*

venture, qui vinrent échouer sur la côte un peu avant le débarquement de l'armée. Il n'y eut aucune sorte d'avanie qu'on ne leur fît éprouver : elles furent foulées aux pieds, on les traîna dans la boue, etc.

Les hommes qui ne sont pas généreux ne peuvent pas être hospitaliers : quand vous voyagerez dans la Mauritanie, n'allez pas frapper aux portes des habitans de cette contrée : elles sont aussi bien fermées que leurs cœurs; ils passent à côté de l'indigence sans daigner lui tendre la main, et souvent on a vu des malheureux mourir à leur porte sans qu'ils leur aient porté le moindre secours. Lorsque l'armée française abandonna Belida, après avoir saccagé cette malheureuse cité, les restes de la population se traînèrent à sa suite pour ne plus habiter au milieu des cadavres, et dans la crainte que leur inspirait le retour des Berbères; arrivés à Alger, ces malheureux se trouvèrent dans le plus grand dénuement. Les Israélites furent parfaitement reçus par leurs coreligionnaires; mais les Maures qui n'avaient point de parens dans la ville, restèrent sans asile : les femmes, les enfans, erraient au milieu des rues en poussant des sanglots et tendant la main à tous les passans. Les

Français, touchés de compassion, leur donnèrent tout ce qu'ils purent; mais les Maures ne daignaient pas seulement les regarder, et si ces malheureux n'eussent pas pu retourner chez eux au bout de quelques jours, ils seraient tous morts de faim et de misère à la porte de ceux dont ils avaient voulu reconquérir la liberté.

Si je voulais rapporter ici tous les traits d'inhumanité de la part des Maures dont j'ai été témoin, je ferais frémir le lecteur; mais je m'arrête : ce que je viens de dire suffit pour faire connaître ces hommes, sur lesquels certains philanthropes prétendent que l'on peut compter pour coloniser notre conquête. Que ceux qui pensent ainsi se détrompent : jamais on n'en tirera aucun parti; qu'on leur accorde de la confiance, et on verra comment ils en useront.

Mais à tant de vices, me dira-t-on, n'y a-t-il pas quelques vertus à opposer? Des vertus, je ne leur en connais point : leur tranquillité, c'est de la paresse et de la lâcheté; la sobriété des classes pauvres vient de l'horreur qu'elles ont pour le travail; leur aptitude à remplir les devoirs que leur impose la religion, n'est que le résultat de la crainte qu'ils ont des tourmens corporels et spirituels; leur vénération pour les

morts ne les porte à faire aucun sacrifice pour les vivans, et encore jusqu'où va-t-elle, cette vénération? jusqu'à leur faire fouler aux pieds les cendres de leurs pères, quand des vainqueurs viennent offrir quelques pièces de monnaie pour violer les tombeaux. Que l'on ne m'accuse point d'antipathie; j'allais en Afrique dans la persuasion que les Turcs étaient des tyrans sanguinaires, qui tenaient sous le joug, par la force des armes, une population généreuse qui n'attendait qu'un bras secourable pour reprendre toute son énergie. Les portes d'Alger s'ouvrent: nous y entrons, et que vois-je? trois mille janissaires, dont un tiers n'avait pas la force de porter ses armes, qui faisaient trembler une population de vingt mille habitans. Ces hommes, vaincus et désarmés, inspiraient encore la terreur à ceux qui passaient à côté d'eux : d'où pouvait provenir cette terreur, à l'aide de laquelle quelques hommes en imposaient à toute une nation? D'où? de la vigueur des lois établies par eux. Les Turcs connaissaient parfaitement le peuple auquel ils avaient affaire; ils savaient que la crainte seule pouvait le retenir dans le devoir: la moindre contravention aux lois était punie de coups de bâton; l'abus de confiance, de la

perte d'un membre; on perdait la vie pour le moindre crime, et quand un Turc avait été assassiné, trente têtes payaient la sienne.

Mon intention n'est pas d'engager les Français à imiter l'exemple des Turcs; mais je cherche à leur faire comprendre qu'il ne faut pas traiter avec trop de douceur des hommes qui ont pu se plier sous le joug d'un tel despotisme; d'ailleurs, l'expérience a déjà prouvé la justesse de ce que j'avance.

Mariage. Le Prophète n'a point fait mention des femmes dans son livre sacré; il ne les oblige à aucune pratique religieuse, et ne leur accorde point de place dans son paradis : il pensait qu'elles sont créées uniquement pour le plaisir des hommes, et qu'après la mort tout est fini pour elles. Les peuples qui ont embrassé sa religion, s'ils en ont changé quelques principes, n'en ont pas moins, presque tous, adopté sa manière de voir à l'égard des femmes. Les Maures croient qu'elles n'ont point d'ame, et lorsque leur beauté est passée, ils n'en font plus aucun cas. Mais quand ce chef-d'œuvre de la nature, cette moitié de l'espèce humaine brille de tous les attraits qui lui ont été donnés en partage, ces hommes sauvages sont subjugués comme les autres : ils

aiment, et avec tant de force, que la seule idée d'un rival les épouvante. De là, tous les soins qu'ils prennent pour soustraire leurs épouses aux regards des autres hommes. Chez elles, elles sont gardées par des esclaves, et il ne leur est permis de paraître sur les terrasses que le soir, époque à laquelle il est défendu, sous les peines les plus sévères, à tout homme de s'y montrer. Quand elles sortent, elles sont si bien enveloppées qu'elles y voient à peine pour se conduire, et toutes leurs formes sont tellement déguisées qu'on ne peut en reconnaître aucune. On pourrait croire que des hommes si jaloux accompagnent leurs femmes partout où elles vont ; point du tout : quand ces dames sortent à pied dans la rue, leurs maris ne sont jamais avec elles; jamais on ne voit en Barbarie un homme donner le bras à une femme, ou bien se tenir à côté d'elle pour lui porter secours en cas de besoin. Dans ce pays, les deux sexes marchent séparés et ne s'abordent presque jamais; ils semblent ennemis l'un de l'autre. Les jeunes femmes sortent très peu dans la ville, si ce n'est pour aller dans les maisons de bains ou chez les Marabouts, et alors elles sont toujours accompagnées d'une ou de plusieurs esclaves. Quand leurs maris jugent

à propos de les mener promener, ils les font entrer dans une cage (*voy.* l'Atlas) fermée avec une porte et recouverte d'une gaze; cette cage est suspendue à des barres en bois et portée par des mulets. On place encore les femmes sur le dos d'un mulet, dans un petit tambour rectangulaire, dont les côtés sont formés d'une charpente légère garnie d'une pièce de laine, et qui monte si haut que l'on ne voit sortir que le dessus de la tête : encore est-il couvert d'un voile; c'est de cette manière que les Maures mènent promener leurs femmes dans la campagne, pour leur faire admirer les beautés de la nature. Les mulets sont conduits par des esclaves, et le maître marche derrière ou à côté armé de pied en cap, comme s'il partait pour une expédition militaire.

Les cœurs des jeunes beautés que l'on prend tant de soin pour préserver de la séduction, devraient ne pas y être accessibles : eh bien! il n'en est point ainsi; la plus grande difficulté pour séduire une Mauresque, c'est de parvenir à tromper ses gardiens : habituée à obéir aveuglément à tous les caprices d'un maître exigeant et souvent brutal, elle ne pense point à résister à celui que l'audace a conduit jusqu'auprès d'elle.

Dans les premiers temps de notre entrée à Alger, les femmes, prévenues par leurs maris, et épouvantées comme on l'est toujours par des étrangers qui viennent chez vous les armes à la main, après avoir passé sur le corps de vos défenseurs, frémissaient au seul nom de Français; mais la vue et les manières affables des vainqueurs eurent bientôt détrompé ces dames. Quelques unes nous accueillirent, plusieurs même se laissèrent enlever ; et un an après notre arrivée à Alger, les maris de la belliqueuse ville étaient tout aussi heureux que ceux de P.....

Beaucoup de Mauresques se sont livrées par intérêt, et un plus grand nombre par besoin (besoin de manger); mais quelques unes avaient de l'amour : j'en ai connu qui étaient véritablement attachées à des officiers français. Les mères de famille que j'ai pu observer m'ont paru douées de sentimens assez distingués. Un soir, nous étions occupés, sur la terrasse de notre maison, à faire des signes à une jeune Mauresque qui se promenait seule sous une galerie ; elle paraissait y prendre beaucoup de plaisir, et y répondait de temps en temps avec le mouchoir qu'elle tenait à la main. Depuis plus d'une demi-heure, nous cherchions à lui faire comprendre de

consentir à s'échapper, ou bien à nous donner les moyens de parvenir jusqu'auprès d'elle ; après être restée quelque temps sans nous répondre et occupée à réfléchir, autant que nous pûmes en juger à la distance où nous étions, elle se baissa et prit entre ses bras un jeune enfant qu'elle avait à côté d'elle et que la hauteur du mur nous empêchait de voir, l'éleva en l'air pour nous le montrer et disparut ensuite avec lui.

Les hommes sont nubiles à treize ans, les femmes à dix, et les mariages se font presque toujours aussitôt que les individus ont atteint l'âge de puberté. La manière dont les femmes sont élevées ne permet pas aux jeunes gens de visiter les demoiselles ni de leur faire la cour. L'amour, ce sentiment si naturel, n'a donc aucune part dans les alliances des Maures : ce sont les parens qui marient leurs enfans sans qu'ils se soient jamais vus, même pendant qu'ils sont encore au berceau ; mais beaucoup de mariages se font aussi par commérages.

Quand un jeune homme a entendu parler d'une demoiselle, qu'il croit pouvoir lui convenir, tant à cause de la fortune des parens que par sa réputation de beauté, il va trouver une vieille femme qui peut avoir accès dans la maison, et

lui promet des cadeaux ou une certaine somme d'argent pour la décider à aller voir la jeune fille, causer avec elle, et revenir lui dire si elle est aimable et belle. Il est bien rare que la duègne ne se charge pas de la commission, et si le jeune homme a de la fortune ou de la réputation, elle ne manque pas, en causant avec la demoiselle et ses parens, de leur faire comprendre le motif qui l'amène. Ceux-ci trouvent le parti avantageux, lui font des cadeaux et de grandes promesses, pour l'engager à vanter la beauté et les qualités de leur fille, et décider le jeune homme à l'épouser; elle se trouve ainsi payée par les deux partis. Avant d'aller plus loin, je vais dire ce que c'est qu'une beauté de Barbarie.

L'embonpoint est une qualité des femmes que les Maures placent avant toutes les autres; la plus belle personne maigre n'a aucun mérite à leurs yeux. Ce préjugé est cause que les mères emploient toutes sortes de moyens pour engraisser leurs filles, afin qu'elles puissent plus facilement trouver à les marier. Elles leur défendent l'exercice, elles les font baigner souvent, afin de dilater le tissu cellulaire, et elles les nourrissent avec des pâtes faites exprès; quelquefois on leur en fait tant manger qu'elles s'en dégoûtent, eh bien!

on les force malgré toutes leurs réclamations. Une belle femme doit avoir la gorge pendante : c'est pour cela que la mère ou les esclaves la tirent avec la main aussitôt qu'elle commence à paraître, et quand la jeune fille a atteint sa neuvième année, sa gorge descend déjà jusque sur ses hanches; une petite bouche, de longs cheveux et de beaux yeux sont le complément d'une beauté mauresque. On ne manque jamais de vous dire, en vous faisant l'éloge d'une femme, qu'elle a des yeux de gazelle; jamais je n'ai vu d'aussi beaux yeux et en aussi grande quantité qu'en Barbarie. Revenons maintenant au mariage.

Aussitôt que la vieille femme a vu la demoiselle auprès de laquelle on l'avait envoyée, elle va rendre compte de sa mission, et son rapport est moins dicté par la vérité que par la manière dont elle a été traitée dans la maison : de là vient que beaucoup de maris trompés répudient leurs femmes peu de temps après les avoir épousées. Le jeune homme qui a fait ainsi prendre des informations sur une demoiselle, et qui se décide à l'épouser ensuite, renvoie le même messager pour faire la demande, ou il la fait lui-même lorsqu'il rencontre le père. Quand la de-

moiselle est accordée, les pères des deux futurs discutent ensemble la dot que l'époux doit donner à son beau-père, qui est chargé de faire l'ameublement de l'appartement de la jeune mariée, de lui acheter des habits et des bijoux : ce qui coûte toujours beaucoup plus que la somme qu'il reçoit pour dot. Quand ils sont parfaitement d'accord, les deux pères se rendent chez le Cadi (1), et après lui avoir déclaré leur intention de marier leurs enfans, dont ils déclinent les noms, et dit la somme que le jeune homme est convenu de donner à sa future, on fait apporter de l'eau sucrée, que les parens boivent avec le Cadi ; ensuite ils se prosternent tous les trois, font une prière, que l'on appelle *feata*, pour demander à Dieu de bénir l'union qu'ils viennent de conclure. On fixe le jour du mariage ; le Cadi écrit sur un registre toutes les conventions ; ensuite les pères se retirent chacun chez eux.

Dans l'intervalle de temps qui s'écoule entre le jour des fiançailles et celui des noces, la jeune personne fait une chemise et une culotte pour

(1) Juge.

son mari, qu'elle lui envoie, afin qu'il s'en pare le jour du mariage, qui est ordinairement un jeudi. Toutes les cérémonies religieuses du mariage des Maures se bornent à la prière que l'on fait chez le Cadi quand les pères passent le contrat. A l'époque fixée pour réunir les deux futurs, la demoiselle, après avoir pris un bain, se pare le mieux qu'il lui est possible et se couvre d'un voile comme quand elle sort dans la rue. Aussitôt après le coucher du soleil, ses parens, ses amis et amies, viennent chez le père de la fiancée avec des lanternes allumées; elle leur est alors remise, et ils la conduisent à pied chez son mari, en criant de temps en temps *you, you.....*, qui est le cri de joie des Algériens. Arrivée chez le mari, l'épouse est conduite dans une chambre préparée pour la recevoir : cette chambre est très bien décorée et surtout parfaitement illuminée avec des bougies et des verres de couleurs. Toutes les femmes qui sont venues accompagner la mariée soupent avec elle dans la chambre, les hommes mangent ensemble dans une autre pièce, et le mari soupe tout seul. Pendant le repas on boit du rhum, et les femmes crient *you, you,* par intervalles. Le souper dure souvent jusqu'à mi-

nuit : après, tout le monde se retire, et l'époux se rend auprès de son épouse.

Le lendemain matin, toutes les femmes viennent avec des tambours de basque; elles entrent dans la chambre de la mariée, qui est assise, les jambes croisées, sur un coussin, et se mettent à danser devant elle en poussant des cris de joie. Les femmes ne se retirent que le soir, et comme elles sont découvertes, le mari ne peut pas paraître dans la chambre tant qu'elles y sont.

Cette cérémonie, que l'on nomme *tesdora*, dure trois jours, pendant lesquels il est permis à toutes les femmes, même aux juives, de venir voir la mariée, qui reste accroupie du matin au soir sur ses coussins, sans prendre aucune part à la joie de celles qui l'environnent; mais il n'y a que les Mauresques qui aient le droit de danser devant elle. Le troisième jour passé, la porte de la maison est fermée, et le mari peut voir librement sa femme.

Les Maures peuvent épouser jusqu'à quatre femmes, pas plus; mais il leur est permis d'avoir autant de concubines dans leur propre maison qu'ils en peuvent nourrir, et presque toutes les esclaves qu'ils donnent à leurs épouses pour les servir ont deux fonctions à remplir.

Les enfans légitimes et les adultérins sont élevés tous ensemble, et je crois même que ceux-ci jouissent de droits assez étendus.

Les femmes des Maures ne sont guère occupées que de leur parure; très peu savent coudre : j'en ai vu à Alger quelques unes qui lavaient leur linge et venaient ensuite l'étendre sur les terrasses. Dans la campagne et chez les artisans, elles font la cuisine ; je les ai quelquefois trouvées occupées à moudre le grain dans de petits moulins de pierre; mais leur travail est compté pour très peu de chose. Tous les Maures avec lesquels j'ai pu causer m'ont dit qu'une femme coûtait beaucoup, et que c'était pour cela que les pauvres gens usent rarement de la permission que leur accorde le *Coran* d'en avoir plusieurs. Je voyais assez souvent un Maure qui vivait seul dans une maison avec son fils, avec lequel il se battait du matin au soir, et qui n'avait point d'égards pour lui : « Si vous aviez une femme, » lui dis-je un jour, elle prendrait soin de vous, » et vous seriez bien plus heureux. — Je ne » veux ni femme ni poule, me répondit-il, cela » coûte trop à nourrir. »

En Afrique comme ailleurs, il y a des femmes fidèles et d'autres qui ne le sont pas. Quand un

Maure soupçonne une de ses épouses d'infidélité, il peut la répudier ; il le peut encore quand elle devient maigre, quand il se fâche avec elle pour une cause quelconque ; enfin cette faculté est poussée si loin pour les maris, qu'ils peuvent divorcer quand bon leur semble ; mais il n'en est pas de même pour les femmes : il ne leur est permis de s'en aller que quand on les renvoie. Un Maure qui veut répudier son épouse n'a qu'à lui dire : *El merah hiseh harameh alïè, désormais cette femme est pour moi une chose sacrée* (1), et aussitôt elle retourne chez son père avec les habits qu'elle a sur le corps. Il y a cependant une circonstance dans laquelle une femme peut divorcer, c'est lorsque son mari, parti pour un voyage, reste trop long-temps sans revenir. Il lui suffit alors de se présenter devant le Cadi et de dire : «Mon mari est parti depuis » tant de mois ou d'années, je ne puis vivre » seule, je m'ennuie et je vais en prendre un » autre. » Le Cadi, après lui avoir adressé quelques observations, lui dit : « Vous pouvez

(1) Chose sacrée (*Harameh*), c'est à dire une chose à laquelle on ne doit pas toucher.

» le faire. » Alors elle est libre de se remarier.

Il arrive quelquefois que, quand un Maure reste plus de neuf mois absent, sa femme fait un enfant; alors le magistrat chargé de constater le fait dit, suivant un précepte du *Coran* : *Cet enfant était couché dans votre ventre et il s'est levé.* Quand le voyageur revient, son épouse lui répète : *L'enfant était couché dans mon ventre et il s'est levé.* Il y a quelques hommes crédules qui se contentent de cette explication et ne répudient pas leur femme.

Il n'est pas défendu aux Maures de reprendre les femmes qu'ils ont répudiées pour une cause quelconque; mais ils ne peuvent le faire qu'après qu'elles ont été mariées à un autre : alors ils vont trouver cet autre, lui font des offres pour l'engager à répudier la femme qu'ils veulent reprendre, et quand il y a consenti, ils l'épousent de nouveau.

Quand la femme répudiée n'a pas contracté un second mariage, et que son époux veut la reprendre, il est obligé d'aller trouver un de ses amis, ou souvent un individu de basse condition, qu'il paie plus ou moins cher pour cela, de le prier d'avoir la complaisance d'épouser celle qu'il a répudiée, de la garder pendant vingt-

quatre heures, ainsi l'exige la loi du prophète, et de la renvoyer ensuite. On voit très souvent des cas de ce genre se présenter en Barbarie : il y a des hommes qu'on nomme *Hulla*, qui font métier d'épouser les femmes pour les rendre sans y toucher, moyennant une somme qui est d'autant plus forte que la dame est plus belle, et que l'amour de son ancien mari pour elle est plus violent. Les amis qui se prêtent à ces actes de complaisance le font rarement pour rien : on en a vu qui ont été si satisfaits de ces épouses de circonstances, qu'ils les ont gardées sans vouloir jamais les rendre à ceux qui s'étaient confiés à leur bonne foi.

On prétend que les femmes mauresques ont recours aux avortemens pour ne pas avoir un trop grand nombre d'enfans. J'ai beaucoup de peine à le croire : la fécondité est une qualité trop estimée chez les Musulmans. Volney dit(1) : « Le plus heureux des souhaits que l'on puisse » faire à une jeune fille, c'est un époux et beau- » coup d'enfans. » Les Mauresques de Barbarie m'ont paru être très attachées aux leurs ; toutes les fois que j'ai eu occasion de les voir avec eux,

(1) *Voyage en Syrie et en Égypte.*

elles leur faisaient beaucoup de caresses et en prenaient le plus grand soin. Les enfans sont toujours parfaitement vêtus et très proprement tenus; on les lave tous les jours des pieds à la tête; leurs cheveux sont bien peignés, et plusieurs fois par mois teints en rouge avec du henné. Les petites filles ont en outre les ongles, le dessous des pieds et le dedans des mains teints de la même couleur, dès l'âge de trois ans. Les Maures attachent un grand honneur à avoir leurs enfans richement habillés; on donne aux garçons des vestes brodées, de belles ceintures de soie, et des bonnets garnis d'une quantité de sequins (pièce d'or), qui est d'autant plus considérable que les parens sont plus riches. Les filles ont des pantalons de soie, dont les couleurs varient suivant leur rang; elles portent beaucoup de bijoux, et souvent au cou un collier de pièces d'or.

Quand une femme accouche, c'est un sujet de joie dans la famille; ses amies viennent la visiter, et le mari invite les siens à dîner avec lui. Le nouveau-né n'est point présenté au temple; si c'est un garçon, on attend qu'il ait atteint sa quatrième année pour le circoncire : alors l'opérateur (*Bajarah*) vient dans la maison, et lui coupe le

prépuce avec une espèce de rasoir, sans autre cérémonie. Quand c'est chez des pauvres gens, le *Bajarah* est obligé de faire gratuitement son opération; mais lorsque le père est riche, il lui donne depuis deux jusqu'à huit réaux-boudjoux. En traitant des lois et coutumes de la régence d'Alger, nous dirons comment les enfans succèdent à leurs parens, et tous les moyens que le souverain avait pour s'emparer des successions.

CHAPITRE IV.

LES NÈGRES.

Depuis un temps immémorial, les Maures et même les Arabes qui habitent dans la régence d'Alger, ont des esclaves noirs des deux sexes qui leur sont amenés de l'intérieur du continent par des caravanes qui vont les chercher, ou des habitans des confins du désert qui en amènent sur la côte pour les vendre. Les caravanes qui vont dans l'intérieur de l'Afrique pour chercher des Nègres partent ordinairement de l'empire de Maroc ; elles emmènent de la quincaillerie, des toiles bleues, des draps verts et rouges, dont elles tirent un très bon parti en les échangeant contre de la poudre d'or et des Nègres. Les marchands viennent ensuite vendre leurs esclaves sur toute la côte Nord de l'Afrique, jusque dans l'Asie Mineure et même la Turquie. Parmi ces esclaves,

il y a beaucoup d'enfans de cinq à six ans ; on amène quelquefois des familles entières. Les Nègres sont vendus suivant leurs qualités du corps et de l'esprit : un homme jeune et fort coûte depuis 100 jusqu'à 200 réaux-boudjoux (185 à 370 fr.). Les femmes sont plus chères, surtout quand elles sont jeunes et belles, et qu'elles savent bien travailler, c'est à dire coudre et faire la cuisine ; elles vont depuis 100 jusqu'à 500 réaux-boudjoux. Les enfans de six à huit ans se vendent 50 et 80 boudjoux. Presque tous les Maures ont des esclaves ; il n'y a guère que les gens pauvres chez lesquels on n'en trouve pas ; les gens riches en ont jusqu'à vingt. Au mois de septembre 1831, le Cadi maure d'Alger avait douze femmes noires sans compter les hommes. Les esclaves sont assez bien traités par leurs maîtres, qui les frappent à coups de bâton cependant, toutes les fois qu'ils le méritent. Ce rude traitement n'empêche pas qu'ils ne leur soient fort attchés, et qu'ils ne prennent leurs intérêts dans toutes les circonstances.

Les Nègres peuvent racheter leur liberté par des services ou à prix d'argent. Au lit de la mort, beaucoup de personnes donnent la liberté à leurs esclaves ; alors ils se font musulmans s'ils ne l'é-

taient pas déjà, et jouissent de tous les droits de citoyens. Voilà de quelle manière a pris la naissance de la population nègre que l'on trouve maintenant répandue dans les États barbaresques. Tous les esclaves qui viennent du centre de l'Afrique ont, sur les deux joues, des marques faites avec un instrument tranchant qui sont ineffaçables, et c'est à quoi on distingue les esclaves émancipés des Nègres nés dans la Barbarie.

L'espèce de Nègres d'Alger est la même que celle dont nous avons quelques individus en Europe; mais j'ai vu là des variétés que je n'avais point encore eu occasion de remarquer. Quoique les Noirs et les Blancs cohabitent souvent ensemble, il n'y a point de mulâtres dans toute la portion des États algériens que j'ai visitée; j'ai remarqué plusieurs Négresses, et particulièrement dans l'intérieur des terres (à Belida et à Médéya), d'une couleur jaune un peu terne, avec les cheveux un peu crépus, le nez écrasé, mais ayant la bouche bien faite et les traits généralement plus doux que celles qui sont tout à fait noires. Il y a une variété de femmes noires comme du jais, et que le Dey Hussein-Pacha recherchait particulièrement, dont les traits ont beaucoup de rapport avec ceux des figures romaines : elles ont le nez

aquilin, les lèvres peu prononcées, les yeux grands et le front découvert ; j'ai aussi remarqué plusieurs hommes dont la figure présentait absolument les mêmes traits. Un caractère très tranché chez tous les Nègres de Barbarie, et qui a sans doute été déjà observé, c'est qu'ils ont le bas de la jambe placé de manière que le talon se trouve former, en arrière, une saillie très prononcée : c'est au point que la verticale tangente au mollet tombe sur le talon, au lieu d'en passer à une assez grande distance comme chez nous. Quelques Négresses ont la gorge arrondie, mais généralement ces femmes l'ont extrêmement allongée ; beaucoup peuvent même la jeter sur leurs épaules, comme l'ont déjà dit plusieurs voyageurs ; mais il est impossible que l'enfant, qu'elles portent souvent derrière le dos, puisse la prendre pour téter.

Habitations. Les Nègres accoutumés à vivre chez les Maures, depuis le commencement de leur séjour dans le pays, habitent comme eux dans des maisons construites à chaux et à sable ; ils restent ordinairement dans les villes, ou dans les environs à une très petite distance : nous n'en avons jamais rencontré de très éloignés dans la campagne.

Costumes. Le costume des hommes est absolument le même que celui des Maures ; ils portent le turban. Les Nègres riches sont toujours très bien mis, surtout à Alger. Les femmes libres s'habillent comme les Mauresques, en se couvrant la figure, avec moins de soin cependant que ces dernières ; mais un grand nombre, et surtout celles de la classe pauvre, conservent leur costume d'esclave, qui consiste dans une chemise blanche à courtes manches ; une culotte de toile brune, attachée par une coulisse à la ceinture, et une pièce de toile bleue, rayée de blanc, dans laquelle elles s'enveloppent en se couvrant la tête, de manière à ne laisser voir que les yeux. Plusieurs portent un petit mouchoir blanc qui leur cache le bas de la figure ; mais, en général, les Négresses ne sont pas très scrupuleuses sur ce point, et beaucoup se promènent dans les rues avec le visage tout à fait découvert.

Les Négresses aiment passionnément les bijoux ; les femmes riches en ont de très beaux, mais les autres en portent comme elles peuvent les avoir : elles les mettent aux mêmes parties du corps que les Mauresques ; elles aiment surtout beaucoup les bracelets et les boucles d'oreilles.

Chez les femmes pauvres, ces objets sont en cuivre et même en fer. J'ai vu des Négresses avec des chevilles de bois, des arêtes de poisson, des mèches de coton passées dans les trous de leurs oreilles ; j'en ai vu aussi qui portaient des colliers faits avec des arêtes de poisson et de petits osselets; mais, en général, les colliers sont de verroterie, il faut être riche pour en avoir de corail. L'usage de se teindre les ongles, le dedans des mains et le dessous des pieds se retrouve chez les femmes noires comme chez les blanches ; mais elles sont moins dans l'habitude de s'épiler les parties sexuelles. Les Négresses sont propres: elles se baignent souvent et font un usage fréquent des essences de rose et de jasmin ; mais tout cela n'empêche pas qu'elles aient une odeur, *sui generis,* extrêmement désagréable et à laquelle il est bien difficile pour un Européen de s'accoutumer.

Les enfans des Nègres sont vêtus, à très peu de chose près, comme leurs parens ; mais beaucoup vont tout nus, surtout dans leur jeunesse, ou seulement affublés d'un morceau de laine ou de toile, dans lequel ils s'enveloppent tant bien que mal, et qu'ils quittent fréquemment pour être plus à leur aise.

Manière de vivre. Les alimens des Nègres sont absolument les mêmes que ceux des Maures; mais ils aiment beaucoup la viande et en mangent plus souvent que ceux-ci, surtout à Alger, où presque toutes les boucheries sont tenues par des Nègres. J'ai fait, en parlant des usages des Maures, un oubli que je répare ici. Tous les bouchers musulmans, et même les paysans qui tuent un animal quelconque pour en manger la viande, lui coupent toujours entièrement la tête et laissent couler tout le sang. Il paraît que c'est un précepte du *Coran;* car les Maures et les Arabes qui nous ont accompagnés dans nos expéditions refusaient très souvent de manger la viande tuée par les bouchers français, par la seule raison qu'ils ne coupaient pas la tête aux bestiaux : les Zouaves voulaient qu'on leur laissât tuer eux-mêmes la viande qui devait leur être distribuée.

Industrie. Quelques Nègres sont cultivateurs; mais le plus grand nombre travaille dans les villes et exerce toutes sortes de métiers. Les boucheries sont presque toutes tenues par eux; il y en a beaucoup qui sont maçons, surtout à Alger. Les artificiers du Dey étaient des Nègres; mais la principale industrie des hommes est la musique : ce sont eux qui accompagnent les grands aux

jours solennels et qui sont chargés de toutes les sérénades, ou, pour parler plus exactement, de tous les charivaris que l'on donne à différentes époques de l'année. Les instrumens dont les Nègres se servent, ils les ont probablement apportés avec eux de l'intérieur de l'Afrique : ce sont des *Castagnettes* en fer, longues d'un pied et pesant deux livres la paire; des *peaux de moutons* tannées, collées sur des pots en terre ou des cylindres en bois, sur lesquels ils frappent avec des morceaux de bois recourbés : les cylindres de bois sont quelquefois très peu profonds; on a alors un tambour de basque garni de grelots ou de plaques minces de cuivre, et sur lequel on frappe avec la main ; des *Guitares* faites avec une calebasse ou de petites planches minces réunies ensemble par des cordes, et recouvertes d'une peau de mouton dont le poil est en dehors; enfin d'énormes *Chalumeaux* composés de roseaux cousus dans une peau de mouton. On conçoit, sans qu'il soit besoin de l'entendre, tout l'agrément de la musique que l'on peut faire avec de pareils instrumens ; cependant les Algériens y prennent beaucoup de plaisir, et ils la préfèrent à la nôtre, qu'ils trouvent embrouillée et sans caractère.

Les Nègres exploitent à leur profit une grande partie des superstitions des Maures et des Arabes : ce sont eux qu'ils chargent, moyennant une certaine rétribution, d'aller exercer des pratiques ridicules et souvent épouvantables dans les marabouts ou des lieux désignés, qui sont réputés jouir de propriétés particulières. J'ai été témoin de beaucoup de ces cérémonies, et quoique je sois doué d'un caractère assez ferme, quelques unes m'ont cependant révolté. La cérémonie la plus barbare, la plus longue et la plus extraordinaire de toutes celles que j'ai vues est le *djelep*, dont le but est de faire venir le démon dans le ventre de telle ou telle personne; cette cérémonie se pratique souvent dans les villes et particulièrement à Alger.

DJELEP.

J'ai déjà dit que les Maures croyaient fermement que le diable donnait la connaissance de l'avenir à ceux qui en étaient possédés, et qu'à leur tour ceux-ci transmettaient cette propriété à qui leur plaisait. Ceux qui ont quelqu'intérêt à connaître l'avenir vont trouver le chef des Nègres (le Kaïtlausfan), lui demandent quand

le djelep aura lieu, et lui paient une certaine somme pour avoir la permission d'y assister; car il n'est permis à personne de s'y présenter s'il n'en a préalablement obtenu l'autorisation, qui était toujours refusée aux Juifs et aux Chrétiens.

Cette cérémonie ne peut se faire que quarante jours par an et à des époques fixées par le Kaïtlausfan : elle commence ordinairement après le ramadan ; on en fait prévenir les personnes qui ont demandé à y assister et celles que l'on croit qui le désirent. Les futurs possédés, qui sont des femmes et des hommes, mais bien plus souvent des femmes, se rendent la veille au soir avec les principaux acteurs, et surtout un vieil homme et une vieille femme, dans une maison destinée uniquement à toutes les pratiques superstitieuses des Nègres : là, les possédés sont mis dans une chambre garnie de coussins et de tapis, et dont l'entrée est fermée par un rideau. Les deux vieillards, aidés par quelques personnes, prennent du *benjoin*, de la *gomme arabique*, une essence qu'ils appellent *Sambel*, et quelques morceaux d'un bois nommé *Calcari*, et jettent tout cela dans un réchaud de terre allumé. Auparavant ils ont tué quatre poules dans les commodités; avec le sang, ils frottent les join-

tures de ceux enfermés dans la chambre : ils les parfument avec le mélange qu'ils ont mis dans le réchaud, et les habillent chacun d'une manière différente. On leur met des espèces de robes (*caftan*) qui leur descendent jusqu'aux talons, des ceintures et des bonnets garnis de coquillages, qui ne sont pas assez assujettis pour les empêcher de frapper les uns contre les autres et de faire du bruit quand celui qui les porte se met à danser. Le lendemain matin, et bien souvent dans la nuit même, arrivent vingt ou trente musiciens avec tous les instrumens dont j'ai parlé plus haut, qui s'accroupissent sous la galerie du rez-de-chaussée, tous du même côté ; devant eux et en dehors de la galerie, on met un petit tapis assez large pour recevoir les pièces d'argent que l'on jette dessus. Le pavé de la cour est bien nettoyé, mais il n'est point couvert de nattes ni de tapis, et on ne peut marcher dessus sans ôter ses souliers.

Les personnes qui ont demandé à assister à la cérémonie sont introduites à mesure qu'elles se présentent. Un, au plus deux des possédés, accompagnés de plusieurs Négresses parées à peu près comme eux, sont amenés au milieu de la cour : à leur arrivée, on les parfume avec

un peu du mélange jeté dans le réchaud; ensuite on les abandonne à eux-mêmes.

Les musiciens réunis commencent alors un vacarme épouvantable, capable de rompre la tête la plus dure. Le possédé se met aussitôt à danser avec assez de tranquillité et en suivant très bien la mesure du charivari qu'on lui fait ; toutes les Négresses qui l'accompagnent dansent en contrefaisant ses mouvemens, mais sans s'échauffer beaucoup. Les mouvemens du premier danseur sont de plus en plus précipités; il s'anime, il entre bientôt en fureur, pousse des cris affreux et fait toutes sortes de contorsions : c'est le moment où le diable commence à s'emparer de lui. Les assistans qui veulent avoir part à la faveur qui lui est accordée, s'approchent alors et jettent de l'argent sur le tapis ; ceux qui n'ont point d'argent donnent des bougies, du pain, de la viande, etc. La musique redouble, le possédé s'anime de plus en plus; enfin, étourdi par le bruit et harassé de fatigue, il tombe sans connaissance : ses compagnons de danse se retirent, et un des vieillards vient avec le réchaud pour lui parfumer tout le corps. La musique cesse aussitôt qu'il est tombé. Au bout de quelques minutes, il reprend des forces, il se lève, la musique recommence douce-

ment; il se met à danser : les premiers danseurs ou d'autres viennent l'accompagner, et cela continue jusqu'à ce qu'il tombe encore. On recommence tant que la personne, femme ou homme, n'en peut absolument plus, et alors on croit que le diable est entré chez elle. J'ai assisté plusieurs fois à cette cérémonie barbare, et tous les jours il y avait quelque chose de différent : voici celui où elle m'a paru le plus compliquée.

La danseuse principale, la Pythonisse, était une belle Négresse de vingt à vingt-cinq ans, extrêmement vigoureuse; elle avait une robe de soie verte rayée de jaune, une ceinture et un bonnet garnis de coquillages et de grelots. Lorsqu'elle fut tombée plusieurs fois en dansant, la vieille arriva avec deux énormes poignards en fer dont les pointes étaient émoussées, et les lui donna. La Pythonisse se mit alors à danser en tenant un poignard dans chaque main, faisant des gestes convulsifs et poussant des hurlemens qui dépassaient de beaucoup le bruit des caisses et des castagnettes. Tout à coup elle se frappa avec les poignards d'une manière si violente, qu'elle aurait pu se faire beaucoup de mal, si la vieille ne fût venue très adroitement les lui arracher des mains. Alors la danseuse, entrée en

fureur, s'est jetée sur une femme mauresque qui s'était approchée d'elle ; après lui avoir fait toutes sortes d'attouchemens, elle l'a renversée, s'est penchée sur elle et lui a craché au visage. Celle-ci s'est laissé faire sans dire un seul mot; elle paraissait même très satisfaite. La Sibylle, après l'avoir quittée, s'est sauvée dans une chambre voisine; mais elle en est bientôt sortie en poussant de grands cris. La musique a joué, et elle s'est remise à danser de plus belle : elle était presqu'épuisée, et je m'attendais à la voir tomber, lorsque la vieille est arrivée avec deux bâtons ornés d'ivoire et garnis de franges aux deux extrémités. Après s'être emparée de ces bâtons, ses forces sont revenues : elle dansa en faisant des évolutions un peu moins barbares que les premières ; mais tout à coup elle est tombée sans connaissance. Un musicien s'est alors approché d'elle, s'est mis à genoux et lui a baisé les mains et les pieds; aussitôt elle s'est relevée furieuse, l'a terrassé, et après lui avoir fortement appuyé le ventre contre terre, elle lui a croisé les bras et les jambes, a fait tous ses efforts pour lui tordre le cou, et l'a laissé aller ensuite. Elle s'est remise à danser; mais au bout

de quelque temps, elle est tombée sans connaissance et on l'a emportée.

Les personnes envers lesquelles les possédés se livrent à tous ces excès s'estiment très heureuses. Comme on admet que toutes leurs actions sont dirigées par le diable qui s'est emparé d'eux, elles croient qu'elles auront bien certainement part à la connaissance de l'avenir.

Le charivari des Nègres dure plusieurs jours de suite sans être interrompu pendant la nuit. Toutes les personnes disposées à recevoir le diable dans le corps dansent les unes après les autres, jusqu'à ce qu'elles n'en puissent plus : il en meurt quelquefois dans la cérémonie, et beaucoup gagnent des fluxions de poitrine qui les emportent peu de jours après. Il n'y a guère que les Nègres qui se livrent à cet excès de démence ; j'ai cependant vu danser une femme mauresque, qui était si délicate, qu'elle ne pouvait pas le faire plus de cinq minutes sans tomber. Toutes les fois que cela lui arrivait, les Nègres riaient aux éclats en haussant les épaules; ils paraissaient la mépriser beaucoup.

Les gens raisonnables se moquent de cette cérémonie barbare; mais les esprits faibles, et surtout les femmes, y attachent une grande importance.

Quand le djelep a lieu, les galeries de la maison dans laquelle on le célèbre sont toujours remplies de Maurcsques; il est vrai que je n'y ai jamais vu que des femmes au dessus de vingt-cinq ans, époque à laquelle leurs charmes sont à peu près passés. J'ai demandé à quelques Maures si le contact avec les possédés du djelep leur avait jamais donné la connaissance de l'avenir; leur réponse a toujours été évasive. Je sais néanmoins à quoi m'en tenir là dessus; mais ce qui m'étonne, c'est qu'une longue expérience ne les ait pas désabusés. Je crois que cette ridicule cérémonie est un spectacle très amusant pour eux, et surtout pour les femmes, qui paraissent y prendre beaucoup de plaisir, qui jettent des cris de joie et applaudissent quand la danseuse tombe comme une masse.

J'ai déjà dit qu'on ne pouvait point entrer au djelep sans l'autorisation du chef des Nègres. La première fois que je m'y présentai, on me ferma la porte au nez; mais m'étant adressé à un Maure qui passait, je le priai de se faire ouvrir, et de me laisser cacher derrière lui: il accepta, et j'arrivai ainsi jusqu'à l'entrée de la cour où le sabbat avait lieu. A ma vue, la musique cessa et toutes les femmes prirent la fuite en poussant de grands

cris ; le vieux Nègre et deux autres vinrent auprès de moi, mais après leur avoir fait comprendre que je voulais observer et non pas troubler leur cérémonie, ils me demandèrent de l'argent, je leur donnai une pièce de neuf sous ; ils rappelèrent les danseuses, et la fête continua. J'y suis retourné plusieurs fois depuis ; j'y ai mené quelques uns de mes camarades ; nous y avons même rencontré des soldats, mais on ne permettait pas d'entrer dans la cour sans ôter ses souliers. Les Nègres ont encore beaucoup d'autres pratiques ridicules et barbares, que je n'ai pas eu occasion d'observer.

Commerce. Il y a des Nègres qui tiennent des boutiques ; mais on ne peut pas dire que cette race d'hommes ait un commerce. Plusieurs servaient comme matelots à bord des corsaires algériens et avaient part aux prises.

Instruction. Je n'ai jamais vu de Nègres dans les écoles publiques, et je crois qu'il y en a très peu qui sachent lire. J'avoue que je manque tout à fait de données à ce sujet.

État politique. Les Nègres ne forment un peuple distinct des Maures qu'à cause de la couleur de leur peau, et de quelques pratiques ridicules auxquelles ils se livrent ; mais, du reste,

ils jouissent de tous les droits politiques accordés à ceux-ci. Ils vont à la guerre comme soldats et sont généralement très braves : quand nous avons marché contre Alger, non seulement les Nègres libres, mais encore presque tous les esclaves, avaient pris les armes. Dans toutes les occasions, ils se conduisirent avec beaucoup de courage et de sang-froid : surpris dans un chemin étroit, ils aimèrent mieux se faire tuer que de prendre la fuite ou déposer les armes. Trois Nègres avaient été chargés de mettre le feu à la poudrière du château de l'Empereur (1), après que les Turcs l'eurent évacué : en voulant examiner de trop près les dégâts que faisaient nos boulets, deux furent mortellement blessés ; le troisième, après avoir emporté les drapeaux qui flottaient sur le devant du fort, mit le feu aux poudres et s'ensevelit sous ses décombres. Quand le Dey et ses lieutenans avaient des commissions difficiles, ils les confiaient presque toujours à des Nègres.

Religion. Les Nègres sont musulmans, comme les Maures et les Arabes; mais ils ne paraissent pas être de très bons croyans. Je ne me rappelle pas

(1) Voyez la *Relation de la Guerre*, tome Ier.

en avoir vu un seul dans les mosquées ; cependant, les jours de grandes fêtes, ils sont toujours parés de leurs plus beaux habits. Je suis très porté à croire qu'ils ont des réunions particulières pour célébrer des cérémonies dans le genre de leur djelep.

Mœurs et coutumes. Les Algériens ont beaucoup de confiance dans leurs esclaves, et il paraît que ceux-ci ne les trompent presque jamais : c'est probablement la crainte des châtimens qui les retient ; car les Nègres libres sont des individus dans lesquels il faut bien se garder de placer sa confiance pour quoi que ce soit ; ils sont voleurs, perfides, menteurs et sanguinaires ; quand on les contrarie, ils se mettent en colère, et sont alors extrêmement dangereux.

Les hommes sont très enclins à l'amour, mais les femmes le sont encore bien davantage ; cependant les Nègres font bien moins d'enfans que les autres peuples des États barbaresques. Les Négresses d'Alger ont un goût tout partieulier pour les hommes blancs ; elles recherchaient beaucoup nos soldats, et se trouvaient très honorées quand quelqu'officier voulait bien leur présenter ses hommages. Elles venaient, sous toutes sortes de

prétextes, dans les maisons occupées par les militaires français, mais réellement pour se faire faire la cour. Elles seraient fort agréables sans cette odeur insupportable qui ne les abandonne jamais.

Mariage. La cérémonie du mariage chez les Nègres est la même que chez les Maures, et ils peuvent avoir également jusqu'à quatre femmes, mais ils usent rarement de cette permission. Les femmes sont bien loin d'être tenues aussi sévèrement que les Mauresques; on les voit quand on entre dans la maison de leur mari, et elles sortent souvent avec le visage découvert; quelquefois même elles montrent leur gorge. Les Négresses sont bien plus robustes que les autres femmes. Dans leur grossesse, elles vaquent aux travaux les plus pénibles, comme auparavant; elles restent peu de temps en couche, et leurs enfans sont ensuite très mal soignés : on rencontre dans les rues beaucoup de mères travaillant, ou assises près d'un panier renfermant des galettes ou quelques fruits exposés en vente, et ayant à côté d'elles leur enfant tout nu qui se traîne sur le pavé. Celles de la campagne vont travailler avec un enfant attaché sur le dos au moyen d'une pièce de laine qu'elles se passent autour du corps;

c'est aussi de cette manière qu'elles portent les enfans quand elles vont en voyage, seules ou accompagnant leurs maris. J'ai très souvent vu des Négresses venir à Alger avec des enfans attachés ainsi, et recouverts par le manteau dans lequel elles étaient enveloppées, en sorte qu'on aurait dit qu'elles avaient une grosse bosse sur le dos.

Les Nègres sont aussi précoces que les Maures; les filles se marient à dix ans et les garçons à quatorze ou quinze. Le goût des femmes pour les hommes blancs pourrait faire croire à celui des Nègres pour les blanches; il n'en est cependant pas ainsi. Il est fort rare de voir un Nègre rechercher une Mauresque, et jamais il ne contracte de mariage avec elle : de là vient que les familles nègres conservent leur sang aussi pur que si elles vivaient dans l'intérieur de l'Afrique. On m'a assuré que les Nègres trouvaient aux femmes blanches une odeur au moins aussi désagréable que nous aux noires. Celles-ci prétendent également que les hommes blancs sentent mauvais; mais elles ne sont pas si délicates que leurs pères et maris : notre odeur ne leur inspire aucune répugnance.

CHAPITRE V.

LES ARABES.

Les Romains, qui s'étaient établis en Afrique après la fin de la troisième guerre Punique, se rendirent maîtres peu à peu de toute la partie septentrionale de ce continent, qu'ils gardèrent jusqu'au règne de l'empereur Valentinien. Boniface, qui gouvernait alors les provinces d'Afrique pour ce prince, voulant se révolter contre lui, appela à son secours les Vandales, qui s'étaient emparés de l'Espagne ; ceux-ci passèrent le détroit de Gibraltar sous la conduite de Gontharis, et se répandirent dans toutes les possessions romaines qu'ils dévastèrent en grande partie. Boniface, ayant compris qu'au lieu d'auxiliaires il s'était donné des maîtres, fit tous ses efforts pour renvoyer Gontharis avec son armée ; celui-ci refusa en disant que le pays qu'il avait conquis lui

appartenait. Le Romain marcha alors contre les Vandales avec toutes les troupes qu'il put rassembler; mais il fut vaincu et forcé de s'enfermer dans Hippone, où ils l'assiégèrent. Ayant été complétement battu dans une sortie qu'il avait tentée en désespoir de cause, il fut obligé de se sauver et d'abandonner l'Afrique. Les Vandales, poursuivant alors leur victoire, chassèrent les Romains et se rendirent maîtres de tout le pays; mais soit crainte ou politique, le chef des Barbares se reconnut tributaire de l'Empereur, et vécut en très bonne intelligence avec lui. Sous le règne de Justinien, Gélimère, roi des Vandales, ayant usurpé le trône sur son neveu, l'Empereur envoya contre lui Bélisaire, qui débarqua en Afrique, à la tête d'une puissante armée, vainquit Gélimère et détruisit son armée à Tricamare près de Carthage. Le Vandale se sauva dans les montagnes; mais étroitement bloqué et réduit à la plus affreuse misère, il fut obligé de se rendre. Bélisaire, après avoir envoyé ses lieutenans depuis Carthage jusqu'aux confins de l'empire de Maroc, pour chasser les Vandales et soumettre le pays, retourna à Constantinople avec Gélimère et ses autres prisonniers, et la puissance romaine se trouva ainsi rétablie

en Afrique; mais comme les soldats de l'Empire se révoltèrent plusieurs fois et qu'ils contractèrent des alliances avec les naturels, la colonie tomba dans un état d'épuisement plus grand que jamais.

Les Arabes, qui s'étaient emparés de l'Égypte, menaçaient les provinces romaines qui avaient déjà consenti à leur payer un tribut pour ne point être inquiétées par eux; mais en 697, ces conquérans s'avancèrent jusqu'aux portes de Carthage, en ruinant les villes et dévalisant tout le pays. Jean, général de l'empereur Léonce, arrêta les progrès des Mahométans, et les força à abandonner tout ce qu'ils avaient pris sur les Romains; mais ce mauvais succès ne les rebuta pas : ils rassemblèrent une nouvelle armée, équipèrent une puissante flotte dans le port d'Alexandrie, et vinrent attaquer les Romains en même temps par terre et par mer. Jean, pressé de toutes parts, ne put pas résister, et fut obligé de retourner à Constantinople avec le peu de troupes qui lui restaient.

Rien ne s'opposant plus aux progrès des Arabes, ils s'emparèrent de la province romaine et bientôt de toute la Mauritanie. Les habitudes des nouveaux venus différant peu de celles des Mau-

res, ils ne tardèrent pas à vivre en bonne intelligence avec eux, et à leur faire abandonner le christianisme pour la religion de Mahomet. Les Numides, restés dans leurs montagnes, se tinrent en garde contre les Arabes, et ne voulurent point contracter d'alliance avec eux. Les Goths conservaient encore quelques places sur la côte; mais ils en furent chassés, et les Arabes se trouvèrent ainsi possesseurs de tout le pays que les Romains avaient occupé, dans lequel la régence d'Alger se trouve comprise tout entière. Les Numides, guerriers et turbulens, attaquèrent souvent les Arabes. Les Maures, opprimés par les nouveaux venus, se révoltèrent plusieurs fois; mais les uns et les autres furent toujours vaincus et enfin obligés de se soumettre, comme tous les pays subjugués par les hommes venus du centre de l'Asie, et qui, sans le bras de Charles-Martel, auraient envahi l'Europe entière et forcé les habitans à embrasser l'islamisme. Voilà de quelle manière les Arabes sont venus s'établir dans la Barbarie : quelques uns ont contracté des alliances avec les Maures, et ainsi altéré leur sang; mais l'immense majorité, pleine de mépris pour les vaincus, n'a jamais voulu s'abaisser jusqu'à eux, et encore aujourd'hui la

race arabe proprement dite est ce qu'elle était dans l'origine.

On peut diviser en deux grandes classes les Arabes qui habitent la régence d'Alger : les cultivateurs attachés au sol, et qui logent dans des maisons ou des cabanes plus ou moins mal faites ; et les Nomades ou *Arabes bédouins*, qui vivent sous des tentes, sans s'assujettir à rester dans aucune contrée. Du reste, ce sont les mêmes hommes, parlant la même langue avec un peu plus ou moins de pureté, mais dont la manière de vivre diffère beaucoup.

Les Arabes sont généralement grands; leur corps est bien fait et assez charnu, sans être ni gras ni maigre : ils ont les cheveux noirs, le front découvert, les yeux vifs, la bouche et le nez bien faits, la figure ovale et les traits allongés : leur peau est brune, quelquefois olivâtre; j'en ai vu plusieurs qui étaient aussi noirs que des Nègres, mais en conservant néanmoins tous les autres caractères de la race arabe.

Il n'y a de différences entre les femmes et les hommes que celles que l'on trouve chez tous les peuples : après avoir vu quelques hommes, on reconnaît facilement les femmes à la première vue. Les Arabes sont courageux et

fiers; ils coupent la tête aux ennemis vaincus; mais il est rare qu'ils se portent contr'eux à des cruautés, comme les Berbères et les Maures.

Habitations. Les cabanes des Arabes cultivateurs sont faites avec des branches d'arbres ou des roseaux, qui ne sont presque jamais enduits de terre; elles sont couvertes en paille, avec des roseaux ou des feuilles de dattier. Les cabanes ne sont jamais isolées, mais réunies ensemble au nombre de dix ou douze et même quelquefois de quarante, formant ainsi de petits villages, et toujours entourées de haies de cactus, auxquels on donne le nom de *Dascars*. On trouve assez souvent, au milieu de ces cabanes, des maisons qui sont ordinairement habitées par les Cheks ou nobles de la tribu : il y a aussi des mosquées construites à chaux et à sable; mais la plupart du temps, ce n'est qu'une cabane un peu plus grande que les autres qui en sert.

Chaque famille possède ordinairement deux cabanes, l'une pour elle et l'autre pour une partie du bétail. Tout l'ameublement d'une cabane arabe consiste dans quelques pots de terre cuite pour faire la cuisine et traire les vaches; des peaux de mouton ou des nattes de jonc étendues sur le sol et qui servent de lits; plusieurs

outres en peaux de chèvre et de mouton, pour mettre l'eau, conserver le lait et le porter à la ville; enfin une lampe de terre, haute de $0^{m}50$: il y a, en outre, les instrumens aratoires dont nous avons déjà parlé, un métier à tisser la laine, fait avec des morceaux de bois et de roseaux, des quenouilles et des fuseaux pour la filer; enfin un moulin pour moudre le grain, composé de deux pierres qui entrent l'une dans l'autre et que l'on tourne avec la main.

Les tentes des Bédouins sont ordinairement faites avec une étoffe noire et blanche, composée de laine et de poil de chameau. La pièce d'étoffe, qui est extrêmement grande, est placée sur des morceaux de bois au moyen desquels on lui donne la forme d'un prisme triangulaire, et couvre un espace de quatre mètres de long sur deux ou trois de large, qui sert à loger une famille, composée bien souvent d'un homme, trois ou quatre femmes et cinq ou six enfans; ils couchent là sur des nattes ou des peaux, pêle-mêle les uns avec les autres, et ayant presque toujours le métier à tisser la laine monté au milieu de la tente. Dans les environs d'Alger, les tentes des Bédouins sont disposées à peu près comme il leur plaît, et réunies ensemble au nombre de dix à vingt; mais

chez les tribus nomades qui vivent sous l'autorité d'un Chek, toutes les tentes de chaque tribu sont disposées en cercle et forment ainsi ce que les Arabes appellent un *Douar* : l'espace vide qui reste au milieu est destiné pour les bestiaux, qu'on y fait entrer pendant la nuit. Dans chaque tribu, il y a une tente qui sert de mosquée et dans laquelle les hommes se réunissent à l'heure de la prière. Les tentes des Arabes sont toujours dressées de manière à ce que l'air puisse y circuler librement : ce qui fait qu'on y est très bien au frais pendant l'été. Quand nous fûmes campés dans la presqu'île de Sydi-Efroudj, nous avions recouvert avec de la terre tout le tour des nôtres; elles se trouvaient ainsi hermétiquement fermées, et il n'était pas possible d'y tenir pendant la chaleur du jour. Dans l'été, les Bédouins couchent sous la tente ou à l'entour, et les bestiaux restent dehors; mais dans l'hiver, on met le bétail à couvert, et les familles qui ne possèdent qu'une tente, se couchent avec leurs vaches, leurs moutons, etc., qui leur tiennent chaud pendant la nuit. Il y a de ces tentes, formées par plusieurs pièces d'étoffe, qui sont très vastes, et dans lesquelles on peut abriter de nombreux troupeaux.

Costumes. Le costume des Arabes ne diffère presque pas de celui des Berbères : ils ont l'haïk et le bernous comme eux ; mais ils ne portent jamais rien dessous l'haïk, si l'on en excepte les Cheks, qui sont toujours mieux mis que la multitude, et qui non seulement ont des chemises de toile, des espèces de voiles en mousseline dans lesquels ils s'enveloppent la tête, mais encore des culottes larges, comme les Maures, et des bottes rouges : j'en ai même vu quelques uns avec des vestes brodées en or par dessous l'haïk. Très peu d'Arabes portent des babouches ; le plus grand nombre s'enveloppent les pieds avec des morceaux de peaux de vache ou de bœuf dont ils mettent le poil en dehors, et qu'ils lacent sur le pied et autour de la jambe avec une corde d'écorce d'arbre, qui passe dans des trous faits tout autour du morceau de peau : quelques uns marchent pieds nus comme les Berbères. La chaussure de ces Arabes rappelle parfaitement celle des anciens Hébreux que nous voyons dans les tableaux d'église, mais elle est beaucoup moins soignée ; leur costume a aussi quelqu'analogie avec celui du peuple d'Israël.

Les Arabes ne portent sur la tête que l'haïk lié avec une corde de laine brune, ou le capuchon

du bernous : je n'en ai jamais vu avec le turban. Ils se rasent la tête et laissent croître leur barbe.

Le costume des femmes se compose d'une chemise de laine blanche fort large, à manches courtes, qui est liée avec une corde au milieu du corps : elles portent les cheveux longs, flottans sur leurs épaules ou attachés avec un mouchoir et quelquefois avec une corde. Leurs chaussures sont les mêmes que celles des hommes ; mais la plupart du temps, elles marchent pieds nus. Elles ne se couvrent le visage, avec un voile blanc ou un morceau de laine qu'elles se jettent sur la tête, que lorsqu'elles font des courses un peu longues ou qu'elles vont en voyage avec leurs maris; mais quand elles restent dans le *douar*, elles ont toujours le visage découvert et ne craignent pas de paraître en public dans cet état. L'usage de se tatouer les membres et la poitrine et de se dessiner des fleurs sur la figure existe chez les femmes arabes comme chez celles des Berbères : elles se teignent aussi les ongles, le dedans des mains et le dessous des pieds en rouge avec du henné. Elles aiment beaucoup les bijoux, et celles qui ne peuvent point en avoir de fins en portent de faux : je leur ai vu des bracelets, des boucles d'oreilles

en cuivre et en fer, des colliers en noyaux de dattes et en bois de différentes couleurs.

Les Arabes riches prennent soin de leurs enfans et les vêtent aussi bien qu'il leur est possible; mais ceux de la multitude sont presque toujours nus comme des vers : ils restent ainsi, pendant des journées entières, exposés au soleil. Je crois que c'est la principale cause de la mort d'un très grand nombre en bas âge.

Manière de vivre. La sobriété est bien certainement la plus grande qualité des Arabes : de tous les peuples de la Barbarie, ce sont eux qui mangent le moins et vivent le plus mal. Scrupuleux observateurs de la loi de Mahomet, ils ne boivent jamais de vin ni aucune liqueur fermentée. Dans l'été, quelques figues de Barbarie et de l'eau leur suffisent pour passer toute la journée; ils ne mangent de la viande et du couscoussou qu'aux époques solennelles. Leur nourriture la plus habituelle se compose du lait de leurs troupeaux, qu'ils boivent ou mangent en fromage; d'un peu de galette faite sur le feu dans un plat de terre avec de l'huile rance; de poivres longs cuits dans l'huile, etc. : dans la saison, ils mangent beaucoup de pastèques. Quand un Arabe part pour la guerre, il emporte

de la farine dans un petit sac, pour faire sa galette, ou la manger toute crue, seulement délayée dans l'eau, s'il n'a pas le temps nécessaire ou d'instrumens pour la faire cuire.

Comme tous les Orientaux, les Arabes aiment beaucoup le café; ils n'en font néanmoins presque jamais chez eux et n'en prennent que lorsqu'ils viennent dans les villes ou lorsqu'ils passent devant les cafés établis le long des chemins. Ils fument, mais beaucoup moins que les Maures et les Turcs : on les rencontre assez souvent couchés devant leur tente ou sous un arbre, avec la pipe à la bouche; souvent aussi cependant ils ne l'ont pas, tandis que les Maures ne la quittent jamais. Les Arabes prisent un tabac très fin, qu'ils préparent eux-mêmes et qui est assez bon, mais un peu fort. Les chefs et ceux qui sont à leur aise ont des tabatières en bois, en corne, en argent et même en or; les autres mettent le tabac dans un roseau coupé au dessous d'un nœud, et dont l'extrémité est bouchée avec un morceau de bois : ils portent à leur ceinture cette singulière tabatière.

Industrie. Tous les Arabes en général, les nomades comme ceux qui habitent dans des cabanes, sont extrêmement paresseux; ils ne tra-

vaillent guère que pour satisfaire leurs besoins, et comme ils en ont très peu, il en résulte qu'ils peuvent rester la plus grande partie du temps sans rien faire : on les voit très souvent assis en grand nombre autour de leurs *douars* ou *dascars*, les bras croisés, et occupés à regarder les mouches voler, ou les passans aller et venir. Ceux qui gardent les troupeaux sont couchés pendant les trois quarts de la journée, avec un fusil à côté d'eux. Malgré cette grande paresse, le peuple arabe est extrêmement industrieux : il s'adonne à l'agriculture, comme nous le dirons dans l'article suivant. Chaque tribu, et on pourrait même dire chaque famille, fabrique tous les objets dont elle a besoin, à l'exception cependant des armes, des munitions de guerre et des instrumens aratoires, qu'elle achète des Berbères et des Maures. Ils font des nattes de jonc, des paniers de toutes sortes avec des feuilles de dattier nain, les harnachemens de leurs chevaux ; mais je crois qu'ils ne savent pas les ferrer, car ils ne le sont presque jamais. Ils font encore des siéges, des ruches à miel avec des fragmens d'écorce d'agave, qu'ils réunissent au moyen d'osiers qui les traversent en passant dans des trous pratiqués exprès ; ils fabriquent aussi, avec la même

substance, des paniers cylindriques pour transporter les fruits, et des cages pour mettre la volaille. Les charrues et les herses dont ils se servent sont faites par eux : ils n'ont point de voitures et transportent leurs fardeaux, sur le dos des bêtes de somme, dans des doubles paniers en feuilles de dattier, qui ont tout à fait la même forme que ceux dont se servent les Provençaux. Ils font de la toile avec le lin qu'ils cultivent, mais seulement pour leur usage. Les femmes filent la laine et la tissent, et fabriquent aussi des pièces d'une étoffe blanche qui a quelqu'analogie avec la flanelle grossière, et dont tous les Arabes, femmes et hommes, sont vêtus; mais la principale branche de l'industrie des Arabes consiste dans leurs troupeaux et leurs chevaux. Toutes les tribus sédentaires ou nomades ont toujours des troupeaux extrêmement nombreux ; une famille possède souvent plusieurs centaines de moutons, quarante vaches et dix ou vingt bœufs. Les troupeaux ne coûtent rien à nourrir : on les mène paître dans la campagne pendant toute l'année. On boit le lait des vaches et des brebis, dont on fait aussi du beurre et du fromage, que l'on mange ou porte vendre dans les villes et aux foires; mais ils ne sont pas très bons : le

fromage est toujours extrêmement sec et le beurre a un goût désagréable, indépendamment de ce qu'il est rempli de poils de la bête. Les moutons fournissent de la viande pour les jours fériés et une grande quantité de belle laine.

Le chameau, dont nous avons déjà parlé avec beaucoup de détails dans le premier volume, est de la plus grande utilité pour les Arabes, et ils en possèdent beaucoup : il y a des familles qui en ont jusqu'à dix ; il sert à transporter les fardeaux à la ville. Quand on veut décamper, on lui met sur le dos la tente avec tout le mobilier, et bien souvent encore, les femmes et les enfans. La chamelle, tout en allaitant son petit, donne une grande quantité d'un lait excellent, que l'on emploie aux mêmes usages que celui des vaches et des brebis. Cet animal n'exige aucun soin et ne coûte absolument rien à nourrir : quand on s'en est servi, on lui ôte le bât, et il va paître jusqu'à ce qu'on en ait besoin de nouveau.

Mais les chevaux sont les animaux que l'Arabe préfère à tous les autres, et ceux dont il prend le plus de soin. Un Arabe, quelque pauvre qu'il soit, a toujours au moins un cheval, auprès duquel il passe la plus grande partie de son temps, et qu'il s'amuse à contempler pendant des

heures entières, en fumant sa pipe ou en restant assis, les bras croisés. Les Arabes lavent leurs chevaux, mais ils ne les étrillent jamais; ils leur peignent cependant la queue et la crinière, et leur coupent les crins des jambes; aussitôt qu'ils ont atteint leur première année, ils leur rasent entièrement la queue, afin qu'elle devienne la plus belle possible, ce à quoi ils attachent un grand prix. Les chevaux arabes se nourrissent en grande partie de l'herbe qu'ils broutent dans les pâturages : quand on veut s'en servir, on les amène à la tente, où on leur donne un peu d'orge et quelques poignées de paille coupée. On se sert des chevaux pour les voyages, les courses, et pour aller à la guerre; la cavalerie des Arabes est excellente : on emploie aussi les chevaux au labourage et aux autres travaux de l'agriculture; mais ce sont plus particulièrement les bœufs et les vaches dont on se sert pour cela. Les chevaux médiocres portent des fardeaux, mais ceux d'un certain prix ne servent jamais qu'à monter les cavaliers. Les Arabes troquent les chevaux entr'eux et les vendent aussi aux étrangers, quand ils en trouvent une somme suffisante; nous avons dit ailleurs jusqu'à quel prix pouvait monter un beau cheval de Barbarie. Ils ont aussi des mulets et

des ânes, mais en bien moins grande quantité que les Berbères, et d'une qualité inférieure à ceux de ces peuples; ils les emploient aux travaux de l'agriculture et à porter des fardeaux.

Agriculture. Les Arabes s'adonnent bien moins à l'agriculture que les Berbères. Les tribus nomades ne cultivent pas autant que l'ont dit plusieurs voyageurs : elles ne demeurent en général dans chaque localité, que pendant qu'elles y trouvent l'eau et l'herbe nécessaires à la nourriture de leurs troupeaux; aussitôt que l'herbe est mangée, elles lèvent leurs tentes et vont en chercher ailleurs. Il y a cependant quelques unes de ces tribus qui cultivent avec assez d'assiduité les céréales, le blé, le seigle et l'orge, dans des champs qu'elles louent près des villes ou dans les plaines habitées. Quand elles ont semé, elles partent presque toujours, et reviennent, au moment de la maturité, faire la récolte, battre le grain, qu'elles emportent ensuite, et bien souvent sans payer les impôts ni le prix du fermage. Les tribus de Bédouins que l'on rencontre sur la route d'Alger à Oran, et celles de certaines plaines de la province de Constantine, cultivent le riz et le lin.

Mais les tribus de cultivateurs sont celles qui

vivent sous des cabanes ; on en trouve beaucoup dans la plaine de la Mitidja, surtout dans la portion située à l'Ouest du cours de la Chiffa: elles sèment du blé, de l'orge, du seigle dans les terrains humides, du sarrasin, des pois, des lentilles et un peu de maïs ; elles plantent aussi des pommes de terre, mais ces légumes croissent mal en Barbarie ; cependant on les cultive presqu'avec autant de soin qu'en Europe, et les terres dans lesquelles on les met sont excellentes. Les tribus arabes qui habitent aux environs de Belida, sèment beaucoup de lin qui vient assez bien : celles des collines du littoral s'adonnent un peu à la culture de la vigne et des arbres fruitiers, qu'elles entendent du reste assez mal; mais les tribus de la plaine ne s'en occupent point du tout. Les pieds de vigne et les arbres que l'on rencontre autour des *douars*, sont peu nombreux et ne donnent que de très mauvais fruits.

Des melons, des citrouilles, des concombres, des poivres longs et des tomates, voilà tout ce qu'on rencontre dans le jardin d'une famille arabe : jardin, si toutefois on peut appeler ainsi deux ou trois petits carrés de terre fort mal travaillés, qui se trouvent dans le voisinage des ha-

bitations. Tous ces objets sont aussi semés dans les champs, surtout les melons et les citrouilles, dont on fait une très grande consommation, et dont on vend encore une partie.

En somme, l'agriculture est fort négligée par toutes les tribus arabes que j'ai visitées. Ces peuples travaillent très mal la terre ; ils ne la fument jamais : il est vrai que les troupeaux séjournent dessus pendant fort long-temps, et que l'on brûle les broussailles et les herbes qui la couvrent, dont on disperse ensuite les cendres sur la surface. J'ai dit que les tribus de Bédouins louaient quelquefois des champs ; mais le plus souvent elles vont se camper au milieu des broussailles, dans les endroits où il y a de l'herbe et de l'eau ; elles mettent le feu dans une portion, et quand il est éteint, elles grattent la terre avec des pioches ou le soc de la charrue, sans ôter les souches ni les tiges qui ne sont pas brûlées, et y jettent ensuite les graines, qu'elles recouvrent en traînant dessus un buisson ou une mauvaise herse. Quoique la terre soit mal préparée, ce qu'on y sème vient généralement très bien ; les orges et les blés sont clairs, mais ils sont magnifiques : il y a presque toujours plus de paille que de grain.

Quand les céréales sont coupées, ce qui se fait avec une faucille très grossière, on en forme des gerbes à peu près comme en France, que l'on porte près des habitations : là, se trouve une place, l'*aire*, dans laquelle on a battu la terre avec une dame, ou bien qui est recouverte d'un pavé en larges pierres; on délie les gerbes, on en couvre l'aire, et ensuite on fait marcher les chevaux ou les mulets dessus, absolument comme en Provence. On vanne le grain dans des plats de bois, ou on le jette avec une pelle pour le séparer de la balle : les nomades le vendent immédiatement, ou se sauvent avec; mais les tribus sédentaires le mettent dans les *matmoures*, qui sont de grands trous pratiqués dans la terre (Chapitre Ier), et où il se conserve pendant fort long-temps.

Commerce. Le plus grand commerce des Arabes consiste dans les bestiaux qu'ils élèvent et les produits qu'ils en retirent : ils vendent des bœufs et vaches, des moutons, des chameaux, et surtout des chevaux. C'est dans les provinces d'Oran et de Constantine que les chevaux sont le plus estimés, et qu'on en fait aussi un plus grand commerce. Toutes les tribus nomades ou sédentaires nourrissent beaucoup de mou-

tons, et récoltent par conséquent une grande quantité de laine : chaque famille emploie une portion de cette laine pour ses besoins; mais le reste est vendu à un prix assez élevé, parce que la laine est un des objets que les marchands européens recherchent davantage. Une grande partie des contributions se payait avec de la laine; et c'est pourquoi nous en avons tant trouvé dans les magasins du Dey (1). Les cultivateurs, et surtout ceux de la province d'Oran, vendent une grande quantité de grains, qu'on leur voit amener dans les villes, à dos de mulet, de cheval, d'âne, de bœuf et même de vache.

Les Bédouins et les Arabes sédentaires viennent plusieurs fois par semaine au marché dans les villes, où ils apportent du lait dans des outres ou dans des pots de terre, du beurre et des fromages, de la volaille, poules et pigeons seulement, et des œufs. Pendant que nous étions à Alger, les Arabes, sachant que nous mangions du gibier et du poisson d'eau douce, se livraient à la chasse et à la pêche : ils apportaient des lièvres pris au lacet et auxquels ils avaient coupé le cou; beaucoup de perdrix rouges vivantes, et lors des passages,

(1) Voyez la *Relation de la Guerre.*

une grande quantité d'oiseaux d'eau qu'ils prenaient dans les marais de la Métidja : quelques uns apportaient aussi du poisson d'eau douce pêché dans les rivières de cette même plaine; mais il était d'une médiocre qualité.

La chasse à laquelle les Bédouins, comme du reste les Berbères, se livrent davantage, est celle des bêtes féroces, dont ils vendent les peaux à un prix assez élevé; j'en ai vu plusieurs demander jusqu'à quarante francs d'une peau de tigre. Les tribus qui vivent sur les confins du désert font la chasse aux autruches, dont ils viennent vendre les plumes dans les villes de la côte. Pendant que j'étais à Oran, il est venu des Bédouins avec une grande quantité de débris d'autruches : il y avait beaucoup d'ailes tout entières, dont ils demandaient jusqu'à cent francs de la pièce : il pouvait y avoir dix ou douze belles plumes dans chaque aile ; tout le reste était fort ordinaire et même médiocre.

Puisque nous parlons d'autruche, il faut dire comment les Bédouins font la chasse à cet animal, que l'on trouve en grande quantité dans les déserts de l'Afrique, comme tout le monde le sait. Les chasseurs se réunissent au nombre de huit à dix, tous montés sur d'excellens chevaux,

et ayant chacun un fort bâton à la main : la troupe, ainsi armée, se rend dans la contrée fréquentée par les autruches, et cherche à les cerner; mais elles se sauvent presque toujours, et s'aidant de leurs ailes qui ne sont pas assez fortes pour qu'elles puissent voler, elles courent extrêmement vite. Les cavaliers mettent alors la bride sur le cou du cheval, les poursuivent à outrance, et les frappent à grands coups de bâton toutes les fois qu'ils peuvent les joindre : quand une autruche s'est laissé atteindre, les chasseurs se réunissent plusieurs contre elle, et elle ne tarde pas à succomber. Pendant la poursuite, l'animal saisit des pierres dans son bec et les lance avec assez de force contre ses agresseurs pour leur faire beaucoup de mal quand elles les attrapent; dans le combat, il se défend à grands coups de bec, et fait souvent des blessures profondes aux hommes et aux chevaux. Quoiqu'il y ait une assez grande quantité d'autruches dans le désert, on n'en tue pas beaucoup, puisque les plumes sont à un prix si élevé.

Quand les Arabes viennent dans les villes vendre leurs bestiaux ou les produits de leur industrie, ils remportent des souliers, quelques morceaux de mousseline ou de calicot, des cou-

teaux et autres objets en fer, des armes, de la poudre et du plomb quand ils peuvent en avoir; mais, en général, ils n'emploient qu'une bien petite partie de l'argent qu'ils gagnent à faire des emplettes; ils conservent le reste et l'enfouissent presque toujours dans la terre. « Ben-Adré, » un chef arabe des environs d'Oran, me di- » saient un jour plusieurs chefs de tribus, est » l'homme le plus riche de toute la contrée : » outre ses troupeaux, ses chevaux et ses ten- » tes, il a une très grande quantité d'argent. – Et » qu'en fait-il, de cet argent? leur demandai-je. » – Il le cache dans la terre, » répliquèrent-ils aussitôt. Je dois faire observer ici que ce Ben-Adré était un homme de beaucoup d'esprit, et qui avait des sentimens distingués : il était toujours bien mis et habitait dans une maison assez jolie et mieux meublée que ne le sont ordinairement celles des Arabes; cependant il avait aussi la manie d'enfouir son argent.

Il ne faut pas beaucoup compter sur les produits que nous fourniront les Arabes, parce qu'ils sont paresseux et extrêmement inconstans : de notre côté, nous ne leur vendrons rien ou presque rien; l'avarice leur fera préférer l'argent à tout ce que nous pourrions leur offrir, à

l'exception des armes seulement; mais donnez-leur des armes, ils s'en serviront contre vous. Ils ont tout ce qui leur est nécessaire pour s'habiller: quoi que vous fassiez, vous ne changerez rien à leurs habitudes de ce côté-là. Quelques pièces de mousseline et de calicot, des mouchoirs de soie, voilà tout ce que vous pouvez espérer leur vendre, et en si petite quantité, qu'il n'y aurait pas de quoi faire vivre seulement deux marchands établis dans chacune des trois villes que nous occupons sur la côte de Barbarie. Pour vous en assurer, demandez à ceux qui ont des boutiques à Oran et à Alger, combien ils vendent aux Arabes, et en général à tous les naturels du pays. Ainsi donc, le commerce avec les indigènes, soit pour les importations, soit pour les exportations, ne peut point être un motif de colonisation.

État politique. La population arabe de la régence d'Alger était en partie soumise au Dey; mais il n'y avait rien de moins réel que cette soumission, surtout pour les nomades qui s'en vont toutes les fois qu'on les tracasse un peu trop. Ceux qui vivent dans des cabanes les abandonnent aussi fort souvent, et vont en construire d'autres ailleurs. Pendant que j'étais à

Oran, les chefs du village de Ras-el-Aïn, composé de maisons construites à chaux et à sable, vinrent trouver le commandant français, et lui dirent qu'ayant à se plaindre de la manière dont on se conduisait avec eux, ils allaient abandonner le village : effectivement, dans la nuit même, toutes les familles qui l'habitaient s'en allèrent en emportant, sur des bêtes de somme, tout le mobilier et jusqu'aux portes et aux croisées des maisons ; le lendemain matin, nos soldats, étant entrés dans ce village, le trouvèrent tout à fait désert.

Toute la population arabe est divisée par tribus; une tribu est la réunion d'un certain nombre de familles, sous l'autorité d'un seul homme que l'on appelle *Chek*, et par le nom duquel la tribu est désignée; on dit : la *tribu d'Ismaël*, la *tribu de Ben-Adré*. Plusieurs tribus se réunissent quelquefois ensemble sous l'autorité d'un chef suprême que l'on appelle *Kaït*. Voici comment les Cheks sont élus :

Il y a toujours dans chaque tribu un certain nombre de familles qui descendent plus ou moins directement du Prophète, dont les membres se sont distingués par leur courage ou leur savoir dans telle ou telle partie : ces familles for-

ment la noblesse des tribus, et tous les hommes qui en font partie portent le nom de *Cheks* ou seigneurs. C'est parmi les chefs des familles de cheks que l'on en choisit un d'un commun accord pour commander à la tribu, et on l'appelle le *Chek* de la tribu : cette dignité est quelquefois héréditaire, mais le plus souvent elle est élective; il arrive fréquemment que le Chek est cassé et remplacé par un autre. Le pouvoir des Cheks de tribu est fort étendu : ils rendent la justice, et les sentences qu'ils prononcent sont exécutées sur-le-champ, même quand il s'agit de la peine capitale; ils commandent les troupes et font la paix et la guerre : rarement ils perçoivent des impôts; ils sont ordinairement assez riches pour subvenir à toutes les dépenses qu'entraîne le haut rang dans lequel ils sont placés : dépenses qui se bornent à donner quelques plats de lait aux étrangers qui viennent demander l'hospitalité, et très rarement à tuer un mouton pour les régaler. « Si j'avais su votre passage chez nous, » me disait un chef arabe dont j'avais visité la tribu pendant qu'il était absent, « je vous aurais of-» fert du lait et de la galette; et si vous aviez » voulu rester un jour avec moi, j'aurais tué un » mouton pour vous régaler. » Les tribus arabes

ne sont ordinairement composées que de quinze ou vingt familles; mais il y en a de beaucoup plus nombreuses : j'en ai entendu citer quelques unes dont le chef commandait à plus de mille cavaliers. Quand les tribus sont si nombreuses, elles ont presque toujours un Cadi pour rendre la justice, et un Mufti pour juger les cas religieux; le Chek conserve néanmoins l'autorité supérieure. Chaque tribu a ses Imans, et le service divin se célèbre dans une cabane ou sous une tente uniquement destinée à cet usage : on rencontre quelquefois une mosquée au milieu de plusieurs dascars, qui est commune à tous, et dans laquelle les hommes se réunissent aux heures de la prière. Quand le Dey ou ses lieutenans avaient quelque chose à démêler avec les tribus, ils s'adressaient toujours aux Cheks; et ceux-ci payaient souvent pour tous leurs sujets.

Je sais très peu de choses sur le code pénal des tribus arabes; j'ai quelques raisons de croire que la loi du talion est en grande vigueur parmi elles. J'ai souvent entendu dire à des Bédouins : *Le sang ne peut être payé que par le sang; celui qui vole mérite qu'on lui prenne*, etc. Quand un Arabe a été assassiné, ses enfans, ses parens et ses amis s'emparent du

meurtrier, et le conduisent au Chek qui le condamne à mort ; mais s'il est riche, il parvient presque toujours à se tirer d'affaire, en donnant, à la famille de celui qu'il a tué, des bestiaux ou une certaine somme d'argent. Quand un assassin parvient à s'échapper, et qu'il se réfugie dans une tribu, elle est sommée aussitôt de le livrer : si elle ne le fait pas, tous les guerriers de la tribu dans laquelle le crime a été commis, prennent les armes et vont s'emparer des troupeaux de celle qui donne asile au coupable, et les gardent jusqu'à ce qu'il soit livré.

Ce que nous avons dit, dans le commencement de ce Chapitre, prouve que les anciens Arabes étaient des peuples extrêmement guerriers. Ceux qui habitent maintenant la régence d'Alger ont conservé le même caractère ; la guerre est leur passion dominante, et ils aiment beaucoup à se vanter de leurs exploits : on les trouve souvent occupés à préparer leurs harnais et à nettoyer leurs armes. En paix ou en guerre, ils sont toujours armés de pied en cap ; leur armure est absolument la même que celle des Berbères : un long fusil à pierre sans sougarde, un yatagan et une paire de pistolets ; pour éperons, ils ont aussi de longues tiges de fer, et le harna-

chement du cheval est absolument le même que celui que j'ai décrit plus haut.

Tous les hommes portent les armes; il n'y a absolument que ceux qui ne peuvent pas s'en procurer, en les achetant ou les volant, qui n'en aient point. Quand le Dey ou les Beys avaient besoin du secours des Arabes, ils en prévenaient les Cheks, et chacun venait avec le plus de monde qu'il pouvait réunir. Si la guerre était dangereuse et qu'elle ne présentât pas beaucoup d'avantages, le nombre des guerriers n'était pas grand; mais quand ils avaient l'espoir du pillage, ils marchaient tous, et amenaient même souvent avec eux leurs femmes et leurs enfans.

Lorsque le Dey d'Alger sut qu'il allait être attaqué par l'armée française, il appela à son secours toutes les peuplades de ses États, en leur disant: « que les Français étaient des femmes et » des poules, qu'ils marchaient tous à pied, que » bien certainement ils seraient vaincus, et que » tout ce qu'ils amenaient avec eux deviendrait la » proie des vainqueurs. » Dans l'espoir du pillage, les Arabes vinrent en très grand nombre contre nous; mais dès les premières escarmouches, ils reconnurent qu'on les avait abusés, et la bataille de Staoueli acheva de leur démontrer complétement

qu'il n'y avait que des coups à gagner en combattant contre nous; et dès cet instant, la plus grande partie regagna ses tentes et ses cabanes.

La manière de combattre des Arabes est absolument la même que celle des Berbères : ils s'avancent sans ordre en suivant quelques drapeaux que l'on porte devant eux. Les fantassins, qui sont peu nombreux, courent pêle-mêle avec les cavaliers, soit qu'ils avancent ou qu'ils battent en retraite; ils tirent avec assez de justesse, mais presque toujours de trop loin. J'ai vu faire aux Arabes une manœuvre assez jolie et que voici : une centaine de cavaliers s'étaient jetés sur une compagnie d'infanterie qui les avait bien reçus, et obligés de s'enfuir à une distance respectueuse, mais cependant ils continuaient à tirailler en galopant sur un cercle : chaque cavalier, en passant devant notre peloton, lâchait son coup de fusil, et continuait à suivre le cercle dont il parcourait une portion au pas en rechargeant; ensuite, il mettait son cheval au galop pour suivre les autres et venait tirer de nouveau: ce manége dura pendant près d'une heure, et nous n'en souffrîmes pas beaucoup, parce que l'ennemi était à une assez grande distance et tirait toujours en galopant. La cavalerie arabe

manœuvre fort bien : c'est vraiment un plaisir que de la voir dans une plaine, charger au galop avec tous les fusils en joue, tirer, faire demi-tour, et tous les cavaliers se sauver couchés sur leurs chevaux; les plus vaillans restent droits et s'en vont au petit galop en faisant tourner leur fusil en l'air.

Cette humeur belliqueuse des Arabes et leur penchant naturel pour le vol sont cause que les tribus vivent en très mauvaise intelligence les unes avec les autres; le moindre délit, le passage des troupeaux sur le territoire de la tribu voisine, un mouton volé ou même seulement tondu, est suivi d'une déclaration de guerre. Alors, de part et d'autre, tout le monde prend les armes : les Cheks montent à cheval; on se cache dans les broussailles, derrière les haies, ou on prend des positions à une très grande distance les uns des autres, et on se tire des coups de fusil pendant plusieurs jours de suite sans se faire de mal : quelquefois il y a deux ou trois hommes blessés, mais rarement de tués. Les négociations s'entament dès le commencement des hostilités, et on finit presque toujours par un accommodement. Il arrive cependant quelquefois, et nous avons été témoins d'un fait semblable, que les

deux partis en viennent sérieusement aux mains: alors le sang coule, et les vaincus se sauvent en abandonnant tout ce qu'ils possèdent, même leurs femmes et leurs enfans.

Sous le règne du Dey, les cavaliers des Agas étaient presque continuellement occupés à poursuivre les tribus des Bédouins pour les forcer à payer les impôts, ou s'emparer de leurs troupeaux en cas de refus : alors les Cheks étaient obligés de venir auprès du Bey, qui rendait les bestiaux moyennant une somme d'argent aussi forte qu'il pouvait l'obtenir.

Religion. Ce sont les Arabes qui ont apporté l'islamisme dans la Mauritanie : ainsi il n'est pas étonnant qu'ils le professent encore maintenant, comme les Maures auxquels ils l'ont imposé. Ces deux peuples suivent exactement le même dogme : on les voit tous les jours réunis dans le même temple et se livrant absolument aux mêmes pratiques ; mais, en général, les Arabes sont beaucoup moins dévots que les Maures : ils ne font que rarement les ablutions commandées par le Coran, et on ne les trouve pas souvent à genoux au milieu de la campagne aux heures de la prière. Ils observent néanmoins toutes les fêtes dont nous avons parlé au Chapitre II, mais

d'une manière extrêmement sauvage : au lieu de coups de canon, ils font des décharges de mousqueterie. Pour faire de la musique, ils frappent sur des peaux tendues ou même sur des planches avec un morceau de bois, et jouent d'une flûte faite avec un roseau ; ils poussent des cris de joie qui ressemblent aux hurlemens des bêtes féroces, et ils dansent, ou plutôt ils tournent, en remuant le corps de la manière la plus indécente que l'on puisse imaginer : on ne saurait trop dire, en voyant célébrer une fête par les Arabes, s'ils ont pour objet de louer Dieu ou de conjurer le diable.

Toutes les superstitions des Maures se retrouvent chez les Arabes : ils attribuent tout le mal qui leur arrive à l'influence des esprits ténébreux ; ils croient à l'existence des génies, et les redoutent beaucoup ; ils sont aussi persuadés qu'on peut leur jeter des sorts, et, pour s'en préserver, ils portent sur eux des amulettes comme celle dont nous avons déjà donné la description, et ils en suspendent au cou de leurs chameaux, de leurs chevaux, etc. Ils ont des devins qui leur prédisent l'avenir, moyennant une rétribution, et ils leur accordent une grande confiance.

Les Marabouts ont presqu'autant de pouvoir

chez les Arabes que chez les Berbères : chaque père de famille a recours à eux toutes les fois que quelque chose l'embarrasse ; ils l'aident de leurs conseils et lui promettent d'adresser des prières au ciel pour lui. Les femmes visitent souvent ces saints personnages, surtout lorsqu'elles ne peuvent point avoir d'enfans avec leur mari. Quand ils meurent, on les enterre absolument comme le font les Berbères et les Maures, et leurs tombeaux deviennent des lieux saints, où l'on va faire des pèlerinages et porter des offrandes, surtout les dépouilles des ennemis vaincus. Il est assez d'usage que les chefs de tribus et les principaux citoyens, en partant pour la guerre, aillent au tombeau de quelque Marabout, celui en qui ils ont le plus de confiance, pour le prier d'accorder un heureux succès à leurs armes, en lui promettant de lui faire hommage d'une partie du butin, si leurs vœux sont exaucés.

Les personnes âgées sont l'objet de la vénération des familles arabes qui vivent dans la Barbarie. Les enfans prennent grand soin de leurs vieux parens, et ils ont beaucoup d'amitié pour eux : en cela, ils ne ressemblent point aux Maures qui font peu de cas des leurs, et les

laissent même bien souvent mourir de faim, quand ils ne sont plus à même de gagner leur vie. On rencontre dans les rues d'Alger une grande quantité de vieillards, errans tous seuls en demandant l'aumône; aux portes de toutes les villes, et même sur les chemins, on voit bien aussi quelques vieux Arabes infirmes qui mendient; mais ils sont toujours accompagnés d'un jeune homme, et même quelquefois de deux, qui leur sert de guide et mendie pour eux.

La vénération des Arabes pour les morts est aussi grande que celle de toutes les autres peuplades de la Barbarie ; mais cependant ils soignent beaucoup moins les cimetières, ce qui tient probablement à la vie errante qu'ils mènent. Les tombeaux sont placés dans des bois, sur une hauteur ou tout simplement au milieu de la campagne, mais toujours réunis autour de celui d'un Marabout, ou bien d'une chapelle élevée en l'honneur d'un Marabout en grande réputation; ils ont la même forme que ceux des Maures, mais ce sont toujours des pierres brutes disposées en rectangle, sans être maçonnés: ces pierres sont très souvent couvertes d'une couche de chaux blanche délayée dans l'eau. Les tombeaux des Arabes sont ombragés par des arbres

ou des broussailles, mais ils ne cultivent point de fleurs dessus, quoiqu'ils y viennent souvent prier. Quand c'est un guerrier tombé sous le fer de l'ennemi, ses parens et ses amis vont à cheval, et tous armés, à son tombeau.

Pendant que j'étais à Oran, le fils d'un Chek arabe, qui habitait le village de Ras-el-Aïn, fut tué par une de nos sentinelles dont il voulait violer la consigne par entêtement, car sa tribu vivait en fort bonne intelligence avec nous. Ce jeune homme avait été enterré sur une hauteur où se trouvaient plusieurs Marabouts, et que l'on voyait parfaitement des murs de la place. Dans les huit premiers jours après sa mort, ses parens et ses amis, au nombre de huit à dix, armés comme s'ils partaient pour la guerre, montaient à cheval au soleil levant et accompagnés de la femme du défunt, qui courait pieds nus pour les suivre à travers les pierres et les broussailles; ils se rendaient sur sa tombe, descendaient de cheval et se prosternaient en conservant leurs armes; la veuve se prosternait aussi avec eux et faisait retentir les airs de ses gémissemens, tandis que ses compagnons priaient à voix basse. La cérémonie durait à peu près 20 minutes, après quoi les cavaliers reprenaient leurs che-

vaux et repartaient au grand pas, sans s'occuper de la pauvre femme, qui cette fois ne courait plus et restait beaucoup en arrière.

Sur le champ de bataille, les Arabes affrontent tous les périls pour enlever leurs morts. J'ai dit, dans la relation de la guerre, qu'il y avait des hommes continuellement occupés à emporter ceux qui étaient tués ; j'ai souvent remarqué des cavaliers munis d'un crochet en fer attaché à une corde, qu'ils jetaient sans descendre de cheval pour accrocher les morts, et qui se sauvaient au galop en les traînant avec eux, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en lieu de sûreté. Les morts, ainsi retirés, étaient liés jusqu'à huit ensemble, et chargés sur des chevaux ou des mulets pour les emporter. Cette coutume d'empêcher que les morts ne tombent entre les mains de l'ennemi paraît être commune à tous les peuples du Nord de l'Afrique : les hordes de sauvages, venues du Grand Atlas et des confins du désert, qui attaquèrent la garnison de Médéya au mois de novembre 1830 (1), enlevaient aussi leurs morts au fur et à mesure.

(1) Voyez la *Relation de la Guerre d'Afrique*.

Quand les morts sont en trop grand nombre pour qu'on puisse les conduire chacun dans leur tribu, on les enterre ; mais on a grand soin de les placer dans une fosse très profonde, et en outre de la recouvrir avec des épines ou des feuilles d'agaves, pour empêcher les chacals de venir dévorer les restes des guerriers malheureux. Dans cette circonstance, les Barbares se sont élevés bien au dessus de nous ; je l'ai déjà dit et je le répète encore, et peut-être n'est-ce pas pour la dernière fois, nous n'avons pas assez de vénération pour les morts : après les combats, les nôtres étaient toujours si mal enterrés, que l'on voyait un bras de l'un, une jambe de l'autre, etc., et vingt-quatre heures après, les chacals les avaient retirés de terre et déchirés par lambeaux.

J'ai ouï dire que les Musulmans de la Barbarie croyaient que ceux des leurs qui étaient enterrés par les Chrétiens ne seraient pas reçus en paradis, et que c'était pour cela qu'ils attachaient tant d'importance à les enlever. Il y a bien certainement quelqu'idée religieuse attachée à cette pratique ; le fait suivant en est une preuve.

Un Chek arabe, monté sur un superbe cheval et complétement armé, se présenta un jour

devant la porte d'un petit fort à Oran, en demandant à parler à l'officier qui commandait : celui-ci, redoutant quelque piége, sortit accompagné d'un caporal avec deux hommes; aussitôt que l'Arabe l'aperçut, il le coucha en joue et l'aurait tué, si le caporal, au mouvement du Barbare, n'eût fait feu sur lui; il tomba raide mort, et après qu'on l'eut dépouillé, on l'enterra devant la porte du fort. Le soir même, quelques uns des siens, bien qu'ils fussent instruits de sa trahison, osèrent venir redemander son corps pour lui rendre les honneurs funèbres : leurs prières n'eurent aucun effet; ils furent obligés de s'en aller sans avoir rien obtenu. Le lendemain, une jeune Négresse, pieds nus, les cheveux épars et pleurant à chaudes larmes, vint auprès du colonel Lefol, et le supplia de lui faire rendre le corps de son maître; quand l'interprète lui eut dit qu'il était impossible d'obtenir ce qu'elle demandait, elle se jetta à genoux, baisa les pieds de tous ceux qui étaient présens; et voyant que ses prières ne touchaient personne, elle se roula par terre en poussant des cris affreux; on fut obligé de la faire emporter par des soldats.

Mœurs et coutumes. En voyant un peuple

religieux professer une grande vénération pour ses parens infirmes, et les honorer d'une espèce de culte après leur mort, on croirait que ce peuple pratique toutes les vertus. Eh bien ! il n'en est pas ainsi chez les Arabes; ils sont paresseux, avides, voleurs et traîtres, surtout envers les Chrétiens. Nous les avons vus vingt fois violer la parole qu'ils nous avaient donnée; rampans et soumis lorsque nous étions les plus forts, ils devenaient insolens et cruels aussitôt que nous eprouvions le moindre revers. Quand le général Berthezène fit sa malheureuse expédition sur Médéya, tous les chefs des tribus de la Métidja vinrent à son passage lui baiser les mains et l'assurer du dévouement pour les Français de tous ceux auxquels ils commandaient; mais au retour du général, les mêmes chefs ayant appris qu'il avait éprouvé un échec, et que les Berbères étaient à sa poursuite, réunirent toutes leurs forces et l'attaquèrent avec acharnement dans sa retraite. Cette hospitalité que l'on vante tant, et qui semble avoir été transmise aux tribus arabes par celles des patriarches avec lesquelles elles ont beaucoup de rapports, ne s'exerce qu'envers leurs compatriotes, et encore la violent-elles quelquefois. On ne voyage que par caravane

dans la régence d'Alger, et comme ce pays est fort peu peuplé, on est souvent forcé de demander asile aux tribus nomades, qui se vantent d'avoir conservé toute l'austérité des mœurs antiques. Quand une caravane arrive dans une de ces tribus, le Chek la prend toujours sous sa haute protection, et lui fournit des rafraîchissemens, mais rarement sans rétribution. Le soir, les voyageurs gardent bien leurs bagages, et il arrive encore très souvent qu'ils sont volés; alors il faut avoir recours au chef qui ne parvient pas toujours à vous faire rendre ce que l'on vous a pris. On a vu des caravanes venir se plaindre au Dey d'avoir été volées par des tribus arabes chez lesquelles elles avaient couché.

L'amour de la guerre et la passion du vol sont cause que beaucoup d'Arabes s'occupent uniquement à courir la campagne pour dévaliser les voyageurs. Tout le monde a entendu parler des Bédouins, si redoutables dans les déserts de l'Asie et de l'Afrique. Ceux de la régence d'Alger ne peuvent guère piller que les Juifs et leurs compatriotes ; eh bien ! ils le font continuellement. Une chose qui m'a toujours beaucoup étonné, c'est qu'à Alger, où il y a un très grand nombre de boutiques assez mal gardées,

et dans lesquelles on peut prendre très facilement ce qui s'y trouve, on entende si peu parler de vols commis par les Bédouins, qui remplissent cependant les rues depuis le matin jusqu'au soir.

Les Arabes aiment beaucoup les femmes; mais ils n'ont pas la lubricité des Maures et ils s'en tiennent à leurs épouses; ceux qui sont riches ont des esclaves, mais c'est assez rare. Je n'ai jamais entendu dire qu'il y eût des filles publiques dans aucune tribu.

J'ai quelques raisons de croire que les mœurs des femmes sont plus relâchées, sur un certain point, que celles des hommes. Nos soldats ont toujours eu très bon marché des belles Arabes qui leur sont tombées entre les mains. Une d'elles arriva un jour à la Ferme-Modèle, en disant qu'elle venait se réfugier auprès des Français, contre la fureur de son mari qui la maltraitait; on la reçut parfaitement, un officier lui prodigua ses soins, et le lendemain il eut le déplaisir de la trouver entre les bras d'un domestique nègre, qui avait acheté ses faveurs pour un rabia-boudjou (neuf sous).

Quoique les Arabes soient paresseux pour le travail, ils ont cependant beaucoup d'activité :

à la guerre, ils sont toujours en mouvement; pendant la paix, il ne se passe pas de jour qu'ils ne montent à cheval tout armés, pour aller caracoler dans la plaine et piller ceux qu'ils y rencontrent. Ils sont cruels, mais pas autant que les Berbères qu'ils redoutent beaucoup, et qu'on les entend souvent appeler *Bédouins*. J'ai déjà dit que la sobriété était leur plus grande vertu; il ne me souvient pas d'avoir vu un seul Arabe ivre pendant tout le temps de mon séjour en Afrique.

Mariage. La cérémonie du mariage se célèbre chez les Arabes de la même manière que chez les Maures; mais les préliminaires sont bien différens : les jeunes filles ne sont pas séquestrées, et elles ne portent le voile que quand elles vont en voyage; mais sous la tente, et quand elles vaquent à leurs travaux, elles ont le visage découvert. Les jeunes gens peuvent les voir et causer avec elles; ils leur font la cour, les aiment et en sont aimés. Il y en a cependant de cruelles, et presque toutes les chansons que chantent les Arabes, soit en voyageant sur leurs chameaux, soit lorsqu'ils sont assis au milieu de la campagne sans rien faire, ou pour veiller sur les troupeaux, ont pour but de dire les aventures des amans malheureux.

Quand un jeune homme est épris d'une demoiselle et qu'il a su s'en faire aimer, il la fait demander par son père ou il la demande lui-même. Le mariage est toujours une espèce de marché : c'est ici, comme chez les Maures, le jeune homme qui fait la dot, qui consiste en bestiaux, quelques pièces de laine, etc.; les parens de la jeune fille font un trousseau, qui n'est jamais bien considérable. Pour conclure le mariage, on va devant le Cadi ou le chef de la tribu : les deux pères déclarent devant le magistrat l'intention où ils sont d'unir leurs enfans, et les conventions qu'ils ont faites entr'eux pour cela. Ils se retirent ensuite après avoir fixé le jour des noces, c'est à dire celui où la jeune femme sera conduite chez son mari.

Ce jour arrivé, l'époux amène devant la tente du père de sa future les bestiaux et les autres objets qui doivent composer la dot. Au moment où il se présente, celui qui est chargé de le recevoir lui dit : « *Combien vous coûte une telle* » *que vous allez avoir pour épouse?* — *Une* » *femme sage et laborieuse*, répond-il, *ne* » *coûte jamais trop cher.* » Toutes les jeunes filles du douar, qui ont paré l'épouse le mieux qu'il leur a été possible, la placent alors sur un

cheval que l'époux a amené avec lui tout exprès pour cela ; ensuite elles l'accompagnent jusqu'à sa nouvelle demeure, en frappant sur des tambours de basque et criant de temps en temps *you, you*. Quand l'épousée arrive devant la tente de son mari, les parens de celui-ci viennent la recevoir et lui présenter un breuvage composé de lait et de miel ; pendant qu'elle boit, tous les assistans chantent en dansant et font des vœux pour le bonheur des nouveaux époux. Aussitôt que l'épouse est descendue de cheval, une de ses amies s'approche d'elle avec un bâton à la main, qu'elle lui présente : la jeune femme le prend sans hésiter, et le plante en terre aussi profondément qu'il lui est possible, en disant : *Comme ce bâton restera à cette place jusqu'à ce que quelqu'un vienne l'en arracher, de même je demeurerai avec un tel jusqu'à ce qu'on me force de l'abandonner*. On lui amène alors quelques bestiaux, qu'elle conduit aux champs, pour signifier qu'elle doit coopérer aux travaux rustiques ; mais elle revient peu de temps après dans la tente, où ses compagnes sont réunies, et elle se réjouit avec elles jusque fort avant dans la nuit. Quand elles se sont retirées, son mari vient en prendre possession.

Immédiatement après le mariage, il n'est pas permis aux femmes arabes de vaquer aux travaux ordinaires : elles sont obligées de rester enfermées un mois entier, et même d'avoir le visage couvert d'un voile pendant tout ce temps; mais ensuite elles sont aussi libres qu'il est possible de l'être avec les Musulmans.

Les Arabes peuvent avoir jusqu'à quatre femmes légitimes et des eselaves autant qu'ils peuvent en nourrir. En général, il n'y a que les gens riches qui aient des esclaves; mais les autres ont presque toujours les quatre épouses que leur accorde le *Coran*, et cela, parce qu'elles partagent avec eux les travaux de la maison et des champs. Il y a même beaucoup d'hommes, surtout les guerriers, qui ne s'occupent qu'à panser leurs chevaux, caracoler dessus quand cela leur plaît, et qui laissent aux femmes les soins du ménage et tous les travaux de l'agriculture.

Dans toutes les tribus que j'ai visitées, ce sont les femmes qui écrasent le grain et font la galette : étant entré un jour chez un Arabe qui s'était emparé d'une maison abandonnée à deux lieues d'Alger, je vis sa femme occupée à faire cuire dans un plat de terre, placé sur trois pierres, des galettes avec un peu d'huile rance : elle en

avait déjà plusieurs dans un panier, qu'elle m'offrit de la meilleure grace du monde. J'en pris un morceau pour lui faire plaisir; mais il avait un si mauvais goût que je ne pus jamais venir à bout de le manger. J'ai vu aussi les dames arabes filer la laine et la tisser.

L'état de grossesse n'empêche aucunement les Arabes de se livrer à leurs travaux ordinaires. Les douleurs de l'enfantement viennent bien souvent les surprendre au milieu des champs. Elles accouchent partout où elles se trouvent; elles y sont du reste presqu'aussi bien que chez elles, où elles n'ont que des peaux de mouton et des nattes de jonc pour se coucher. Aussitôt que l'enfant est né, on lui frotte tout le corps avec du beurre, puis on le fait sécher devant le feu, et ensuite on l'enveloppe dans un morceau de laine. Les enfans sont nourris par leurs mères, qui les portent avec elles partout où elles vont; j'en ai vu quelques unes qui les attachaient derrière leur dos avec une pièce de laine, absolument comme les Négresses.

Les Arabes paraissent être beaucoup attachés à leurs femmes : celles que j'ai vues venir à Alger, conduites par leurs maris, étaient toujours vêtues très proprement, et avaient la figure couverte; elles étaient montées sur un cheval

ou un mulet, souvent avec un enfant dans leurs bras. Quand le mari n'avait point de monture, il marchait à pied à côté de sa femme, en ayant constamment les yeux fixés sur elle ; mais lorsqu'il était à cheval, il se tenait derrière, et la dame dirigeait elle-même le sien.

Nous avons déjà dit que les guerriers de cette nation sont très glorieux : après les combats, ils ne manquent jamais de raconter à leurs épouses tous les exploits qu'ils ont faits, le nombre des ennemis qu'ils ont tués, et dont ils rapportent les dépouilles, et surtout les têtes sanglantes qu'ils exposent à la porte de leur tente. On m'a assuré que les femmes prenaient beaucoup de plaisir à tout cela. En partant pour la guerre, les Arabes emmènent souvent avec eux leurs femmes et leurs enfans, afin d'être excités par leur présence à combattre avec plus de courage, soit pour se distinguer devant eux, soit dans la crainte qu'ils ne tombent entre les mains de l'ennemi s'ils venaient à être vaincus ; mais dans la guerre que nous leur avons faite, nous avons reconnu que cette conduite des Arabes avait un motif beaucoup plus utile. Au camp de Staoueli, on voyait des femmes et des enfans occupés à apporter des vivres à ceux qui

combattaient; pendant les cinq jours que nous sommes restés en position au dessus de la vallée de Sydi *Abderrahman-Buoéga* (1), non seulement ils apportaient des vivres, mais encore des boulets; et plusieurs, placés sur le revers des mamelons, chargeaient les fusils que les combattans venaient prendre à chaque instant après avoir tiré celui qu'ils avaient à la main, et cela pour gagner du temps; car tous les Algériens sont extrêmement longs à charger un fusil. Lorsque nous attaquâmes le Bey de Titerie au milieu de l'Atlas, il y avait, sur un monticule, plusieurs femmes qui criaient de toutes leurs forces, probablement dans le but d'encourager leurs maris qui se battaient alors contre nous.

Il est permis à un Arabe de répudier sa femme pour certains motifs; mais je crois que celui de la maigreur n'est pas aussi puissant chez ce peuple que chez les Maures; car, s'il en était ainsi, le plus grand nombre des femmes arabes seraient répudiées : toutes celles que j'ai vues étaient plutôt maigres que grasses; quelques unes étaient

(1) Voyez la *Relation de la Guerre d'Afrique.*

même très maigres, et cela n'est pas étonnant, parce qu'elles se nourrissent fort mal et qu'elles travaillent plus que les hommes. La saleté non plus n'est certainement pas un motif de divorce, car la plupart sont vraiment dégoûtantes ; j'en ai vu qui avaient une croûte de crasse non seulement sur les jambes et sur les bras, mais même sur les joues. Elles sont toutes tatouées, eh bien ! les dessins qu'elles portent sur le corps disparaissent très souvent sous la crasse; du reste, sous ce rapport, leurs maris n'ont rien à leur reprocher, car ils sont eux-mêmes d'une malpropreté affreuse, quoiqu'ils fassent de temps à autre les ablutions recommandées par le Prophète : j'ai vu des Bédouins courir jambes nues au milieu des broussailles, dont les épines, qui leur raclaient fortement les jambes, n'y laissaient d'autres traces que des lignes blanches plus ou moins profondes, résultat d'une petite portion de la crasse qui avait été enlevée.

Les Arabes paraissent aimer beaucoup la musique; mais celle qu'ils font est vraiment sauvage : des flûtes et des chalumeaux faits avec des roseaux, des espèces de tambours de basque, des peaux collées sur des pots en terre dans lesquels on met quelques cailloux, composent à

peu près tous leurs instrumens. On les rencontre souvent accroupis sous un arbre ou dans un buisson, occupés à chanter sur un ton extrêmement monotone. Tous ceux qui viennent au marché, montés sur des chameaux, des mulets ou des chevaux, chantent, chemin faisant; les voyageurs et les guerriers chantent aussi pendant la route, mais presque toujours sur le même ton.

Dans les bataillons de Zouaves formés à Alger par le général Clauzel, il y avait un grand nombre d'Arabes : le soir, au bivouac, après avoir soupé, ils se réunissaient tous autour du feu, assis les jambes croisées et fumant leur pipe. Après quelques instans de silence, l'un d'eux prenait la parole et racontait une histoire qui durait souvent plus d'une heure; à la fin, les auditeurs applaudissaient toujours et riaient quelquefois. Ces histoires étaient le récit des aventures de deux amans, celui des exploits d'un grand guerrier, la manière dont tel sorcier s'y était pris pour jeter un sort sur un tel et tous les malheurs qui en résultèrent, etc. Quand le premier conteur avait fini, un autre lui succédait, et cela durait tant qu'il restait un auditeur que le sommeil n'eût point encore accablé.

CHAPITRE VI.

LES JUIFS.

Les Israélites que nous avons trouvés dans la Barbarie sont absolument la même variété d'hommes que ceux qui vivent en Europe ; très probablement ils se sont réfugiés en Afrique comme dans les autres parties du monde, après la destruction de Jérusalem et la ruine de la Judée par l'empereur Vespasien ; mais ceux de la régence d'Alger font sur leur venue dans ce pays un conte des plus extraordinaires, dont toutes les parties sont pour eux des articles de foi : élever le moindre doute contre quelqu'une, c'est à leurs yeux commettre un grand péché. Voici ce conte.

Pendant que les Maures possédaient l'Espagne, ils avaient permis aux Juifs de s'établir parmi eux et de se livrer au commerce. Le

peuple d'Israël fit là comme en Égypte : il multiplia beaucoup, et en peu de temps il devint extrêmement nombreux ; il avait ses magistrats, ses temples, et le libre exercice de sa religion. Quand les Chrétiens eurent chassé les Musulmans de l'Espagne et reconquis ce beau pays, ils permirent aux Juifs de continuer à y vivre et à se livrer au commerce, en se conformant néanmoins aux lois du nouvel État. Aux grandes richesses que les Israélites avaient amassées sous l'empire des Maures, ils ajoutèrent encore beaucoup, tant qu'à la fin les Chrétiens devinrent extrêmement jaloux d'eux. En 1390, le premier rabbin de Séville (Simon-ben-Smia), homme d'une haute capacité et qui possédait une grande fortune, fut arrêté et mis en prison par ordre du roi d'Espagne avec soixante des principaux chefs des familles juives et beaucoup de Maures restés dans la ville. Immédiatement après cet acte arbitraire, les Espagnols se livrèrent à toutes sortes d'exactions contre les Juifs et les Maures établis dans le royaume. Peu de temps après l'emprisonnement du rabbin, le roi ordonna de le mettre à mort, ainsi que tous ceux qui étaient enfermés avec lui. La veille du jour fixé pour l'exécution, dans le moment

où tous ses compagnons d'infortune s'abandonnaient au désespoir et à la douleur, Simon prit un morceau de charbon et dessina un vaisseau sur la muraille. Se tournant ensuite vers ceux qui pleuraient : « Que tous ceux qui croient » en Dieu, dit-il, et qui veulent sortir d'ici à » l'instant même, mettent avec moi le doigt sur » ce bâtiment ; » tous le firent, et aussitôt le navire de charbon devint un navire véritable, qui se mit de lui-même en mouvement ; la muraille s'ouvrit pour le laisser passer ; il traversa Séville au grand étonnement de tous les habitans, sans en écraser un seul ni démolir une maison, et se rendit droit à la mer avec tous ceux qu'il portait. On ne dit pas si le rabbin prit alors le gouvernail ni si ses compagnons lui servirent de matelots; mais on assure que le bâtiment vint mouiller d'un seul trajet dans la rade d'Alger, ville qui n'était alors habitée que par des Mahométans, Maures et Arabes. Le rabbin ayant dépêché quelques uns des siens près des Algériens pour leur dire comment ils avaient été conduits sur leurs côtes et demander qu'on voulût bien leur donner asile, ceux-ci répondirent qu'ils ne s'en souciaient pas, mais qu'ils allaient consulter à cet égard Sydi-Ben-Youcef,

Marabout fameux qui habitait Méliana. Aussitôt plusieurs cavaliers partirent au galop et se rendirent auprès de Sydi-Ben-Youcef, auquel ils apprirent que des Juifs et des Maures, qui s'étaient sauvés d'Espagne d'une manière miraculeuse, venaient d'aborder dans le port d'Alger, demandant qu'on les reçût comme habitans de la ville : « Recevez-les et traitez-les » le mieux qu'il vous sera possible, » répondit le Marabout. Aussitôt, les cavaliers repartirent et vinrent transmettre les ordres du saint homme à ceux qui les avaient envoyés près de lui. Après avoir fait dire au rabbin qu'il pouvait débarquer avec tous les siens, les habitans de la ville, ayant à leur tête les chefs de la religion et de la loi, sont sortis à leur rencontre et leur ont offert toutes les choses dont ils pouvaient avoir besoin ; on leur donna des logemens dans la ville, où ils s'établirent.

Le rabbin ayant fait part aux magistrats d'Alger des persécutions que les Chrétiens d'Espagne exerçaient contre les Juifs, demanda que l'on reçût tous ceux qui se présenteraient, ce qui lui fut accordé ; mais comme il prévoyait que le peuple d'Israël serait bientôt très nombreux, et qu'il craignait encore ici quelque per-

sécution, il demanda que l'on fît avec lui un traité écrit, dans lequel seraient stipulés tous les droits des Juifs vivant dans les États d'Alger et les obligations qu'ils auraient à remplir envers les habitans et le Gouvernement. Sa demande fut encore accordée : les Juifs obtinrent un terrain pour enterrer leurs morts, le libre exercice de leur religion et la permission de construire des temples autant qu'ils en auraient besoin ; on leur concéda en outre le tiers de tous les métiers, le droit de commercer comme ils l'entendraient, enfin la permission de faire des liqueurs et du vin. Ce traité fut écrit sur parchemin ; les rabbins d'Alger le possèdent encore aujourd'hui et le gardent précieusement dans leurs archives ; mais depuis l'invasion des Turcs, on n'y a plus eu égard.

Simon vécut assez long-temps pour organiser le peuple juif dans les États algériens et recueillir une très grande partie des victimes échappées à la cruauté des Espagnols. Après sa mort, il fut enterré dans le cimetière des Juifs, qui est abandonné maintenant, mais dont on voit encore de nombreux restes au pied du fort des Vingt-Quatre Heures, hors de la porte Bab-el-Ouad. Le tombeau du célèbre rabbin existe en-

core ; on l'appelle le *Tombeau du grand rabbin*. Tous les morts sont posés dessus avant d'être enterrés, comme nous le dirons plus bas. Voilà de quelle manière les Juifs d'Alger prétendent qu'ils sont venus dans ce pays ; j'ai voulu en rire avec un d'eux, qui est un homme très instruit, qui parle plusieurs langues et surtout parfaitement français ; il m'a répondu très gravement : « C'est un article de notre foi. »

Ils ajoutent cependant que les persécutions des Espagnols forcèrent presque tous les Juifs à abandonner la Péninsule, qu'un grand nombre vint à Alger, mais qu'il s'en retira beaucoup dans l'empire de Maroc et les autres États situés sur la côte Nord de l'Afrique.

Les caractères physiques des Juifs africains sont absolument les mêmes que ceux des Juifs français, allemands, etc. ; la ressemblance est si grande que s'ils changeaient de costumes entr'eux, on ne pourrait pas dire quels sont ceux d'Afrique et quels sont ceux d'Europe : un air d'humilité et de fourberie est empreint sur la figure de tous les hommes, et leur conduite ne le dément point.

Les traits des femmes ont beaucoup de rapport avec ceux des hommes, et à la simple vue,

on les reconnaît bien pour appartenir à la nation juive ; mais leur physionomie a un caractère de douceur que l'on trouve rarement dans le pays qu'elles habitent. Beaucoup sont parfaitement jolies ; elles ont la figure ronde, le front découvert, de beaux yeux avec des sourcils noirs bien arqués, le nez bien fait, mais un peu pointu, la bouche petite et les dents très blanches. Ce n'est qu'en Afrique que j'ai retrouvé ces charmantes figures israélites qui font le plus bel ornement des tableaux de Raphaël. A l'imitation des Mauresques, les Juives portent aussi la gorge pendante, ce qui les dépare beaucoup ; j'en ai cependant vu quelques unes qui la portaient relevée, et cela leur donnait un air dégagé qu'on aurait en vain cherché chez les autres.

Les enfans juifs des deux sexes ont, depuis leur plus tendre jeunesse, les traits caractéristiques de la race à laquelle ils appartiennent ; pour que les jeunes filles aient la gorge allongée, leur mère la tire avec la main dès qu'elle commence à paraître.

Habitations. Tous les Israélites qui habitent la Barbarie sont renfermés dans l'intérieur des villes, et par conséquent logés dans des maisons

qui sont meublées à peu près de la même manière que celles des Maures. Les habitations des gens aisés sont propres et même tenues avec luxe; mais celles du peuple sont tout ce que l'on peut imaginer de plus dégoûtant : j'ai vu jusqu'à douze familles réunies dans la même maison, dont chacune ne possédait qu'une chambre dans laquelle on faisait tout ce qui concerne le ménage et où couchaient le père, la mère et jusqu'à six enfans. Je décrirai l'intérieur des maisons juives lorsque je parlerai des villes que j'ai visitées.

Costumes. Le costume des hommes a beaucoup d'analogie avec celui des Maures : il se compose d'une large culotte qui ne descend pas plus bas que le genou et laisse toute la jambe nue; de deux vestes, dont l'une est à manches longues, brodée en soie, et même quelquefois en or ; mais ces vestes sont toujours noires ou d'une couleur foncée ; ils mettent par dessus, quand il fait froid ou qu'ils vont en voyage, un bernous bleu ou bien un capuchon de la même couleur, fait absolument comme celui des Maures, mais sur lequel il n'y a point de dessins (Chapitre II). La ceinture que les Juifs portent est toujours bleue ou d'une couleur foncée ; il leur

était défendu d'en avoir de rouges. Comme les Mahométans, ils ont la barbe longue et les cheveux rasés ; mais au lieu d'un turban, il ne leur est permis que de porter un bonnet bleu en laine, autour duquel ils enveloppent un mouchoir noir de soie ou de coton. Les Juifs ne marchent jamais pieds nus ; ils ont toujours des babouches, il est vrai si mauvaises quelquefois, que leurs pieds ne peuvent pas tenir dedans, mais enfin ils en ont. Dans l'hiver, ils mettent même quelquefois des bas, qui passent sous leur culotte, et ils ont ainsi la jambe entièrement couverte ; tous ont une chemise de toile ou de calicot par dessous leurs habits.

Le costume des femmes, réduit à sa plus simple expression, se compose d'une robe de laine noire ou bleue, très large, à manches courtes, qui descend jusqu'à terre, sous laquelle elles ont une chemise blanche et un caleçon qui leur vient jusqu'aux genoux, et qu'elles attachent au dessus des hanches par le moyen d'une coulisse : elles ne portent jamais de bas, elles ne marchent pas pieds nus, mais leurs orteils sont à peine cachés dans de petites sandales en cuir ou en maroquin, qui n'ont point de quartier derrière le talon, et qu'elles sont obligées de

traîner en marchant, parce qu'elles les perdraient si elles essayaient de les soulever. Toutes les Juives portent les cheveux aussi longs qu'elles peuvent les avoir ; elles les relèvent avec des cordons et les enveloppent dans un fichu de soie ou de coton, qui forme la coiffure la plus simple, et celle que portent les femmes du peuple pour vaquer à leurs occupations ordinaires ; mais aussi elles mettent souvent par dessus le *sarmah*, bonnet métallique des Mauresques. Elles ont le visage découvert; seulement, quand elles vont se promener ou qu'elles sortent dans la rue, elles jettent sur leurs épaules, et par dessus le *sarmah*, une gaze de laine blanche, qu'elles relèvent avec coquetterie, en la prenant de la main gauche pour se cacher la moitié du visage, et laissent à découvert une partie du nez et les yeux qu'elles savent faire jouer avec un art tout particulier.

Les samedis et les jours de fête, tous les Juifs, sans aucune exception, se parent de leurs plus beaux habits. Ceux des hommes sont plus propres que ceux qu'ils portent les jours ordinaires, mais ils sont toujours les mêmes. Les robes des femmes sont en laine bleue ou en soie, brodées en or; dessus, elles mettent un spencer

sans manches, tout brodé en or par devant et garni de boutons du même métal. Le sarmah est orné de fichus de soie, de perles, et d'une grande queue en or qui, partant de la partie inférieure, descend jusqu'à terre, comme chez les Mauresques. Les souliers sont en velours ou en maroquin, garnis de broderies et de paillettes d'or; mais les jambes sont toujours nues. Des bracelets d'or ou d'argent ornent les bras; enfin, des colliers de perles, de corail, des chaînes d'or, etc., relèvent encore la blancheur de leur cou, qu'elles ont grand soin de découvrir le plus qu'elles peuvent. Les femmes israélites ne se font point de dessins sur les membres ni sur la figure, mais elles se teignent, avec du henné, les ongles, le dessous des pieds et le dedans des mains, ce qu'elles font au moins une fois par semaine; quelques unes se noircissent les sourcils; elles s'épilent les parties sexuelles, et pour cela elles font usage de la pommade dont nous avons déjà parlé : c'est au bain que se pratique cette opération. Pour peu qu'une Juive soit à son aise, elle va au bain au moins deux fois par mois.

Les enfans des Israélites sont mis de la même manière que leurs parens; mais les filles ne

portent le sarmah et des queues en or que lorsqu'elles sont nubiles, c'est à dire quand elles ont atteint leur neuvième année. Les petits garçons gardent les cheveux longs jusqu'à cette époque, et les ont presque toujours teints en rouge avec du henné. Les enfans des gens riches sont tenus assez proprement, et les deux sexes portent des bonnets de velours bleu, garnis d'un nombre de pièces d'or dont la quantité est en proportion de la fortune de leur famille : j'ai vu quelques uns de ces bonnets, sur lesquels il y avait plus de cent sequins en or, ce qui fait une somme de neuf cents francs. Mais on n'a jamais rien vu de plus sale ni de plus malheureux que les enfans de la classe pauvre : ils ont le corps tellement couvert de crasse que je suis porté à croire qu'on ne les lave jamais ; ils courent dans les rues avec des habits tout en lambeaux, et beaucoup n'ont qu'une chemise dont on serait bien embarrassé de dire la couleur. Ce n'est pas seulement dans la campagne et dans les villes de province que l'on rencontre des enfans juifs aussi mal vêtus, mais encore dans l'intérieur de la capitale, où j'en ai vu plusieurs presqu'entièrement nus courir dans les rues.

Manière de vivre. La manière de vivre des Juifs est à peu près la même que celle des Maures ; leur boisson ordinaire est de l'eau, mais ils font aussi usage du vin et des liqueurs fermentées. Ils mangent beaucoup plus de viande que les Mahométans, et font des ragoûts assez semblables à ceux des Berbères et des Bédouins, dans lesquels ils mettent de la viande, des oignons, des tomates, des pimens et plusieurs espèces d'herbes ; ils aiment aussi beaucoup le couscoussou, et chaque famille en prépare une certaine quantité, pendant l'été, pour sa provision. Les Juifs sont, je crois, ceux des Algériens qui mangent le plus de pain : ce pain renferme toujours du cumin ; il est extrêmement compacte et peut se garder pendant plusieurs mois ; depuis deux ans j'en conserve un morceau qui est devenu très dur, mais qui, du reste, n'a pas subi la moindre altération. Voici comment ce pain est fabriqué.

On fait, sans levain, avec de la farine et de l'eau tiède, ou simplement de l'eau à la température ordinaire, une pâte extrêmement dure, dans laquelle on met des grains de cumin ; on place ensuite cette pâte sur une table, qui porte un levier fixé sur elle par une de ses extrémités,

de manière à ce que le bras puisse prendre un mouvement demi-circulaire. Une femme place la pâte sous le levier, et une autre, tenant l'extrémité du bras, appuie fortement dessus; à mesure que celle-ci relève le levier, celle qui tient la pâte la retourne, et cette manœuvre continue jusqu'à ce que le morceau soit parfaitement pétri : alors on en fait plusieurs petits pains ronds, que l'on porte au four sans leur donner le temps de lever.

Les Juifs mangent presque toujours quelque chose avec leur pain ; quand ils n'ont rien de meilleur, ils prennent un petit morceau de poisson salé trempé dans l'huile, du fromage et quelquefois des confitures. On les voit aussi manger des tomates et des poivres longs cuits dans l'huile, et, dans la saison, des pastèques, des melons et des figues de Barbarie. Ils aiment beaucoup le café, et en prennent plusieurs fois par jour, mais moins souvent cependant que les Maures et les Turcs ; la plupart des familles font elles-mêmes leur café, qui, du reste, est toujours assez mauvais.

Le couscoussou et la viande de mouton frite dans l'huile et conservée dans des pots forment, avec des pommes de terre, les princi-

pales provisions d'hiver. Les gens aisés font des liqueurs, du vin et surtout plusieurs sortes de confitures ; j'ai mangé chez les Juifs des confitures d'abricots, de coins, de raisins, de melons, etc., qui étaient très bonnes.

Pour prendre leurs repas, les femmes et les hommes s'accroupissent ensemble autour d'une table ronde fort basse, absolument comme les Maures, et chacun prend dans le plat avec les doigts; cependant j'ai vu quelques maisons juives où on se servait de cuillers et de fourchettes; j'ai aussi remarqué qu'on mangeait quelquefois de la soupe dans ces mêmes maisons. En résumé, on peut dire que la manière de vivre des Juifs diffère très peu de celle des Maures ; seulement, ils sont un peu plus sales dans la préparation de leurs mets, comme aussi dans tout ce qu'ils font.

Industrie. En Afrique, ainsi que dans toutes les autres parties du monde, le peuple d'Israël ne s'occupe pas du tout d'agriculture ; le commerce sur toutes sortes de choses est sa principale industrie. A Alger et dans les autres villes de la régence que j'ai visitées, j'ai cependant vu beaucoup de Juifs exerçant des métiers, et principalement des ferblantiers, des vitriers,

des tailleurs, des chaudronniers, des fondeurs. A Alger, il y avait quelques horlogers et bijoutiers juifs, qui travaillaient mieux que les Maures et surtout beaucoup plus habilement. Dans chaque ville, il y a un certain nombre de bouchers juifs pour tuer toute la viande que consomment leurs co-religionnaires, qui refusent de faire usage de celle tuée par les Musulmans ou les Chrétiens.

Il y a dans Alger, Oran, Bone, et probablement dans les autres ports de la côte, des maisons riches qui font la banque et des affaires en grand, et qui ont des correspondances avec l'Europe et l'Asie; mais tout le peuple juif, en général, s'occupe de commerce ou de brocantage, pour parler plus exactement. L'activité des Israélites contraste d'une manière bien frappante avec l'insouciance et la nonchalance des Maures et des Arabes : ils ne sont jamais un instant en repos; dès qu'ils savent un sou à gagner quelque part, ils y vont; beaucoup entreprennent des voyages dans l'intérieur avec des pacotilles de marchandises qu'ils échangent contre d'autres, dont la vente aux Européens leur donne de grands bénéfices. Ils ont des boutiques dans toutes les villes, qui sont toujours

assez mal tenues : on y achète à meilleur marché que dans celles des Maures; mais il faut avoir soin de ne donner que la moitié du prix que l'on vous demande, parce qu'ils ont l'habitude de surfaire de moitié aux Européens : c'est une coutume dont ils ne peuvent pas se défaire; car peu de temps après notre entrée à Alger, nous les connaissions parfaitement, et personne n'était plus leur dupe; ils n'en continuaient pas moins à suivre le même système. Les Maures ne les imitaient point: aussi leurs boutiques étaient-elles beaucoup plus fréquentées que celles des Juifs. Ceux qui tiennent des boutiques ne laissent pas pour cela d'entreprendre d'autres affaires; on les voit toute la journée, réunis plusieurs devant une boutique, occupés à faire des marchés, dans lesquels ils discutent souvent avec tant de véhémence qu'ils crient comme des sourds.

Le métier de courtier est uniquement exercé par les Juifs dans toutes les villes de Barbarie : ceux qui sont un peu distingués traitent les affaires avec les négocians européens; les hommes de la classe moyenne, et même ceux de la classe pauvre, servent d'intermédiaires entre les Arabes, les Berbères, les habitans de la cam-

pagne en général, soit avec les Turcs et les Maures, soit avec les Européens. Dans Alger, un Arabe ne vendrait pas deux poules sans le secours d'un Juif, auquel il fait toujours une remise pour sa peine : cette coutume est un grand abus, qui est cause que l'on paie beaucoup trop cher tout ce que les habitans de la campagne amènent dans les villes. Les Juifs, qui peuvent ainsi gagner de l'argent sans se donner la moindre peine ni courir aucun risque, sont dès le grand matin aux portes des villes à guetter les campagnards qui viennent au marché ; aussitôt qu'ils en aperçoivent un, plusieurs courent à lui en même temps pour lui offrir leurs services ; le Bédouin continue sa route sans dire mot, bien persuadé qu'il ne manquera pas de courtiers. S'il conduit un bœuf ou une vache, tous les Juifs s'en emparent : l'un la prend par la queue, d'autres par les cornes, d'autres par les oreilles, et chacun prétendant être arrivé le premier et avoir plus de droits que tous les autres, il s'élève ainsi une dispute entr'eux, qui s'échauffe quelquefois au point qu'ils en viennent aux mains, et pendant ce temps là d'autres reprennent leur place auprès du marchand, qui, toujours sans se mêler de tout ce qui se passe

autour de lui, attend qu'on lui fasse vendre sa marchandise, et remet bien exactement la prime à celui qui lui a procuré l'acheteur. Les Arabes et les Berbères sont fidèles sur ce point; jamais ils ne frustrent un Juif de la prime qui lui revient quand il leur a fait vendre quelque chose. Je cite un fait à l'appui.

En passant dans la rue de Bab-el-Ouad, je vis un Arabe qui tenait un petit lièvre vivant; je m'approchai de lui et lui demandai combien il en voulait : deux rabia-boudjoux, me répondit un Juif qui était présent. — De quoi te mêles-tu ? va-t'en, lui dis-je, ou je vais te faire arrêter. Celui-ci, un peu déconcerté, fit quelques pas en arrière; je pris alors le lièvre des mains de l'Arabe, et lui donnai les deux rabia-boudjoux. Aussitôt, je le vis s'approcher du Juif pour lui en donner une partie; je courus alors près d'eux, le Juif s'enfuit; je fis comprendre à l'Arabe qu'il ne lui devait rien et qu'il pouvait mettre son argent dans sa bourse : il me regarda sans rien me répondre, et à peine l'avais-je quitté, que m'étant retourné, je le vis rejoindre le Juif qui l'attendait à quarante pas de là, et lui payer sa peine. Beaucoup d'officiers français peuvent attester qu'étant allés plusieurs fois sur le marché

marchander des fruits ou de la volaille aux Bédouins, qui n'avaient point alors de Juifs auprès d'eux, ils avaient refusé de leur rien vendre. La principale cause de ce trafic provient de ce que l'argent algérien est d'un très mauvais aloi, et qu'il y a en outre beaucoup de pièces fausses qui sont presque toutes introduites par les Berbères; les Bédouins et les autres habitans de la campagne, qui savent cela, se font toujours assister par les Juifs dans leurs marchés, parce que ceux-ci ont la réputation de connaître parfaitement l'argent, et comme ils les connaissent, s'ils étaient trompés, ils auraient recours à eux. Mais une autre cause, non moins forte que la première, est bien certainement l'esprit intéressé et mercantile des Israélites, qui savent si bien négocier les affaires et ont une si grande activité que, malgré la prime qu'ils leur donnent, les gens de la campagne ont réellement plus d'avantage à vendre par eux que sans eux.

Il n'est pas besoin d'aller en Afrique pour trouver des paysans qui ne peuvent pas faire le moindre marché sans le secours d'un Juif : ceux de la plus grande partie de l'Alsace se conduisent absolument de la même manière; dans les marchés et dans les foires, il est bien rare qu'ils ne soient pas accompagnés par des Juifs pour

lesquels ils ont le plus grand mépris, mais dont ils n'ont jamais su se passer.

Les enfans des Maures et ceux des Arabes vont à l'école ou ne font que jouer du matin au soir : ceux des Juifs commercent comme leurs pères ; aussitôt qu'ils peuvent porter un panier, ils courent les rues pour vendre du tabac, des pipes, des fruits, des œufs et plusieurs autres objets. Quand nous avons été établis autour d'Alger, ils venaient dans nos camps apporter tout ce qu'ils savaient pouvoir vendre, et quand les soldats les volaient ou ne les payaient pas, ce qui arrivait quelquefois, ils les prenaient par l'habit, en criant de toutes leurs forces, et ne les lâchaient pas qu'un officier ne fût venu leur faire rendre justice. Quand nous revenions des expéditions, les enfans des Juifs se hasardaient à venir au devant de nous jusqu'à trois lieues d'Alger, parce qu'ils savaient qu'alors nous manquions de tout, et qu'ils vendraient très cher ce qu'ils apportaient.

Beaucoup de Juifs sont musiciens, et se louent à tant par jour pour jouer dans les cafés, dans les noces et aux jours de réjouissances. Leurs instrumens sont des guitares algériennes fort mal faites, des violons qui n'ont que deux

cordes, et dont ils jouent en les appuyant sur le genou et les tenant par le manche; ils ont aussi des guitares et des violons qu'ils font venir d'Espagne. Chaque musicien chante presque toujours en jouant d'un instrument dont il s'accompagne, et cela sur un ton peut-être encore plus monotone que celui des Maures et des Arabes. Nous aurons occasion de revenir plus tard sur ce sujet.

L'amour de l'argent, l'avarice, est bien certainement la principale cause de la grande activité que l'on remarque chez le peuple juif de Barbarie, activité qui est en si grande opposition avec l'apathie dans laquelle sont continuellement plongés les autres hommes; mais quelle que soit la cause de cette qualité, ce peuple ne la possède pas moins, et un administrateur intelligent pourrait en tirer de très grands avantages pour l'établissement de la nouvelle colonie. Depuis que nous sommes en Afrique, nous n'avons pas pu nous passer des Juifs : employons-les toujours soit pour nous procurer des vivres, et entretenir des relations avec les habitans de la campagne, soit pour être au courant des complots que trament les Maures et les Arabes; mais il faut se défier d'eux, ils nous trahi-

ront aussitôt qu'ils y trouveront leur profit.

État politique. Dès l'instant que les Turcs se furent rendus maîtres de la régence d'Alger, les Juifs perdirent une grande partie des avantages qu'ils avaient auparavant, et qu'ils prétendent avoir été accordés à leur grand rabbin Simon, à l'époque de son débarquement. On toléra leur religion, et on permit aux rabbins de leur administrer la justice; mais, dans chaque ville, un quartier particulier leur fut assigné pour habiter, avec défense d'aller loger dans un autre; on les obligea à prendre des vêtemens noirs ou de couleurs foncées. L'usage de se couvrir le visage fut interdit aux femmes; on défendit aux hommes de monter à cheval et de porter des armes, et toutes les fois qu'ils se trouvaient quelque part avec un Musulman, ils devaient lui céder le pas. Le despotisme militaire qui, avec le temps, opprima aussi bien les Musulmans que les Israélites, devint surtout extrêmement rude pour ceux-ci: souvent, lorsque les janissaires les rencontraient dans les rues, ils les accablaient de coups sans qu'ils osassent se défendre le moins du monde; leur seule ressource était de s'enfuir à toutes jambes quand ils pouvaient y parvenir. Jamais ils n'o-

saient se plaindre, parce qu'alors le Cadi ou le Bey faisait appeler les janissaires et leur demandait pourquoi ils avaient frappé le Juif : « Parce qu'il a mal parlé de notre sainte reli- » gion, » disaient-ils, et aussitôt le Juif était condamné à mort, exécuté sur-le-champ et ses biens confisqués au profit de l'État. Dans cette circonstance, il fallait cependant que deux Musulmans assurassent qu'ils avaient entendu le Juif parler contre la religion; mais quand ce cas se présentait, il s'en trouvait toujours dix au lieu de deux. Lorsqu'un Juif se présentait à une fontaine, il était obligé d'attendre que tous les Mahométans fussent partis, même ceux venus long-temps après lui, pour pouvoir puiser de l'eau; sous peine de mort, il était défendu aux hommes de monter sur les terrasses, dans la crainte qu'ils ne jetassent les yeux sur les femmes maures, qui y viennent dans la journée et s'y promènent le soir. Celui qui, en passant devant une mosquée dont la porte était ouverte, avait le malheur de détourner la tête pour regarder dedans, sans même s'arrêter, payait cher cette inconséquence ; souvent il était massacré par la populace. Les Juifs étaient exclus de tous les lieux publics fréquentés par les Musulmans,

à l'exeeption des bazars, desquels on les ehassait eependant encore quelquefois. Quand un Juif reneontrait un Ture dans la rue, il était obligé de le saluer en se courbant; s'il y manquait, l'autre le battait, et lui donnait même souvent des eoups de yatagan. Les janissaires entraient dans les maisons des Israélites, eomme, du reste, dans eelles des Arabes et des Maures de la eampagne, buvaient, mangeaient, eourtisaient les femmes et prenaient tout ee qui leur faisait plaisir, sans que le mari osât rien dire; il s'estimait fort heureux à la fin s'il n'avait pas reçu quelques eoups de yatagan. Un Juif aeeusé d'avoir entretenu des intelligenees avee les ennemis du Gouvernement, ou eommis la moindre faute eontre son autorité, était brûlé vif, à moins qu'il ne pût payer une grosse somme d'argent pour raeheter sa vie.

Les Israélites, eourbés sous un joug aussi honteux, étaient devenus l'objet du mépris de tous les peuples qui vivent dans les États d'Alger; malgré eela, ils avaient tous reeours à eux dans maintes eireonstanees; les Tures eux-mêmes, qui les traitaient si durement, engageaient souvent auprès d'eux leurs habits et leurs bijoux, pour avoir de l'argent dans l'intervalle

qui s'écoulait entre deux paiemens consécutifs de leur solde. Les Juifs faisaient ainsi de très bonnes affaires, dont les bénéfices les consolaient un peu des mauvais traitemens qu'ils souffraient; mais ils n'osaient point jouir de leur fortune, dans la crainte que le souverain ne leur demandât de l'argent à emprunter ou ne frappât sur eux des contributions extraordinaires : c'est pourquoi ils étaient obligés de vivre dans la plus grande médiocrité et de n'avoir rien qui pût éveiller la cupidité de leurs tyrans.

Tout méprisés qu'ils étaient, les descendans de Jacob pouvaient cependant embrasser l'islamisme; mais auparavant ils étaient obligés de se faire Chrétiens, et cela parce que les Musulmans estiment plus les Chrétiens que les Juifs, qu'ils prétendaient devoir s'élever au même degré que ceux-là avant de pouvoir embrasser la religion du saint Prophète.

Tel est l'état de servitude dans lequel nous avons trouvé les Juifs de Barbarie lors de notre arrivée dans cette contrée. D'après tout ce qu'ils avaient entendu dire des soldats français, ils les redoutaient beaucoup. Le jour de la bataille du 29 juin, nous en prîmes plus de deux cents qui

s'étaient réfugiés sur le mont Bou-Zaria, dans la crainte où ils étaient du bombardement d'Alger: ils ne furent pas plutôt entre nos mains, qu'ils se crurent perdus; ils tremblaient comme la feuille, baisaient nos pieds et nos habits en demandant grâce. Le jour de notre entrée dans Alger, ceux qui se trouvaient dans les rues se mettaient à genoux et nous baisaient les pieds et les mains; les jours suivans, leur terreur diminua, et ils se contentaient de saluer quelques soldats et les officiers en se courbant jusqu'à terre. La liberté entière qu'on leur accorda tout à coup les plaça dans une position dont ils ne pouvaient pas se faire idée : quand ils virent que nos soldats ne les battaient pas, qu'ils pouvaient aller et venir aussi librement dans la ville et la campagne que les Musulmans, et surtout que ces Turcs qui leur avaient fait tant de mal étaient désarmés et proscrits, ils commencèrent à lever la tête; ils ne se baissèrent plus pour nous saluer, et au bout de quelque temps ils ne le firent plus du tout. Ils devinrent bientôt assez hardis pour oser nous coudoyer dans les rues; enfin, un an après la prise d'Alger, tous les Européens qui s'y trouvaient alors, militaires et bourgeois, se plaignaient de l'insolence des

Israélites, et je pense qu'il en est encore de même aujourd'hui.

Les Juifs de Barbarie sont aussi poltrons qu'il est possible de l'être : j'en ai vu beaucoup qui n'osaient pas toucher un fusil ; sur tout le territoire de la régence, il leur était défendu de porter des armes, et du temps du Dey, ils n'ont jamais essayé d'enfreindre cette défense ; ils ont toujours supporté, sans opposer la moindre résistance, toutes les avanies et les mauvais traitemens que les Musulmans leur faisaient éprouver. Les janissaires d'Alger ont quelquefois massacré un grand nombre de Juifs et pillé leurs maisons : alors ils se cachaient tous; pas un seul n'osait prendre les armes pour faire acheter sa vie aux bourreaux qui les massacraient sans pitié.

En parlant du manque de courage des Israélites algériens, je dois cependant faire une exception en faveur de ceux d'Oran ; ils étaient tout aussi peureux que les autres, mais au moins ils osaient faire quelque chose pour leur défense. Pendant que j'étais dans cette ville, les Arabes venaient faire des fanfaronnades autour des remparts, et menacer de nous attaquer avec six et même dix mille hommes. Les Juifs, à peu près

les seuls habitans qui fussent restés dans Oran après l'entrée des troupes françaises, sachant qu'ils n'avaient point de quartier à espérer de la part des Bédouins, venaient tous les jours annoncer au colonel Lefol qu'un corps considérable d'ennemis marchait pour l'attaquer. Non contens de donner l'alerte, ils prenaient eux-mêmes les armes pendant la nuit, faisaient des patrouilles dans les rues et plaçaient des sentinelles sur les terrasses de leurs maisons ; ils sortirent quelquefois avec nous pour repousser les Arabes, et quand on voulut démolir deux villages touchant à la contrescarpe de la place, et dans lesquels l'ennemi s'embusquait pour tirer sur les sentinelles et les troupes placées le long des remparts, près de deux cents Juifs mirent la main à l'œuvre et travaillèrent avec nos sapeurs, pendant qu'on se battait autour d'eux pour repousser les Bédouins qui voulaient s'opposer aux démolitions. Cependant, malgré la bravoure de ceux d'Oran, il n'est pas moins vrai de dire que les Juifs qui habitent la régence sont, en général, très poltrons, et qu'il ne faudrait pas compter sur eux dans un moment de détresse.

Religion. Les Turcs, en opprimant le peuple

d'Israël, ne l'ont point privé du libre exercice de la religion de ses pères ; dans toutes les villes, il a des Synagogues (*chenovas*) où il se réunit le samedi et aux époques solennelles en toute liberté ; il est même défendu à qui que ce soit, sous peine d'être puni, de troubler ces réunions. Le culte hébraïque est le même à Alger que dans les autres contrées; mais j'y ai remarqué des particularités que je n'ai observées nulle part ailleurs, et que je crois utile de faire connaître.

Un Juif prie Dieu soir et matin chez lui ; très souvent, il monte sur sa terrasse, au soleil levant, avec un voile de laine blanche sur la tête, fixé par une courroie de cuir qui porte sur le front un morceau de bois, sur lequel est dessinée une figure qui représente Dieu. Après avoir fait face à l'Orient, il s'enveloppe le bras gauche avec une autre courroie de cuir, dont il tient l'extrémité à la main, et alors il récite ses prières en faisant toutes sortes de grimaces. Les travaux cessent le vendredi à six heures du soir, et on se rend à la chenova pour assister à l'office, qui se célèbre entre six et sept : les hommes s'y tiennent avec aussi peu de recueillement que dans les synagogues de France. Leurs

livres de prières sont en hébreu. La manière de célébrer les cérémonies est à peu près la même qu'à Paris; les rabbins sont dans une espèce de chaire, où ils récitent les psaumes, et tous les assistans répètent en faisant beaucoup de grimaees. Le samedi, à six heures du matin, il y a encore un office, et on emploie tout le reste de la journée à se promener ou à faire des visites; pas un seul Juif ne travaille le jour du sabbat.

Sous le rapport de la religion, les femmes juives sont un peu traitées eomme celles des Maures; elles ne sont point obligées d'aller à la chenova, mais elles y vont cependant quelquefois plutôt par curiosité que par dévotion, leur maintien le prouve assez; elles n'y sont point mêlées avec les hommes, mais occupent des tribunes tout à fait séparées. Il y a à Alger beaucoup de chenovas dans lesquelles les femmes n'entrent pas : les tribunes sont à l'extérieur, et elles regardent par une grande grille en fer. Quoique les femmes ne soient pas forcées d'aller dans les temples, elles ne sont pas dispensées de la prière au logis; je les ai souvent vues se prosterner et chanter des cantiques avec leurs maris; elles observent tous les jours de fête aussi scrupu-

leusement qu'eux, et partagent leurs plaisirs ainsi que leurs promenades.

Il y a six grandes fêtes par année dans la religion hébraïque, qui durent chacune pendant plusieurs jours.

La première fête, c'est le *commencement de l'année*, qui arrive vers le milieu de septembre (*tischeri*). Pendant les deux premiers jours, on ne fait absolument rien, et on assiste aux offices qui se célèbrent dans le temple.

Le dixième jour (*Kippor*, ou fête du pardon), on va le soir à la Chenova et on y reste pendant deux heures. Le lendemain, on y retourne à quatre heures du matin, hommes, femmes et enfans, et l'on y reste jusqu'à sept heures du soir, sans boire ni manger : alors, chacun retourne chez soi faire un bon repas, qui a été préparé d'avance.

Après ce jeûne, chacun fait des cabanes en roseaux sur sa terrasse ou dans sa cour, et le 15, commence la fête des Tabernacles : on soupe dans la cabane, où toute la famille se réunit. C'est la troisième fête, qui dure sept jours consécutifs : les affaires et le travail sont interdits pendant les deux premiers seulement, le reste du temps on peut s'y livrer si l'on veut;

mais les personnes très religieuses ne s'occupent que de leur ménage.

Le deuxième mois (*cheschvan*) n'a point de fête; mais le troisième (*Keslav*) en a une qui commence le 25 et qui dure huit jours : cette fête a été instituée en expiation de la profanation du temple par Antiochus Épiphane. Chaque famille met à la porte de la chambre qu'elle occupe un chandelier avec huit branches; le premier jour on y allume une seule chandelle, le deuxième deux, et ainsi de suite jusqu'au huitième où l'on en met huit. On peut travailler pendant tout le temps que dure cette fête; elle est terminée par une belle cérémonie qui se fait à la Chenova, où tout le monde se rend en grande toilette. Ce jour-là, les tribunes des femmes sont remplies; tous les hommes et les enfans ont à la main un cierge à plusieurs branches; quelques uns ont de l'eau de rose dans des flacons, qu'ils jettent en petite quantité sur les assistans. Quand on a chanté les psaumes, on porte en triomphe l'Ancien Testament enfermé dans des étuis d'argent; on va le déposer sur la chaire, à côté des Rabbins, où chacun s'empresse de monter pour le toucher et se baiser ensuite la main.

Les deux mois suivans, *Thebat* et *Schebat*,

n'ont pas de fête remarquable; mais le sixième, *Adar*, en a une qui dure deux jours, le 14 et le 15 : on ne travaille pas, on va à la Chenova, on est obligé de faire des aumônes aux pauvres, mais en même temps on s'amuse et on fait bonne chère; on mange surtout beaucoup de confitures; et les familles amies profitent de la circonstance pour se faire des cadeaux réciproques. Cette fête a été instituée en mémoire de la révocation obtenue par Esther de l'édit de mort qu'Assuérus avait lancé contre les Juifs.

Le 15 de *Nisan*, qui est le septième mois de l'année, commence la Pâque, qui dure huit jours, pendant lesquels on ne mange point de pain, mais une galette préparée sans sel et sans levain, dont chaque famille fait une très grande quantité d'avance, afin d'en avoir pour tout le temps que dure la fête. Les deux premiers jours et les deux derniers, il est défendu de toucher de l'argent et de travailler; mais pendant les autres, on peut vaquer à ses affaires. Tous les jours, l'office se célèbre à six heures du matin. L'origine de cette fête est connue de tout le monde.

Le 6 et le 7 de *Sévan*, on célèbre la *Pentecôte*, en mémoire de la loi donnée sur le mont Sinaï. Les trois autres mois : *Themouz*,

Ab, *Eloul*, n'ont point de fête; mais le 9 de *Ab* est l'anniversaire de la prise de Jérusalem par Titus : ce jour-là, tout le monde jeûne et reste plongé dans l'affliction.

Les prêtres israélites de Barbarie sont, comme en France, des Rabbins qui célèbrent l'office divin, et sont en outre chargés de l'instruction de la jeunesse, et de rendre la justice, comme les cadis des Musulmans.

Indépendamment des cérémonies religieuses ordonnées par la loi, et que tous les Juifs observent avec la plus scrupuleuse exactitude, ils ont une foule de pratiques superstitieuses peu différentes de celles des Maures : comme ces derniers, ils craignent beaucoup le diable, et ils attribuent à sa malignité tout le mal qui leur arrive. Ils croient aussi aux sorciers, ainsi qu'à leur pouvoir pour jeter des sorts sur ceux qui leur déplaisent; et pour s'en préserver, ils portent plusieurs sortes d'amulettes, et surtout un petit sac renfermant un morceau de papier, sur lequel sont écrites en langue hébraïque une conjuration et des prières. Ils consultent les devins toutes les fois qu'ils sont embarrassés, principalement quand ils sont malades; ceux-ci leur prescrivent des pratiques ridicules et des remèdes violens qui leur font souvent du mal.

Les devins les plus accrédités sont des femmes que l'on appelle *Xines*, et qui se font payer toutes les fois qu'on vient les consulter. Aussitôt qu'un Juif est malade, il croit que le diable lui est entré dans le corps, et il envoie aussitôt consulter la Xine, s'il ne peut pas y aller lui-même; celle-ci, après avoir fait plusieurs questions plus singulières les unes que les autres, finit par ordonner des remèdes et des pratiques dont nous parlerons dans le dernier volume.

Les Juifs ont autant de confiance dans leurs Rabbins que les Musulmans en ont dans les Marabouts; ils les consultent souvent, et après leur mort, ils vont en pélerinage à leurs tombeaux, pour les prier de leur accorder ce qu'ils désirent ou d'éloigner le mal qu'ils redoutent. Mais en outre, ils croient à la puissance de quelques uns des Marabouts: c'est ainsi que le tombeau de Sydi-Yakoub est aussi bien fréquenté par les Hébreux que par les Maures et les Arabes.

Cérémonies funéraires. Encore chez les Juifs comme chez tous les habitans du pays que nous décrivons, on trouve une grande vénération pour les morts; ils visitent souvent les tombeaux, vont prier dessus, en poussant des sanglots, et ap-

pellent à haute voix ceux qui y sont renfermés. Mais les cimetières israélites sont loin d'être aussi bien tenus que ceux des Musulmans : ils sont presque toujours placés dans des lieux arides ; on ne plante point d'arbres dans l'intérieur, et on ne cultive point de fleurs sur les tombes. Celles-ci, élevées de deux pieds au dessus du sol, sont construites en maçonnerie : elles sont de forme rectangulaire ; la partie supérieure est couverte d'une couche de sable que l'on renouvelle de temps à autre, et porte ordinairement un morceau de marbre blanc triangulaire ou cylindrique, sur lequel sont gravées des inscriptions hébraïques. Les marbres des tombeaux juifs des environs d'Alger ont été travaillés en Italie, et sont ornés de fort jolis dessins. (Voyez l'*Atlas*.)

J'ai assisté à plusieurs enterremens, mais j'ai tout à fait oublié de m'informer des cérémonies qui ont lieu après la mort, et avant d'enlever le corps de la maison. Tous ceux que j'ai vu porter en terre étaient enveloppés dans une toile peinte, sans être recouverts, et de telle façon que l'on distinguait assez bien toutes les formes.

Je vais donner la description de l'enterrement d'un Rabbin, qui est la cérémonie funéraire la plus complète à laquelle j'aie assisté ; je di-

rai ensuite en quoi diffère celui des particuliers.

Le corps du défunt, enveloppé comme je viens de le dire, était placé sur un brancard, et porté par quatre hommes. Une suite nombreuse, mais dans laquelle il n'y avait pas une seule femme, l'accompagnait ; tous les assistans avaient mis leurs plus mauvais habits en signe de deuil. Deux hommes portaient des cierges allumés de chaque côté du mort ; ses fils et ses parens suivaient immédiatement enveloppés de leurs bernous, dont le capuchon était rabattu jusque sur leurs yeux, qu'ils tenaient penchés vers la terre en versant des larmes. Plusieurs Rabbins, pareillement vêtus et avec l'air affligé, accompagnaient les fils de leur collègue. Tout le cortége marchait sans ordre et sans observer le moindre recueillement : les porteurs criaient comme des sourds, et, de temps en temps, ils étaient remplacés par d'autres qui venaient demander la faveur de porter le mort pendant quelques minutes. De cette manière on est arrivé au tombeau du Grand Rabbin (Simon Ben-Smia), au pied du fort des Vingt-Quatre Heures : là, les porteurs, qui avaient toujours marché pieds nus, ont déposé le corps à côté de la tombe, et tous les assistans ont ôté leurs souliers et sont allés la

baiser. Cette cérémonie terminée, tout le monde étant debout, on a chanté une prière pendant laquelle les fils et les parens du mort pleuraient à chaudes larmes.

La prière finie, tous les assistans se sont accroupis en rond autour du brancard : alors un des Rabbins présens s'est levé, et d'une voix très émue il a commencé l'oraison funèbre de son collègue. Bientôt des larmes abondantes ont coulé de ses yeux et sa voix s'est éteinte; mais reprenant ses forces peu à peu, il a prononcé un discours qui a duré quarante minutes, dans lequel ont été énumérées toutes les qualités du défunt, et à chaque éloge qu'il lui donnait, l'auditoire approuvait en parlant très haut. L'oraison funèbre terminée, un Rabbin est venu faire la quête avec son mouchoir plié en quatre, dans lequel il a reçu quelques mouzones, destinées à soulager les pauvres. Une seconde prière a été chantée, et ensuite on a porté le corps un peu plus loin, au tombeau de la famille du Grand Rabbin. Là tous les assistans ont baisé les pierres, puis on est allé au tombeau d'un autre Rabbin, venu d'Espagne avec Simon. On y a répété la même cérémonie qu'à la station précédente, et ensuite on est parti pour le lieu de la

sépulture ordinaire des Rabbins; en arrivant, tout le monde a quitté ses souliers et s'est mis à baiser les pierres des tombeaux.

La fosse était ouverte : elle avait quatre pieds de profondeur, elle était murée comme celle des Maures et blanchie à la chaux. La tête était placée du côté de l'ouest, où il y avait un trou pour la recevoir, avec un petit coussin en terre glaise molle pour l'appuyer. Quand le brancard a été déposé assez près de la fosse, on a chanté une prière, après laquelle un Rabbin a encore prononcé, pendant vingt-cinq minutes, un discours qui a été autant applaudi que le premier, et également suivi d'une quête. Une seconde prière ayant été chantée, les porteurs ont pris précipitamment le corps et se sont enfuis jusqu'à une distance de cent pas, où ils l'ont déposé. Huit vieillards et deux Rabbins qui avaient couru après eux, ont alors formé un cercle autour en se tenant par la main, et se sont mis à tourner plusieurs fois en chantant. Après plusieurs tours, un des Rabbins quitta le cercle, prit des morceaux d'or qu'il avait apportés dans du papier, et les jeta au loin, en observant d'en lancer un à chaque tour que les autres continuaient à faire. Quand il eut fini, le cercle s'ouvrit et

les porteurs en sortirent avec le corps qu'ils rapportèrent en courant de toutes leurs forces; ils l'ont alors placé dans la fosse, il a été aussitôt recouvert avec des dalles, et on a jeté de la terre dessus.

Je m'étais assez bien expliqué jusque-là tout ce que j'avais vu ; mais ne pouvant rien comprendre à la dernière cérémonie, qui m'avait beaucoup étonné, je demandai à un des Rabbins ce qu'elle signifiait : « Dès qu'un homme est mort, me » dit-il, le diable guette à la porte de sa maison » pour le prendre quand on le conduira à sa » dernière demeure; mais épouvanté par ceux » qui l'accompagnent et surtout par les Rabbins » qui sont à côté du corps, il n'ose pas exé- » cuter de suite son projet, et il le suit tou- » jours pour s'en emparer dès qu'il trouvera un » moment favorable, ou pour entrer dans la » fosse avec lui. C'est pourquoi, avant d'enterrer » notre collègue, nous l'avons porté à une » grande distance; le diable, qui était bien » certainement près de la fosse ou peut-être de- » dans, voyant qu'on emportait le corps, a » couru après : alors nous avons formé un cer- » cle autour pour l'empêcher de l'enlever, et » pendant qu'il s'amusait à ramasser les mor-

» ceaux d'or qui lui ont été jetés, nous avons » profité du moment pour échapper à sa pour- » suite. » Cette explication me satisfit pleinement, et je remerciai beaucoup celui qui me l'avait donnée.

On fait absolument les mêmes cérémonies pour l'enterrement d'un homme ordinaire ; seulement il n'y a point de bougies portées à côté de lui, et on ne va qu'au tombeau du Grand Rabbin, mais non à ceux de sa famille et de son collègue. C'est aussi à peu près la même chose pour les femmes ; mais leur convoi n'est composé que d'hommes, et on met le corps dans le tombeau immédiatement après la dernière prière, sans danser en cercle autour ni jeter de l'or. Lorsque je demandai la raison de cette différence entre les femmes et les hommes, on me répondit : « Les femmes n'ont rien à craindre du diable; il ne cherchera jamais à s'en emparer. »

La cérémonie funéraire ne se termine pas là : huit jours après, un Rabbin va faire une prière sur la tombe, et au bout de 30 jours, 90 jours et 330 jours, la femme va prier et pleurer sur le tombeau de son mari, et l'époux sur celui de son épouse; en outre, à toutes les fêtes de l'année, et particulièrement à celle du premier de

l'an, chacun va prier et pleurer sur les tombeaux des siens, les couvrir de sable fin et ôter les ordures qui se trouvent à l'entour. Dans toutes leurs visites aux tombeaux, les Juifs y vont avec leurs femmes et leurs enfans; ils se couchent souvent dessus en les tenant embrassés et appellent par leurs noms ceux qui y sont renfermés, en criant de toutes leurs forces. Quand on a perdu un de ses parens, même un de ses enfans, on est obligé de rester enfermé pendant plusieurs jours chez soi sans mettre le pied dehors.

Instruction. L'éducation des Israélites est généralement plus soignée que celle des Musulmans : ce sont les Rabbins qui en sont chargés; ils tiennent les écoles dans l'intérieur des *Chenovas* ou dans le vestibule qui se trouve à la porte d'entrée de la plupart d'entr'elles. Dans ces écoles, on ne reçoit que les garçons; il y en a de plusieurs degrés : dans celles du premier, sont reçus les enfans de quatre à huit ans; ils n'apprennent qu'à lire, en commençant par épeler dans des livres. Au second degré, on enseigne l'Ancien-Testament et l'Histoire des différens peuples; enfin, dans les écoles du troisième degré, les jeunes gens au dessus de huit ans apprennent à écrire

et à calculer avec des caractères hébraïques. Nous détaillerons les différentes méthodes d'instruction, lorsque nous décrirons les Chenovas d'Alger.

Les familles riches envoient aussi leurs fils, quand ils ont terminé leur éducation chez eux, en Europe, et surtout en Italie, pour apprendre le commerce et la langue : de là vient qu'un grand nombre de Juifs parlent italien; quelques uns aussi parlent espagnol, ce qui provient plutôt des relations commerciales qu'ils ont eues avec cette nation que d'y avoir été envoyés pour s'instruire. Il y a, dans presque toutes les villes, plusieurs Juifs qui ont voyagé dans toutes les parties du monde et qui en ont très bien profité; ils parlent plusieurs langues, se rappellent les contrées qu'ils ont parcourues, et connaissent parfaitement les mœurs des habitans : j'ai vu des Juifs qui parlaient français, espagnol, italien, anglais et turc.

Toutes les prières se font en hébreu, et ils écrivent avec les caractères hébraïques; mais la langue des Juifs de Barbarie est l'arabe, un peu corrompu; cependant les Arabes l'entendent parfaitement. C'est dans cette langue qu'ils rédigent tous leurs actes, en se servant toujours

néanmoins de l'écriture hébraïque. Dans toutes les villes de la côte, les Juifs, hommes et femmes, parlent la langue *franque* (1), dont ils font usage pour leurs relations avec les Européens, et qu'ils parlent même quelquefois entr'eux, surtout à Alger.

Les jeunes filles israélites ne savent ni lire ni écrire; mais il y a cependant pour elles des espèces d'écoles tenues par des femmes, dans lesquelles elles apprennent à coudre et à broder. Chez elles, leurs mères les exercent aux travaux du ménage et leur montrent à blanchir et à repasser; elles sont ordinairement actives et laborieuses et font d'excellentes femmes de ménage.

Mœurs et coutumes. Les mœurs des Juifs sont assez douces : ils passent presque tout leur temps à s'occuper de leurs affaires et à remplir leurs devoirs religieux; ils ne sont pas libertins ni débauchés, quoiqu'ils s'amusent quelquefois, et paraissent assez disposés à rendre service quand ils le peuvent. L'hospitalité est, je crois, leur plus grande vertu; ils l'exercent envers tout le

(1) Cette langue, extrêmement bizarre, est un composé d'espagnol, d'italien et d'arabe.

monde, et surtout à l'égard de leurs co-religionnaires : nous avons dit avec quel empressement ils recueillirent ceux qui nous avaient suivis à notre retour de Médéya. Leur religion veut qu'ils consolent les affligés et qu'ils fassent l'aumône à ceux qui ont besoin : ils s'en acquittent parfaitement, quoiqu'en général ils ne soient rien moins que généreux ; mais en faisant un acte de bienfaisance envers les leurs, ils sont persuadés que Dieu leur en tiendra compte dans l'autre vie, et l'on pourrait croire que dans cette circonstance ils ont encore pour but de satisfaire leur cupidité ; mais quelle que soit l'intention, le résultat n'en est pas moins excellent.

Une cupidité extraordinaire, produite par un amour démesuré de l'argent, vient gâter toutes les bonnes qualités des Juifs. La science du commerce ou plutôt du brocantage est innée chez eux ; ils sont toujours à circuler pour trouver quelque marché à faire ; quand ils n'en ont pas pour leur compte, ils se mêlent dans ceux que font les autres : c'est ainsi qu'ils deviennent les courtiers des Maures et des Arabes. Lorsqu'ils traitent avec quelqu'un, ils emploient toutes sortes de moyens pour le tromper, paroles mielleuses, désintéressement simulé, protestations

de tous genres, rien ne leur coûte; ils vous traitent à chaque instant d'ami, vous baisent la main en vous faisant mille offres de service, et si après vous être aperçu que vous avez été dupe, vous allez leur en faire des reproches, ils vous jurent que bien loin de là ce sont eux qui perdent. Nous avons vu des Juifs qui venaient nous avertir des projets des Bédouins, et qui, dans le même temps, faisaient part à ceux-ci de ce qui se passait dans notre armée.

Si les hommes sont assez chastes, les femmes n'imitent pas leur exemple : c'est parmi les Juives d'Alger et d'Oran que nos soldats ont eu le plus de maîtresses; pendant le séjour du général Berthezène à Médéya, beaucoup de jeunes filles et de femmes juives se tenant aux croisées et sur les portes, faisaient signe à tous les officiers qui passaient de venir leur souhaiter le bonjour. Celles d'Alger aimaient beaucoup les Français; mais cependant, à moins qu'elles ne fussent tout à fait publiques, elles ne cédaient pas sans résistance : il fallait leur faire la cour, leur dire, et même quelquefois leur prouver qu'on les aimait; il y en avait de très coquettes et qui connaissaient parfaitement l'art de la galanterie.

Dans toutes leurs fêtes, les Israélites font

bonne chère et s'amusent comme ils l'entendent; ils dansent quelquefois au son des instrumens et donnent même des concerts dans lesquels les femmes chantent avec les hommes. Leur danse est quelque chose de bien singulier: elle a de l'analogie avec celle des Maures; ce ne sont guère que les jeunes filles qui dansent. Dans les soirées que les Juifs se donnent entr'eux et dans lesquelles ils admettent les Européens, on fait toujours de la musique, et par intervalle les demoiselles de la maison et leurs amies viennent au milieu de la cour avec une longue écharpe qu'elles tiennent dans les deux mains, et, sans presque bouger de place, elles remuent le haut du corps d'une manière excessivement lascive, en agitant les bras et faisant voltiger autour d'elles l'écharpe qu'elles tiennent à la main. Toutes les personnes présentes les contemplent avec admiration, et applaudissent souvent en battant des mains. Quels que soient le rang et la fortune de la maison dans laquelle la fête se donne, il y a toujours au milieu des danseuses un plat de bronze, posé sur une petite table ronde très basse, et dans lequel il est d'usage que les hommes jettent une pièce d'argent, destinée, à ce que l'on m'a dit, pour payer les mu-

siciens. Tous les officiers qui ont assisté aux soirées de Bacri, le plus riche et le plus considéré des Juifs d'Alger, peuvent confirmer l'exactitude de tous ces faits. Il y a aussi assez souvent des réunions de jeunes gens et de demoiselles dans les maisons particulières pour chanter des cantiques spirituels.

Mariage. Les femmes israélites de la Barbarie sont presque aussi libres que les nôtres : on peut les voir et causer avec elles en toute liberté. Dans les promenades, on rencontre les hommes avec les femmes qui leur donnent quelquefois le bras; mais cependant cela est assez rare. Les jeunes gens peuvent voir les demoiselles sans aucun empêchement, et leur faire la cour : quand les parens ne trouvent pas le parti convenable, c'est à dire avantageux, ils accueillent mal le galant de leur demoiselle, et même quelquefois ils lui défendent la porte de la maison; alors les intrigues et toutes les ruses que nous connaissons pour se voir et se jurer un attachement mutuel sont mises en usage. Si la demoiselle accepte une bague de la main de son amant, elle est irrévocablement engagée : la loi et la religion obligent ses parens à les unir. Beaucoup de jeunes gens profitent de cela pour tromper les filles qui ont de

la fortune et dont ils ne peuvent pas parvenir à se faire aimer : ils viennent chez elles accompagnés d'un ami, et tout en causant ils leur montrent une bague à laquelle ils paraissent toujours attacher un grand prix. Si cette bague tente la demoiselle et qu'elle ait l'imprudence de l'accepter, le jeune homme s'en va aussitôt sans rien dire, et quelques jours après, il vient annoncer aux parens que leur fille ayant accepté une bague de sa main, elle est fiancée avec lui, et il demande qu'on fixe le jour des noces. Ceux-ci, déconcertés, offrent au jeune homme une somme d'argent pour reprendre la bague, ce qu'il accepte quelquefois ; mais dans le cas contraire, on est obligé de lui donner la demoiselle; au besoin, il irait la réclamer à la justice des Rabbins. Entre les personnes qui s'aiment, et dont les parens approuvent l'union, la bague les engage mutuellement : elles sont fiancées. Les Juifs sont aussi précoces que les autres habitans du pays : on marie les filles à dix ans et les garçons à quatorze ou quinze. J'ai vu quelquefois des mariages très disproportionnés : des hommes de trente ans unis à des filles de dix ou onze ans.

Quand un mariage est décidé, les pères des futurs vont devant le Rabbin pour lui déclarer

qu'ils sont convenus d'unir ensemble leurs enfans, stipuler toutes les conditions, et la dot que chacun donne au sien. Tout cela est écrit sur un registre en présence des parens, qui signent avec le Rabbin ; ensuite on fixe le jour du mariage et chacun se retire chez soi.

Six jours avant celui dont on est convenu, les parens des fiancés se réunissent tous les soirs les uns chez les autres pour s'amuser, manger, boire et chanter. Le samedi qui précède la célébration des noces, tous les parens de la demoiselle se rassemblent chez elle : son amant s'y rend avec tous les siens ; mais il ne la voit pas : elle reste dans une pièce particulière, où il lui est défendu de pénétrer. On passe toute la soirée à faire de la musique, à boire des liqueurs et à manger des confitures. Le dimanche au soir, les parens de la fille se rendent à la maison du futur, et y passent la nuit de la même manière qu'on l'a fait chez eux la veille. La fiancée ne sort pas ; mais toutes ses amies se réunissent auprès d'elle et passent la nuit à faire de la musique, boire et manger.

Le jour fixé pour le mariage est toujours un jeudi, quand les fiancés n'ont jamais été mariés ni l'un ni l'autre, et un mercredi quand l'un

des deux est veuf. L'époux fait bien nettoyer sa maison : il décore la chambre nuptiale le mieux qu'il peut; le pavé est couvert de tapis, les lits sont ornés de draperies aussi riches que possible, des bougies et un lustre en verres de couleur illuminent l'appartement; toutes les galeries de la maison sont aussi illuminées avec des verres de couleur; des rafraîchissemens sont préparés, et surtout beaucoup de liqueurs et de confitures. L'époux a envoyé ses parens recevoir la dot qui lui a été promise, et qui consiste en une certaine somme d'argent, des habits et des bijoux. Dans l'après-midi, les amies de la fiancée se rendent auprès d'elle pour la complimenter, et la parer avec ce qu'elle possède de plus beau. Le dedans de ses mains et le dessous de ses pieds sont teints en rouge ; on lui fait sur le front des dessins rouges, et sur chaque joue un triangle de la même couleur avec une feuille d'or au milieu. Ses sourcils et le tour de ses yeux sont noircis; ses mains, depuis la naissance du poignet jusqu'au bout des doigts, sont couvertes de lignes noires en zig-zag; on décore son bonnet de bijoux et de dentelles, enfin on lui met sur les épaules une espèce de manteau de soie rouge, brodé en or.

Aussitôt après le soleil couché, les parens et

les amis des époux, ainsi que tous ceux qui sont invités aux noces, se rendent à la maison de la jeune personne; quand tout le monde est réuni, deux vieillards la prennent par la main, qu'ils tiennent à la hauteur de la gorge, et se mettent en marche avec elle. Dans l'assemblée, beaucoup de personnes portent des lanternes et des bougies allumées, plusieurs femmes ont des tambours de basque sur lesquels elles frappent en sautant et poussant des cris de joie, quelques hommes portent des bouteilles de liqueurs et des verres. C'est avec tout cet attirail et en faisant un vacarme épouvantable, qu'on se rend à la maison du mari; de temps en temps on fait asseoir l'épousée sur une borne, ou un banc s'il s'en trouve un dans la rue, ses conducteurs se mettent à ses côtés. On donne de la liqueur à tous ceux qui se présentent, on danse en chantant ou plutôt en hurlant, les femmes crient *you, you, you;* celles du voisinage qui ne sont pas priées à la noce arrivent en poussant de grands cris; celles qui ont des tambours de basque frappent dessus en dansant, et font des pauses pour crier *you, you, you*, tant qu'elles ont de forces. Enfin, après avoir fait trois ou quatre stations semblables, on arrive chez le

mari ; ses parens se présentent à la porte pour recevoir la mariée que les deux vieillards leur remettent, et ils la conduisent sous la galerie dans un endroit où l'on a préparé des coussins pour s'asseoir : là, des musiciens qui l'attendaient se placent près d'elle et font de la musique. Tout le monde les accompagne en chantant, buvant des liqueurs, et mangeant des pâtisseries et des confitures. Après une demi-heure de séance, les deux vieillards reprennent l'épousée par la main, et la conduisent dans la chambre nuptiale, où ils la font asseoir sur une chaise placée pour cela dans le milieu. Les musiciens, qui l'ont suivie, s'accroupissent près d'elle, et tous ceux qui peuvent tenir dans la chambre entrent aussi ; le mari, qui n'a point encore paru, vient et se place près de sa femme. Sa mère, qui se tient derrière elle, lui couvre les tempes avec son manteau et en jette un morceau sur la tête du mari : le Rabbin se présente alors avec un livre à la main et récite des prières, pendant lesquelles le mari met à sa femme une bague d'or avec un brillant, à l'un des doigts de la main droite ; dans ce moment, tous les assistans chantent à haute voix, et les femmes crient *you, you ;* quand l'anneau a été donné, on apporte un verre plein de vin,

dont les époux boivent chacun un peu, et ensuite on le passe à l'assemblée, qui en fait autant jusqu'à ce qu'il soit vide.

Pendant tout cela, les musiciens se font entendre et les assistans chantent en les accompagnant. Quand le Rabbin a terminé ses prières, il tire de sa poche un morceau de papier écrit qu'il lit à haute voix : c'est le reçu de la dot donné par le mari à son beau-père, auquel le Rabbin le remet aussitôt après l'avoir lu, en lui disant de le conserver, afin de pouvoir réclamer la dot de sa fille, si son époux venait jamais à la répudier. La cérémonie terminée, l'épouse va s'asseoir les jambes croisées sur un coussin, et quelques unes de ses amies viennent causer avec elle ; les autres retournent dans les galeries et dans la cour, où l'on continue à faire de la musique, à boire des liqueurs, à manger des confitures et des pâtisseries. Bientôt le plat de bronze est placé devant les musiciens, et les danseuses se succèdent sans presque d'interruption. Aussitôt que la danse est commencée, la mariée quitte sa chambre, et vient prendre place au milieu de la société. Le chant, la danse, la musique et la bombance durent jusqu'à minuit, heure à laquelle tout le monde se

retire, et les époux vont se coucher. Le lendemain matin, la mère de la jeune femme vient lui demander comment elle se porte, et si elle a été satisfaite de son mari. Après le mariage, les époux sont obligés de garder la maison pendant huit jours, sans mettre le pied dehors.

Le huitième jour, l'époux sort tout seul et va dîner chez son beau-père; quand il est revenu, lui et sa femme peuvent se comporter comme les autres personnes mariées. Trente ou quarante jours après le mariage, le samedi matin, la femme se rend chez son père, où son mari vient la rejoindre en sortant de la Chenova. Les époux restent là pendant quatre jours de suite à boire, à manger et à se divertir avec leurs parens. Quand ils retournent chez eux, le père est encore obligé de faire des cadeaux à sa fille, qui a bien fait l'aimable pendant tout le temps qu'elle a passé chez lui, afin d'être traitée le mieux possible.

Lorsqu'il est bien évident que la jeune épouse est enceinte, son mari va l'annoncer à toute sa famille, et surtout à son beau-père, qui est obligé de faire une double layette pour l'enfant, dans l'incertitude où on est encore de son sexe, et parce qu'on n'habille pas les garçons de la

même manière que les filles. Lorsque la jeune femme est accouchée, son père et sa mère viennent aussitôt apporter le trousseau de l'enfant, auquel ils joignent toujours quelques cadeaux pour la mère.

Huit jours après la naissance d'un garçon, on le porte à la Chenova pour le faire circoncire : c'est un des parens du père qui le porte et qui en est le parrain ; il tient l'enfant sur les bras, le Rabbin s'approche avec une espèce de rasoir à la main et lui coupe le prépuce ; il lave ensuite la plaie avec de l'eau-de-vie et la saupoudre de cendres. Cela fait, il demande au parrain le nom qu'il veut donner à l'enfant, et quand celui-ci a répondu, la cérémonie est terminée ; on retourne à la maison, où il y a un grand gala, auquel sont invités les parens et les amis des époux. Pour la naissance d'une fille, on ne fait absolument aucune cérémonie : les femmes ne sont point excises.

Après la naissance d'un enfant mâle, il est défendu au père de coucher avec sa femme avant qu'il se soit écoulé quarante jours ; si l'enfant est du sexe féminin, l'abstinence doit durer quatre-vingts jours. Le quarantième ou le quatre-vingtième jour, suivant le cas, la mère va

prendre un bain, et le soir son mari couche avec elle.

La polygamie n'est pas permise aux Hébreux: ils ne doivent avoir qu'une seule femme, et encore font-ils serment de lui être fidèles; mais ils peuvent la répudier pour cause d'inconduite et en épouser une autre. Lorsqu'un Israélite surprend son épouse en adultère, la loi de Moïse veut qu'il la répudie et lui défend d'avoir jamais aucune liaison avec elle. Quand une femme est répudiée, son ex-mari lui rend sa dot et garde les enfans qu'il a eus d'elle.

Les femmes juives ne se mêlent aucunement du commerce ni de l'état de leur mari; elles restent chez elles, entièrement chargées des soins du ménage. Comme il leur est défendu d'avoir des esclaves, et qu'elles n'ont pas toutes des domestiques, surtout des domestiques intelligentes et fidèles, elles font tout: ce sont elles qui préparent les repas et les servent au mari quand il rentre, mais elles se mettent presque toujours à table avec lui, même quand il a invité quelques uns de ses amis à partager son dîner. Les enfans des deux sexes, quand ils sont assez grands, mangent aussi avec leurs parens; mais tant qu'ils sont en bas âge, on les sert à part.

Dans les familles pauvres, les pères et mères tiennent souvent leurs petits enfans sur les genoux et les font manger avec eux.

Dans les maisons riches, le ménage est bien tenu et les mets sont assez proprement préparés; mais chez les gens pauvres, et même dans la classe moyenne, c'est une saleté dont on aurait beaucoup de peine à se faire idée sans l'avoir vue : nous en dirons quelques mots lorsque nous décrirons l'intérieur des maisons juives d'Alger.

CHAPITRE VII.

LES TURCS.

Les Maures, qui s'étaient retirés en Afrique après avoir été chassés de l'Espagne, avaient construit des vaisseaux avec lesquels ils se livraient à la piraterie, et opéraient de temps en temps des débarquemens dans les îles Baléares et sur les côtes de la Péninsule ibérique, pour dévaster le pays et traîner les habitans en esclavage.

Dans le but de réprimer l'audace de ces barbares, Ferdinand, sollicité par les conseils du cardinal Ximenès, envoya, en 1504, contre le fort Mers-el-Kebir, une expédition qui s'en empara et y mit garnison. Cinq ans après, le cardinal Ximenès, après avoir noué des intelligences avec un Juif et quelques Maures de la ville d'Oran, partit lui-même à la tête d'une

puissante armée, dont les troupes de débarquement étaient commandées par Pierre de Navarre, vint débarquer à Mers-el-Kebir, et s'empara d'Oran, qui ne fit pas beaucoup de résistance. Aussitôt après, le cardinal retourna en Espagne, laissant à Pierre de Navarre le soin d'étendre la conquête sur toute la côte de Barbarie : celui-ci, parti du port de Mers-el-Kebir avec treize vaisseaux portant des troupes bien aguerries, vint rallier une division navale qui l'attendait à Ivice, et après avoir rassemblé toutes ses forces, il mit à la voile le 1er janvier 1510, alla débarquer près de Bugie, malgré les efforts des Africains rassemblés sur le rivage, et les poursuivit jusque dans la ville, où il entra avec eux. La chute de Bugie épouvanta toutes les autres villes, qui envoyèrent aussitôt des députés au général espagnol pour faire leur soumission. Alger, qui n'était alors d'aucune importance, fut la première à se soumettre ; après s'en être emparés, les Espagnols bâtirent un fort sur une île de rochers qui se trouvait devant cette ville, et dont l'augmentation des ouvrages a, depuis, fait la force de ce repaire de pirates. Les Espagnols, maîtres du pays, rendirent aux Maures une partie des maux que ceux-ci leur avaient

faitspendant leur séjour en Espagne : les Maures se révoltèrent plusieurs fois, et enfin, aidés par les Turcs, ils parvinrent à chasser les Espagnols. Alger appela à son secours Sélim-Eutémi, guerrier arabe d'une grande réputation ; celui-ci s'entendit avec le fameux corsaire Barberousse, qui désolait alors toutes les côtes de la Méditerranée, pour attaquer simultanément la garnison espagnole enfermée dans le fort d'Alger. Ce fort fut pris ; mais après, les deux vainqueurs ne vécurent pas long-temps en bonne intelligence. Barberousse s'étant établi dans Alger avec ses compagnons de brigandage, parmi lesquels se trouvaient déjà un certain nombre deTurcs, fit mourir Sélim, et se trouva ainsi seul maître de cette ville ; mais il ne jouit pas long-temps de sa perfidie, et périt deux ans après dans une bataille contre les Espagnols aux environs de Telmecen. Chérédin, frère de Barberousse, lui succéda et prit aussi le même nom ; ce prince augmenta beaucoup les fortifications d'Alger, et il joignit au continent, par une jetée, le rocher sur lequel les Espagnols avaient construit un fort en 1510.

Continuellement menacé par l'Espagne, dont les expéditions sur la côte d'Afrique se succé-

daient très rapidement, Chérédin mit ses États sous la protection du Sultan, et lui demanda du secours; ce prince lui envoya quelques centaines de janissaires, qui formèrent le premier noyau de cette milice, devenue depuis si redoutable à ceux qu'elle était d'abord chargée de défendre. Voilà de quelle manière les Turcs se sont introduits dans la régence d'Alger; depuis lors, le Grand-Seigneur a toujours fourni au Pacha de cet État, son vassal, autant de troupes qu'il lui en fallait pour maintenir l'ordre dans ses provinces et les défendre contre les attaques des Européens. Quand les Deys d'Alger sont devenus indépendans, sous la condition de payer un tribut à la Porte, ils ont demandé et obtenu d'avoir constamment à Constantinople et dans quelques autres villes de la Turquie, des recruteurs chargés d'enrôler et d'envoyer à Alger tous les hommes de bonne volonté. Cette condition fut consentie d'autant plus facilement que le Sultan vit là un moyen de se débarrasser de quelques hommes turbulens et des mauvais sujets qui infestaient ses provinces. De cette manière, les pertes que la milice algérienne éprouvait, soit par les combats, soit par la retraite des vieux soldats qui se mariaient et vi-

vaient bourgeoisement, se trouvaient réparées au fur et à mesure. Tous les ans le Dey d'Alger envoyait un bâtiment à Smyrne, dans l'Asie Mineure, pour prendre les hommes que ses recruteurs avaient enrôlés et les amener dans sa capitale : aussitôt que le navire, porteur de leurs nouveaux camarades, était entré dans le port, les janissaires prenaient des canots pour aller les visiter, et les engager, chacun de leur côté, à entrer dans sa compagnie. Celui qui pouvait en embaucher quelques uns les faisait embarquer dans son canot, et les amenait dans sa caserne, où ils étaient reçus avec de grandes démonstrations de joie et fort bien traités : de cette manière, le navire se trouvait déchargé sans que le capitaine eût besoin de s'en occuper le moins du monde.

Le jour même de leur arrivée, tous les nouveaux venus étaient conduits au palais par les chefs de la milice et présentés au Dey, qui leur disait combien il était satisfait de les voir, et qu'il ne doutait pas qu'ils ne le servissent avec autant de zèle et de courage que les anciens. La présentation terminée, on leur distribuait des habits et à chacun un sequin en or (neuf francs); après cela, ils étaient reconduits dans leurs ca-

sernes respectives. Comme les recruteurs d'Alger prenaient tout ce qu'ils rencontraient, et surtout une grande quantité de mauvais sujets qui, en s'engageant au service d'Alger, trouvaient le moyen d'échapper aux châtimens qu'ils avaient mérités (1), il en résultait que ceux que l'on amenait n'étaient pas tous Musulmans. Le Dey le savait bien, et pour remédier à cet inconvénient, le troisième jour de l'arrivée des conscrits il envoyait un Badjerah (chirurgien), qui les visitait tous les uns après les autres, et circoncisait ceux qui ne l'étaient pas, après leur avoir fait prononcer la fameuse formule : *Il n'y a qu'un Dieu et Mahomet est son prophète*, car c'est là tout ce qu'il faut pour être Musulman. Si quelqu'un de mes lecteurs désire embrasser l'islamisme, il n'a qu'à aller trouver un Mufti, prononcer cette formule devant lui : aussitôt il fera appeler un barbier qui lui coupera l'extré-

(1) Lorsqu'un individu quelconque était engagé au service d'Alger, la justice turque n'avait plus aucun pouvoir sur lui. Quand un assassin poursuivi pouvait parvenir à entrer chez un recruteur de cette régence, et dire : « Je m'engage, » il ressortait incontinent dans la rue, en disant à ceux qui le poursuivaient : « Je suis janissaire d'Alger, » et les autres se retiraient confus.

mité du prépuce, lui rasera la tête ; il aura alors le droit de porter le turban, de marcher les jambes nues, de faire des prières et des ablutions cinq fois par jour, d'épouser quatre femmes et d'en avoir chez lui autant qu'il en pourra nourrir, etc. Quand le Badjerah avait fini son opération, tous les nouveaux venus étaient inscrits sur les registres de la milice, et ils jouissaient de toutes les prérogatives de ce corps comme leurs prédécesseurs.

Les janissaires d'Alger jouissaient de très grandes prérogatives dont nous parlerons dans le dernier volume; s'ils se mariaient, ils en perdaient une partie, et cependant beaucoup le faisaient malgré cet inconvénient; en outre, ceux que l'âge ou des blessures forçaient à quitter le service, se mariaient presque tous et vivaient alors dans l'intérieur des villes comme les autres habitans musulmans. N'ayant point de femmes de leur nation, ils s'alliaient avec les filles des Maures, ou des esclaves chrétiennes qui préféraient l'esclavage sous un mari à celui sous un maître; les enfans qui naissaient de ces unions portaient le nom de *Koulouglis*.

Les Turcs que j'ai vus dans la régence d'Alger étaient de beaux hommes, presque tous par-

faitement constitués ; ils avaient le regard sévère, les traits du visage fortement prononcés et la peau aussi blanche que les Européens. Ceux d'Alger étaient de complexion assez replète; mais j'en ai vu à Oran et à Médéya d'aussi maigres que les Arabes. Leur manière de vivre est absolument la même que celle des Maures, avec lesquels on les voyait mêlés dans les promenades, les cafés et les boutiques de barbiers, et cela devait être, puisqu'ils étaient unis par les liens du sang, et qu'en outre ils professaient la même religion ; quant au costume, il diffère un peu, surtout celui des janissaires : les vêtemens sont de couleurs plus tendres et plus richement brodés, le turban est aussi plus plat et souvent composé d'un cachemire ou d'un autre châle d'un très beau tissu.

Industrie. La plus grande partie des Turcs établis dans les États algériens vivaient tant avec leur solde, qu'on leur payait jusqu'à la mort, quoiqu'ils fussent retirés, que du produit des prises faites par les Corsaires, à l'armement desquels il leur était permis de contribuer, et d'avoir ainsi, dans les prises, une part proportionnelle à la somme qu'ils avaient engagée; mais quelques uns aussi s'occupaient de commerce;

plusieurs avaient des boutiques dans lesquelles ils vendaient des étoffes, des bijoux, des essences et autres objets de luxe. Dans les premiers quinze jours qui suivirent la prise d'Alger, les Turcs qui avaient des boutiques continuèrent à les tenir; j'ai plusieurs fois eu occasion de faire des emplettes auprès d'eux, et je les ai toujours trouvés d'une franchise et d'une loyauté remarquables : jamais ils ne surfaisaient leur marchandise, et quand on leur en offrait un prix inférieur à celui qu'ils avaient demandé : « Cela est impossible, répondaient-ils, nous ne surfaisons jamais. »

Les Turcs possédaient beaucoup de maisons de campagne dans les environs d'Alger, situées au milieu de beaux jardins parfaitement bien tenus et dans lesquels il y avait surtout une grande quantité de fleurs. Des champs enclos de haies, contigus à chaque maison, composaient le domaine : ces champs, ainsi que le jardin, étaient cultivés par des esclaves et des Berbères; mais jamais la main d'un Turc ne touchait la pioche ou la bêche : l'agriculture est pour eux un art avilissant; ce préjugé leur est commun avec tous les peuples guerriers.

État politique. Nous avons déjà dit que les janissaires étaient les maîtres absolus de la re-

gence; ils exerçaient un pouvoir despotique sur tous les autres habitans, de quelque religion qu'ils fussent : les Juifs étaient surtout l'objet de leur mépris, et en butte à tous les mauvais traitemens qu'il leur plaisait de leur faire éprouver. Le souverain lui-même et ses gouverneurs de province, quoiqu'ils fussent également des Turcs, dépendaient continuellement de la milice; dans ses émeutes, elle leur demandait des augmentations de solde, l'abrogation de telle ou telle loi, et la création de nouvelles. Quand les janissaires avaient décidé que le prince ne pouvait plus régner, il lui était impossible de les faire revenir sur cette décision, et de soustraire sa tête au yatagan : quelque effort qu'un Dey condamné fît pour se défendre, il finissait toujours par succomber; il avait la tête tranchée, et, immédiatement après, les janissaires en nommaient un autre à sa place, auquel ils juraient obéissance et soumission, et rentraient ensuite dans l'ordre.

Dans les temps ordinaires, la milice turque était la seule force militaire du royaume : c'était elle qui faisait le service des places et battait la campagne pour contraindre les Arabes et les Berbères à payer les impôts; mais en temps de guerre, surtout lorsqu'une puissance Euro-

péenne menaçait de débarquer des troupes sur le territoire, l'on appelait aux armes les Maures, les Koulouglis, les Arabes, les Berbères, et jusqu'aux esclaves nègres; mais ces soldats de circonstance ne jouissaient d'aucun des priviléges accordés aux Turcs, qui conservaient toujours la haute main sur eux. Lorsque la flotte française vint mouiller dans la baie de Sydi-Efroudj, les Algériens étaient occupés à élever des batteries sur le rivage pour s'opposer au débarquement de l'armée; les travailleurs étaient des Maures et des Arabes, mais les Turcs qui se trouvaient là dirigeaient les travaux ou restaient assis les jambes croisées, en les regardant tranquillement exécuter. Au milieu des hordes barbares qui nous attaquèrent le 19 juin [bataille de Staoueli (1)], nous remarquâmes beaucoup de Turcs à cheval le yatagan à la main et frappant du plat sur les Bédouins pour les faire marcher en avant : aussitôt qu'un groupe apercevait des Turcs se diriger vers lui, il se mettait à pousser des cris et à courir en avant de toutes ses forces.

J'ai toujours beaucoup entendu vanter le

(1) Voyez la *Relation de la guerre d'Afrique*.

courage militaire des Turcs : l'armée d'Égypte les avait vus résister comme des murailles et venir se faire tuer jusque sur les baïonnettes ; avant le départ de l'expédition contre Alger, les antagonistes du ministère, exagérant tous les périls que nous allions affronter, portaient au plus haut point la valeur des janissaires du Dey. L'armée pensait comme eux à cet égard, et son plus grand désir était de se mesurer avec ces vaillans guerriers. Quand nous les rencontrâmes sur le champ de bataille, leur conduite ne répondit point du tout à notre attente : ils se défendirent ; mais ils prirent la fuite aussi bien que les barbares avec lesquels ils combattaient. Au col de Ténia, au passage de l'Atlas, les Turcs achevèrent de perdre notre estime : trois cents janissaires étaient réunis dans une gorge que cinquante hommes bien déterminés auraient pu défendre contre un régiment tout entier, et ils se sont laissé forcer par les tirailleurs d'un valeureux bataillon du 37e de ligne, qui montait à la baïonnette, malgré une fusillade bien nourrie et une grêle de pierres que deux mille barbares lançaient sur lui de tous les côtés ; et pour comble d'ignominie, ces mêmes janissaires sont venus sans armes, deux jours après,

implorer la pitié du vainqueur devant lequel ils s'étaient si mal comportés.

Tant au spirituel qu'au temporel, les Turcs n'étaient jamais traduits devant les magistrats maures; il y avait un Cadi et un Mufti turcs dans chaque ville, chargés de rendre la justice à ceux de leur nation, et toutes les fois qu'un Turc se trouvait compromis avec des Maures, des Arabes ou des Berbères, c'était toujours devant le Cadi turc que l'affaire était portée. Tous les autres Algériens recevaient en public les châtimens auxquels ils avaient été condamnés pour une cause quelconque; les Turcs avaient la prérogative de n'être jamais punis devant ceux auxquels ils commandaient, même quand on leur tranchait la tête. Toutes les exécutions qui les concernaient avaient lieu dans la maison de l'Aga, où on leur administrait la bastonnade ou bien on les décapitait, suivant la gravité de la faute qu'ils avaient commise.

La personne d'un Turc dans la régence d'Alger était aussi sacrée que celle d'un roi européen : pour avoir tué un Turc, on était brûlé vif ou empalé; quand il arrivait qu'un janissaire avait été assassiné dans une ville ou sur le territoire d'une tribu, l'Aga partait à la tête de

sa cavalerie pour saisir les coupables : quand ils parvenaient à s'échapper, il prenait vingt ou trente pères de famille de cette tribu, et les amenait au Dey, qui leur faisait presque toujours trancher la tête. Deux ans avant la prise d'Alger par les Français, un janissaire, qui était allé dans une des tribus de la Métidja vivre pendant quelque temps à discrétion chez les Arabes, fut trouvé mort dans un marais, où, selon toute apparence, il s'était noyé ; aussitôt que l'Aga en eut connaissance, il envoya un détachement de cavalerie, qui s'empara de quarante pères de famille et les conduisit à Alger. Les chefs de plusieurs tribus se réunirent à celui dont on avait pris les hommes et vinrent auprès du Dey protester de l'innocence de ceux qu'on accusait, et offrir une somme d'argent pour leur rançon ; le prince, après avoir pris l'argent et feint de croire aux protestations des Cheks, leur dit : « Vous n'avez qu'à aller à la » porte de *Bab-Azoun*, vous y trouverez tous » ceux que vous réclamez ; » ils les y trouvèrent effectivement, mais tous pendus, par le cou, aux créneaux de la muraille. C'est en employant une aussi grande sévérité que les Turcs sont parvenus à se faire craindre et respecter, au point

qu'un seul homme pouvait parcourir en sécurité le pays où nous ne pouvons pénétrer maintenant qu'avec plusieurs bataillons, et que trois mille janissaires suffisaient pour maintenir dans le devoir un État qui a deux cents lieues de long sur quatre-vingts de large, et où nous sommes obligés, avec notre mauvaise tactique, d'avoir quinze mille hommes pour garder trois lieues de rayon autour de la seule ville d'Alger. Dans les derniers temps, les Turcs commençaient cependant à perdre beaucoup de leur influence, principalement sur les habitans des villes. Le blocus de la marine française empêchait depuis trois ans l'arrivée des recrues de Turquie, et le nombre des janissaires diminuait sensiblement. Les Maures s'étaient déjà révoltés plusieurs fois contre les vexations qu'on leur faisait éprouver, et les janissaires leur disaient tous les jours : « Attendez que la guerre soit » finie, nous vous remettrons à votre place. »

Instruction. On conçoit que dans une réunion de mauvais sujets, d'hommes élevés comme le sont en général les Musulmans, il devait y en avoir très peu d'instruits : c'est effectivement ce qui avait lieu; néanmoins on en trouvait quelques uns qui avaient fait des études assez éten-

dues. Les secrétaires du Paeha, eomme tous ceux occupant dans le Gouvernement des emplois qui exigeaient qu'on sût lire, écrire et un peu compter, étaient des Turcs. Les femmes étaient des Mauresques; ainsi, leur éducation devait être tout aussi négligée que nous l'avons dit au Chapitre III. Quant aux enfans mâles, ils allaient dans les écoles publiques avec ceux des Maures, et par conséquent ils recevaient la même éducation qu'eux.

Religion. La religion des Turcs qui vivent dans la Barbarie ne diffère en rien de celle des Maures et des Arabes : ils observent les mêmes pratiques et vont ensemble dans les mêmes temples ; le mariage et la circoncision se célèbrent absolument eomme chez les Maures. Les Turcs respeetent les Marabouts et vont les consulter quelquefois; mais ils sont loin de s'abandonner aussi aveuglément à leurs conseils que les Arabes et les Maures : quand un Marabout était soupçonné d'avoir tramé quelque complot contre la sûreté de l'État, le Dey et ses lieutenans le faisaient bien arrêter et décapiter eomme un autre homme. Je crois, en général, les Turcs beaucoup moins superstitieux que tous les autres peuples de la régence. Jamais je ne les ai vus

porter au cou des amulettes pour se préserver de la malignité des sorciers et des embûches du Démon ; ceux auxquels j'ai eu occasion de parler de toutes les superstitions des Algériens en ont ri avec moi.

La grande vénération pour les tombeaux, qui existe chez tous les peuples de la Barbarie, même les plus sauvages, se retrouve également parmi les Turcs de cette contrée. Presque chaque famille possède une sépulture particulière, close de murs, plantée d'arbres et d'arbrisseaux, ornée de colonnes en marbre qui soutiennent la galerie, et souvent embellie d'un jet d'eau qui verse dans un bassin de marbre blanc. Les tombeaux sont construits dans le même genre que ceux des Maures ; mais ils sont bien plus élégans et mieux soignés. Les pierres des deux extrémités s'élèvent à un mètre et demi au dessus du pavé, et celle de la tête porte un turban sculpté à sa partie supérieure ; au milieu du rectangle, on cultive des fleurs. Dans les cimetières environnant Alger, une grande partie des tombeaux turcs sont en marbre blanc travaillé en Italie ; le socle en maçonnerie sur lequel les quatre pierres de marbre sont posées est souvent garni de carreaux en faïence portant des

dessins, comme ceux que l'on voit en Angleterre et dans le nord de la France. Je n'ai pas eu occasion de m'assurer si les Turcs vont souvent visiter les tombeaux de leurs parens ; mais le grand soin qu'ils en prennent doit le faire présumer.

Mœurs et coutumes. Toutes les fois que j'ai eu des relations avec les Turcs, je n'ai eu qu'à m'en louer : ils sont francs, loyaux, et scrupuleux observateurs de la foi jurée; les Maures et les Arabes, qui avaient lieu de s'en plaindre sous beaucoup de rapports, n'en étaient pas moins pleins d'estime pour eux, et ils furent profondément affligés lorsque nous fîmes enlever et conduire sur nos vaisseaux, pour être transportés en Asie, les janissaires et la presque totalité des familles turques qui habitaient Alger. Quoiqu'ils n'aient pas la bravoure et l'impétuosité des soldats français, les janissaires possèdent cependant des vertus militaires ; s'ils étaient disciplinés et bien commandés, je crois qu'ils feraient d'excellentes troupes : ils ont une résignation et un sang-froid imperturbables qu'on chercherait en vain chez les autres nations de l'Europe. Lorsque la garnison du château de l'Empereur évacua, par ordre du Dey, ce fort

dont nos bombes et nos boulets avaient fait un monceau de ruines, nous distinguions les Turcs de tous les barbares qui fuyaient avec eux, non pas par leur costume, mais parce que ceux-ci couraient à toutes jambes du côté de la ville, dans la crainte que le fort qu'ils savaient devoir sauter ne les ensevelît sous ses décombres; tandis que ceux-là marchaient tranquillement la face fixée sur la terre, et semblaient se résigner à tous les malheurs qui les attendaient. Le jour de notre entrée dans la belliqueuse ville, tandis que tous les habitans étaient enfermés chez eux, les Turcs rassemblés sans armes devant la porte de leurs casernes, les bras croisés, l'air triste mais sévère, regardaient défiler nos bataillons qui allaient s'emparer des forts et de tous les magasins qu'ils possédaient encore quelques heures auparavant. La capitulation consentie par le maréchal de Bourmont ordonnait aux vaincus de rendre les armes; des détachemens d'infanterie se portèrent dans les différentes casernes de la milice turque pour opérer le désarmement. Sur la sommation qui leur en fut faite, les janissaires, sans dire un seul mot, et avec une gravité toute musulmane, vinrent au milieu de la cour chargés des armes avec lesquelles ils en

imposaient depuis si long-temps à l'Afrique et même à l'Europe, et les déposèrent en un monceau sur lequel ils daignaient à peine jeter les yeux en se retirant.

Avec ces bonnes qualités, les Turcs de Barbarie ont des vices : l'indolence, naturelle à tous les habitans de cette contrée, n'est pas le plus grand ; comme les Maures, ils passent des journées entières accroupis, les jambes croisées, à fumer leur pipe et boire du café, ou à se passer dans les mains les grains d'un chapelet. Ils sont sanguinaires : ils tuaient souvent ceux qui leur déplaisaient, sans qu'ils les eussent attaqués de quelque manière que ce fût. L'habitude dans laquelle ils étaient de trancher avec le sabre toutes les difficultés que leur maître rencontrait faisait qu'ils se conduisaient absolument de même quand il s'agissait de leur intérêt personnel. On a vu très souvent des Juifs venant demander à un Turc l'argent qu'ils lui avaient prêté depuis fort longtemps recevoir pour toute réponse un coup de yatagan par la figure. Tous les jours quelques janissaires allaient se promener dans la campagne, dévastaient les jardins et les vergers des Maures et des Arabes, et maltraitaient le maître ou ses esclaves, quand ils osaient venir s'y

opposer. Ils entraient bien souvent dans les maisons et dans les tentes, se faisaient donner à boire et à manger à discrétion, courtisaient les femmes en présence du mari, et ne voulaient presque jamais s'en aller sans qu'on leur eût donné une assez forte somme d'argent. En passant à côté de la cabane d'une famille arabe, un Juif qui venait souvent avec nous dans les expéditions militaires me dit : « Il n'y a pas » encore trois ans que deux soldats de la milice » sont arrivés le soir dans cette cabane, dont le » maître était absent. Les femmes les reçurent » du mieux qu'il leur fut possible, et n'osèrent » pas se refuser aux dernières complaisances, » parce qu'elles craignaient qu'il ne leur en » coûtât la vie. Le lendemain avant de sortir, les » Turcs demandèrent à déjeûner : on leur servit » des fruits, du laitage et un poulet auquel il » manquait une cuisse. Qu'est devenue cette » cuisse ? demanda un des soldats à la femme » qui les servait. — Mon fils a tant pleuré pour » l'avoir, dit-elle, en montrant un petit garçon » de trois ans qui était accroupi par terre, que » je la lui ai donnée. — Amenez-le-moi, répliqua-» t-il. La pauvre mère, toute tremblante, alla » prendre son enfant par la main, et le conduisit.

» sit au Turc, en se jetant à genoux et le priant » les mains jointes de ne point lui faire de mal ; » mais ce barbare, sans répondre un seul mot, » le saisit par les pieds, et d'un coup de yatagan, » lui coupa la cuisse gauche, qu'il jeta à la figure » de sa mère, en lui disant : Voilà comme un » Turc se venge des sottises qu'on lui fait. » Ce trait de barbarie est si extraordinaire, que beaucoup de personnes se refuseront à le croire ; eh bien ! les janissaires du Dey d'Alger en commettaient continuellement de semblables, et je pourrais encore en citer plusieurs autres, si je ne craignais pas de fatiguer la sensibilité du lecteur.

L'amour des femmes est la passion dominante chez les Turcs ; ceux qui sont mariés, outre les quatre femmes que leur permet le Coran, ont presque tous plusieurs concubines. Les janissaires, qui perdaient une grande partie de leurs avantages en se mariant, étaient presque tous célibataires ; mais ils vivaient avec les filles publiques, chez lesquelles ils passaient la moitié de leur temps à se livrer à toutes sortes de débauches. Après avoir épuisé toutes les jouissances que l'on peut goûter avec Vénus, les Turcs, continuellement dominés par une imagination

dépravée, se jetaient dans les bras de Cupidon ; et cela était si ordinaire parmi eux, qu'ils en convenaient très naïvement. Au reste, c'est une turpitude commune à tous les musulmans de Barbarie.

Je n'ai point retrouvé chez les Turcs la sobriété des Maures et des Arabes : ceux que j'ai connus vivaient le mieux qu'il leur était possible ; cependant ils refusaient de boire ni vin ni liqueurs. S'ils fussent restés plus longtemps au milieu de nous, ils se seraient peut-être laissé tenter comme un grand nombre de leurs co-religionnaires.

CHAPITRE VIII.

LES KOULOUGLIS.

Beaucoup de Turcs d'Alger s'alliaient à des esclaves chrétiennes, et les enfans qui en résultaient étaient considérés comme de véritables Turcs : ils pouvaient entrer dans la milice, jouir de toutes les prérogatives attachées à ce corps, et par conséquent parvenir à tous les grades dans l'armée, et aux charges les plus éminentes du Gouvernement, même être Dey. Mais les enfans qui naissaient des Mauresques mariées avec les Turcs, n'avaient point du tout les mêmes avantages : ils formaient une classe à part, et on les nommait *Koulouglis*. Les traits de leur visage et leur complexion décèlent leur origine : ce sont généralement de très beaux hommes, bien faits, et qui ont un certain embonpoint. Ils ont la peau blanche et les muscles très pronon-

cés; mais leur démarche et tous leurs mouvemens annoncent une nonchalance encore plus grande que celle de leurs parens. La douceur et la tranquillité sont peintes sur leur figure. Je crois qu'en général ils ont un tempérament lymphatique bien développé.

Je n'ai point eu occasion d'observer les filles des Turcs : ainsi je ne puis pas dire en quoi elles diffèrent de celles des Maures; mais elles doivent ressembler beaucoup à leurs frères, et par conséquent être plus grasses et plus blanches que les Mauresques. Du reste, on les élève et les traite absolument de la même manière.

Le costume des Koulouglis ne diffère en rien de celui des Maures ; seulement ils sont beaucoup plus propres : ils mettent dans leur manière de s'habiller une coquetterie qui convient assez à leur caractère et rappelle les mœurs asiatiques. Il ne me souvient pas d'avoir jamais vu un Koulougli exercer un art ou une profession quelconque dans les villes que j'ai visitées; cela me fait croire qu'ils vivent généralement avec la fortune que leur ont laissée leurs parens, dont les revenus étaient accrus par les prises des corsaires, dans lesquelles ils avaient tous un certain intérêt. Beaucoup possédaient des maisons de

campagne et des terres ; mais elles étaient cultivées par des esclaves, qu'ils se contentaient de surveiller, et de battre quand ils ne travaillaient pas bien.

Leur instruction est la même que celle des Maures : ils fréquentent avec eux les mêmes écoles ; mais leur caractère indolent empêche qu'ils ne profitent autant que les autres des leçons qu'on leur donne ; je les crois en général ignorans et vains.

Dans l'état social, les Koulouglis sont tout à fait confondus avec les Maures : ils ne conservent plus aucun des privilèges dont jouissent leurs pères; seulement comme ils sont liés par le sang avec les Turcs, ils n'avaient point à en redouter toutes les vexations qu'ils faisaient endurer à toutes les autres classes de la population ; mais ils ne pouvaient pas parvenir aux grades élevés dans l'armée, ni aux places éminentes du Gouvernement. Ce n'était guère qu'en temps de guerre qu'on armait les Koulouglis, encore étaient-ils commandés par des officiers turcs ; nous n'avons pas eu occasion d'apprécier leur valeur. Dans les combats, nous les confondions avec les Turcs et les Maures; mais, à en juger par leur conversation et la mollesse de leur vie

ordinaire, ils ne doivent pas être des guerriers bien redoutables. Je n'ai jamais vu les Koulouglis se porter à aucun acte de violence ni menacer qui que ce soit.

Les fils des Turcs professent la religion dans laquelle ils sont nés, mais avec la même indifférence que celle qu'ils apportent dans leurs autres actes; ils vont cependant dans les mosquées aux heures de la prière, mais beaucoup moins exactement que les autres Musulmans. J'ai causé avec plusieurs qui ne croyaient en Dieu qu'autant qu'il est nécessaire pour ne point nier son existence : ils m'ont dit bien souvent qu'après la mort tout était fini pour les hommes, et que ces jouissances éternelles qu'on leur promettait dans l'autre monde n'étaient que pour les consoler de quitter celui-ci. Cette manière de raisonner annonce des hommes qui ne sont point superstitieux : effectivement, je ne les ai jamais vus se livrer à toutes ces pratiques ridicules dans l'exercice desquelles on surprend si souvent les Maures et les Arabes, porter des amulettes et passer des heures entières à faire couler dans leurs doigts les grains d'un chapelet.

Je crois que les Koulouglis sont, de tous les

habitans de la Barbarie, ceux qui ont les mœurs les plus douces; ils passaient leur vie dans des jardins remplis de fleurs au milieu de leur famille, à se promener et à se faire servir par des esclaves des deux sexes. Ils aiment beaucoup la parure, et ils affectent sur eux et dans leurs vêtemens une grande propreté : on rencontre souvent dans les rues et dans les environs de la ville les jeunes gens se promenant plusieurs ensemble et se tenant deux à deux par la main, en cherchant à se donner des postures élégantes, se souriant et penchant de temps en temps la tête en signe d'amitié.

Je ne sais pas s'ils aiment beaucoup les femmes, mais ce qui paraît bien certain, c'est qu'ils se livrent entr'eux à cette passion brutale dont nous avons déjà parlé, plus que tous les autres peuples de la régence. Dans les promenades qu'ils font ensemble, et lorsqu'ils sont réunis dans les cafés ou devant les boutiques des barbiers, on peut parfaitement distinguer, en les observant pendant quelques heures, ceux qui ont des liaisons les uns avec les autres.

Ici se termine l'histoire des sept races d'hommes que j'ai vues en Barbarie et dont j'ai pu observer les mœurs et les coutumes pendant

seize mois que j'ai vécu parmi elles. Je ne sache pas qu'il existe un autre point sur la surface du globe, où on trouve autant de peuples différens, vivant sur une aussi petite étendue de terrain. Avant la victoire de l'armée française, on connaissait l'existence de ces peuples, et on avait quelques notions sur leurs mœurs; mais ces notions étaient fort incomplètes, et les auteurs, en écrivant, les ont souvent confondus les uns avec les autres : c'est ainsi que, dans beaucoup d'ouvrages, on a mêlé les Arabes avec les Maures, ceux-ci avec les Koulouglis, les Berbères avec les Arabes, etc. Dans le cours de ce que je viens d'exposer, j'ai cherché à faire ressortir les principaux caractères des différentes variétés, et j'ai détaillé autant que possible leurs mœurs et leurs habitudes, afin de faire comprendre en quoi elles diffèrent les unes des autres, et il me semble que maintenant elles ne peuvent plus être confondues. Quoique celles qui professent l'islamisme aient beaucoup de rapports, les unes avec les autres, dans leur conduite sociale, politique et religieuse, elles sont cependant parfaitement distinctes par leurs caractères physiques, leur manière de vivre et la diversité de leurs mœurs; en outre, elles ont chacune une

origine différente, à laquelle nous avons prouvé qu'on pouvait remonter.

Les *Berbères* sont les anciens Numides, qui, depuis l'invasion des Romains en Afrique, se sont retirés dans les montagnes de l'Atlas, où ils ont continué à vivre comme leurs ancêtres, en ayant toujours les armes à la main, pour repousser les oppresseurs qui en voulaient à leur liberté.

Les *Maures*, aussi anciens que les Numides, ont toujours vécu dans les plaines et particulièrement sur les bords de la mer, où ils ont été subjugués par tous les conquérans qui ont tenté de s'établir dans le nord de l'Afrique, et la race primitive s'est ainsi trouvée beaucoup altérée par les alliances qu'elle a contractées tant avec ses vainqueurs, qu'avec les Européens qui sont venus s'établir chez elle de leur propre consentement; aujourd'hui, il reste très peu de vestiges de la race primitive, et la plus grande partie des Maures qui vivent actuellement dans les États d'Alger, par le sang, est aussi européenne qu'africaine.

Les traits et la couleur des Nègres prouvent leur origine d'une manière incontestable, et suffisent pour les distinguer au premier coup d'œil

de tous les autres hommes. J'ai placé leur histoire immédiatement après celle des Maures et avant celle des Arabes, parce que, lorsque ces conquérans se sont emparés de la Mauritanie, les habitans avaient déjà pénétré dans l'intérieur de l'Afrique, d'où ils avaient ramené des Noirs pour les servir.

Les *Arabes* sont venus d'Asie à l'époque où, sous le règne des Kalifes, ils envahirent la Syrie et l'Égypte, se répandirent dans la plus grande partie de l'Afrique septentrionale, s'emparèrent de l'Espagne, et auraient poussé leurs conquêtes jusqu'aux extrémités de l'Europe, sans le vaillant Charles Martel, qui extermina tous ceux qui eurent l'audace de mettre le pied en France; les habitudes des Arabes d'Alger, leur langage et leurs caractères physiques sont les mêmes que ceux des Arabes d'Asie.

Tout homme qui connaît les *Juifs* ne peut se méprendre en voyant ceux d'Alger, quoiqu'ils portent un costume différent de ceux qui vivent dans nos contrées : ce sont absolument les mêmes traits, le même esprit mercantile et la même bassesse; ils ont émigré en Afrique après la prise de Jérusalem par les Romains et la retraite des Maures de la Péninsule ibérique. Leur industrie

est absolument la même ici que dans toutes les autres parties du monde.

Les premiers *Turcs* qui sont venus s'établir à Alger avaient suivi ce fameux corsaire si connu, dans le commencement du seizième siècle, sous le nom de Barberousse, et qui reprit Alger sur les Espagnols qui s'en étaient rendus maîtres en 1510. Le second Barberousse, son frère, ayant mis ses États sous la protection du Grand-Seigneur, en reçut des soldats qui se marièrent et devinrent ainsi citoyens de la régence, en conservant néanmoins une grande partie des avantages qu'ils avaient étant soldats.

Mais les enfans issus de l'union des Turcs avec les filles des Maures n'héritèrent d'aucune des prérogatives de leurs pères, et quoiqu'ils formassent une classe à part, les *Kouloughs* n'en furent pas moins confondus avec les Maures, et obligés de se soumettre aux mêmes lois et coutumes qu'eux.

On a prétendu qu'il y avait beaucoup de Chrétiens libres (1) dans les États du Dey d'Alger

---

(1) *Aperçu historique, etc., sur l'État d'Alger,* pu-

et surtout une si grande quantité d'esclaves de notre religion, qu'ils pourraient se rendre maîtres des principales villes si on ne veillait pas continuellement sur eux, et qu'on ne leur fît expier, par les plus rudes châtimens, la moindre tentative de révolte. Ceci est complétement faux; nous n'avons trouvé, à notre arrivée en Afrique, qu'une vingtaine d'esclaves chrétiens dans le bagne d'Alger, et en liberté, deux ou trois aventuriers qui étaient venus chercher fortune; tous les Chrétiens établis depuis long-temps en Barbarie, et le nombre n'en est pas considérable, s'étaient faits musulmans et étaient alors confondus avec les Maures dont ils avaient épousé les filles. L'arrivée des Français n'a rien changé à leur manière de vivre, et quand je suis parti d'Afrique, ceux que je connaissais restaient vêtus à la mauresque, remplissaient, comme auparavant, tous les devoirs de la religion qu'ils avaient embrassée, défendaient à leurs femmes de sortir découvertes et ne recevaient personne chez eux.

Il me reste maintenant, pour compléter l'his-

---

blié, en 1830, par ordre du Ministre de la guerre, page 130.

toire des habitans de la Barbarie, à dire quelles sont les principales maladies qui les affligent, les causes d'où elles me paraissent provenir, et les moyens qu'ils emploient pour les guérir : c'est ce qui fait l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE IX.

MALADIES DES HOMMES.

Le climat d'Alger est aussi sain que celui d'une partie quelconque de l'Europe, et la population y jouit généralement d'une très bonne santé ; il y a quelques endroits marécageux, sur les bords des cours d'eau dans les plaines et particulièrement dans celle de la Métidja, où il règne pendant les mois de juillet, d'août et de septembre, des fièvres intermittentes quelquefois malignes, qui proviennent des exhalaisons méphitiques qui en sortent; mais ces lieux sont presque toujours inhabités, ou bien les Arabes qui viennent établir leurs tentes dans le voisinage pendant la durée du printemps, les abandonnent aussitôt que la chaleur du soleil devient trop forte. Les maladies cérébrales et gastro-intestinales, si communes dans tous les pays chauds, le sont

aussi en Barbarie, mais cependant beaucoup moins qu'ailleurs, ce qui tient sans doute à la sobriété des habitans, à la défense de boire du vin ou toute autre liqueur fermentée et à l'usage modéré qu'ils font du café. Je ne me rappelle pas avoir vu un seul poitrinaire pendant tout le temps que je suis demeuré sur la côte de Barbarie, pas plus dans les plaines que dans les montagnes.

La *peste*, ce terrible fléau qui dépeuple tous les ans plusieurs villes de l'Asie-Mineure, et qui étend ses ravages jusqu'en Égypte, a été plusieurs fois apportée sur les côtes de la régence, par des navires infestés, et elle y a toujours fait beaucoup de mal; mais elle n'est point endémique comme nous en étions persuadés lors de notre départ pour l'expédition, au point qu'arrivés en Afrique, dans les premiers jours, nous n'osions pas toucher les habits des ennemis restés sur le champ de bataille. Quand la peste se déclare sur quelque point, les habitans, persuadés que c'est un châtiment que le Ciel leur envoie, ne prennent aucune précaution pour s'en garantir; ils communiquent avec les malades comme s'il n'y avait absolument aucun danger à le faire, et de là résulte que le nombre des victimes est

toujours si considérable. Les résidens européens à Alger avaient cependant fini par faire comprendre au Dey que cette maladie, étant contagieuse, il devait prendre des précautions contre elle : et, depuis quelques années, on ne recevait plus les navires venant d'une côte suspecte sans leur avoir fait subir une longue quarantaine; mais tout ce qui venait de l'intérieur des terres, même les caravanes de La Mecque, qui avaient traversé une partie de l'Asie et de l'Égypte, entrait immédiatement.

L'influence du soleil sur les yeux et les têtes rasées des Algériens, jointe à la fraîcheur des nuits d'été, pendant lesquelles un grand nombre de personnes couchent dehors, détermine beaucoup d'*ophthalmies*. On est surpris de la grande quantité d'hommes aveugles ou ayant mal aux yeux qu'on rencontre dans la campagne et dans toutes les villes. Pour modérer la force de la lumière, ceux qui sont attaqués d'ophthalmies portent un morceau de crêpe noir sur les yeux, ce qui fait qu'on les remarque beaucoup plus que s'ils n'avaient rien. Ces ophthalmies, étant très mal soignées, dégénèrent en cécité : on voit souvent des enfans de dix à douze ans qui ont déjà perdu la vue.

Les Arabes, les Berbères, les Juifs et les Nègres, qui vivent dans la plus grande malpropreté, sont sujets à toutes les maladies cutanées qu'elle engendre; il y en a très peu sur le corps desquels on ne remarque pas quelques dartres, ulcères, etc. J'ai vu des Arabes dont les membres étaient tellement couverts de dartres, qu'on ne pouvait plus distinguer la peau sur aucun point; j'en ai vu d'autres qui montaient à cheval et vaquaient à leurs travaux ordinaires avec des ulcères aux jambes, dont plusieurs s'étaient ouverts et jetaient de la matière, qui coulait sur la couche de crasse dont elles étaient couvertes.

Les Turcs et les Maures, qui se tiennent proprement, ne sont point sujets à toutes ces infirmités. Il y a cependant une maladie de la peau, très commune pendant les chaleurs, et qui attaque tout le monde : c'est une éruption de larges boutons rouges, inégaux, dont on a tout le corps couvert au bout de deux jours; cette maladie cause des démangeaisons si fortes qu'il est impossible de fermer l'œil jusqu'à ce qu'elle ait atteint son maximum. Soignée, elle n'est pas dangereuse; mais si on la néglige et que les boutons viennent à rentrer, on en meurt presque toujours. Nous en étions beaucoup plus

attaqués que les habitans du pays : je l'ai vue se développer chez plusieurs officiers français à la suite d'un bain d'étuve ; un de mes camarades et moi, nous nous en sommes débarrassés en nous lavant avec de l'eau légèrement chlorurée dès l'apparition des premières rougeurs qui se montrèrent sur l'avant-bras ; mais le même moyen, employé sur une personne chez laquelle l'éruption avait déjà pris un très grand développement, ne produisit absolument aucun effet.

Les *maladies vénériennes* sont, pour ainsi dire, endémiques sur la côte de Barbarie : presque toutes les femmes qui se livrent au libertinage en sont attaquées et les communiquent très facilement à ceux qui les fréquentent, ce que j'attribue à la chaleur du climat qui maintient les organes dans un grand état de dilatation, qui les rend très disposés à absorber le virus. C'est parmi les Turcs que l'on trouvait le plus d'hommes attaqués de ces cruelles maladies ; ils ne savaient pas les guérir, et la plupart les conservaient jusqu'à la mort sans rien changer à leur manière de vivre. J'en ai vu quelques uns qui allaient se laver tous les soirs à la mer et qui s'y baignaient même entièrement de temps en temps. Quoique le mal prenne toujours un dé-

veloppement assez considérable et quelquefois extraordinaire, les douleurs qu'il cause ne sont presque rien en comparaison de celles qu'on éprouve dans le centre de l'Europe, lorsqu'on se trouve dans le même cas. J'ai vu plusieurs personnes qui m'ont dit qu'elles souffraient très peu; mais l'abondance de la sécrétion affaiblit beaucoup les malades, et au bout de huit ou dix jours, ils sont tous extrêmement maigres.

Les Français qui ont contracté cette maladie ont eu beaucoup de peine à s'en guérir, bien que l'art leur ait prodigué tous ses secours : j'ai connu quelques officiers qui n'avaient jamais pu parvenir à s'en débarrasser, et je suis rentré en France avec deux jeunes sous-lieutenans de vingt ans, sortis depuis trois mois seulement de l'École militaire, qu'elle avait réduits à la dernière extrémité; en quittant le lazaret, l'un d'eux était si faible qu'il a été forcé d'entrer à l'hôpital de Marseille, où il a dû mourir peu de jours après.

Une chose bien remarquable, c'est que dans un pays où l'on prend si peu de soin des enfans, et où le plus grand nombre est pour ainsi dire abandonné à lui-même dès la plus tendre jeunesse, on n'observe presque point de diffor-

mités du corps : je ne me rappelle pas avoir vu un seul bossu, et les boiteux sont extrêmement rares. Mais l'*éléphantiasis*, cette maladie des jambes, qui les fait venir d'une grosseur énorme, est extrêmement commune; les femmes et les hommes de toutes les classes en sont également attaqués. Chez quelques uns, les jambes sont tellement gonflées qu'il leur est impossible de s'en servir; cependant, malgré cette grave incommodité, le plus grand nombre continue de marcher et de travailler, comme ceux qui sont en bonne santé. Je n'ai jamais observé l'éléphantiasis chez les enfans.

L'*hydropisie* est fort rare, et cela doit être dans un pays chaud, et chez des peuples qui s'abstiennent de boire du vin et des liqueurs fermentées; j'en ai cependant observé quelques cas bien prononcés, et particulièrement chez les habitans de la campagne, qui ne boivent que de l'eau et du lait. Dans une expédition que nous fîmes avec le général Berthezène dans la partie est de la Métidja, nous trouvâmes dans un village un Nègre qui avait le ventre aussi gonflé que possible, et d'une dureté extraordinaire, avec la figure, les bras et les jambes d'une maigreur qui surprit tout le monde. Cet homme,

conduit par un petit garçon, vint nous demander l'aumône et le moyen de se guérir. Nous lui dîmes qu'il fallait se faire donner un coup de sabre à travers le ventre; il trouva le remède trop violent, et répondit qu'il aimait mieux mourir que d'en faire usage.

J'ai déjà dit que la *rage* était inconnue dans la régence d'Alger, et cela est d'autant plus extraordinaire, qu'elle ne se développe guère en Europe que pendant les chaleurs de l'été. Le même fait avait déjà été observé en Égypte par le célèbre Volney (1).

La *folie* et l'*imbécillité* ne sont pas plus, et peut-être moins communes que dans nos contrées; cependant on trouve des fous dans toutes les villes, et quelques uns dans la campagne. Tout le monde a une grande vénération pour eux, et personne n'oserait leur faire du mal ni les contrarier. On croit généralement que ce sont des saints; plusieurs sont réputés marabouts et jouissent de toutes les prérogatives attachées à ce titre.

Telles sont les principales maladies que j'ai

---

(1) *Voyage en Syrie et en Égypte.*

pu observer chez les habitans des parties de l'Afrique que j'ai visitées : elles sont à peu près partout les mêmes ; mais j'ai cru remarquer que les peuples qui vivent dans les plaines et sur le bord de la mer y sont beaucoup plus sujets que ceux des montagnes. Le principal remède que les Algériens emploient contre toutes ces maladies, sont des pratiques ridicules qui leur sont commandées par les devins, qu'ils vont consulter lorsqu'ils sont malades. Les tombeaux des Marabouts ont aussi la faculté d'en guérir quelques unes, et c'est pourquoi les malades y vont en pélerinage avec quelqu'offrande, ou bien chargent une personne d'y aller pour eux, quand l'état de leur santé ne leur permet pas de le faire. On trouve dans toutes les villes des hommes et de vieilles femmes qui se chargent des pélerinages et de toutes les pratiques superstitieuses commandées par les devins, moyennant une légère rétribution ; mais, en général, ils sont tellement occupés, que ce genre d'industrie suffit pour les faire vivre assez à l'aise. Les Algériens connaissent cependant les propriétés de plusieurs plantes dont ils se servent dans les maladies : ils appliquent sur les plaies des feuilles de morelle (*Solanum nigrum*), et les lavent

avec une décoction de feuilles de mauves. Ils doivent aussi employer certains remèdes à l'intérieur, car en arrivant à Alger, nous avons trouvé une pharmacie bien montée, tenue par des Maures; mais j'ai négligé d'examiner les médicamens qu'on y vendait.

Les barbiers et quelques autres personnes se mêlent du pansement des plaies et des opérations chirurgicales; mais leurs moyens sont si violens qu'ils tuent presque toujours les blessés, au lieu de les guérir. Après avoir lavé la plaie avec de l'eau fraîche ou de l'eau de mauves, ils appliquent souvent dessus des herbes pilées avec lesquelles ils ont mélangé une certaine quantité de poivre et de sel, et fait macérer le tout pendant quelques heures dans de l'eau de vie. On conçoit facilement quelle irritation doit déterminer un emplâtre de cette nature, et que, surtout dans un pays chaud, la gangrène ne doit pas tarder à se manifester dans la plaie. C'est effectivement ce qui arrive presque toujours; et je ne conçois pas que depuis si long-temps, l'expérience ne les ait point déjà fait changer de méthode. En entrant à Alger, nous trouvâmes, dans une espèce d'hôpital, à la porte Bab-el-Ouad, une centaine d'hommes blessés dans les combats que nous

venions de livrer, et dont les plaies étaient pansées de cette manière : j'eus occasion d'en examiner plusieurs dans lesquelles la gangrène avait déjà fait de notables progrès. Sur le champ de bataille, les Arabes et les Berbères pansent leurs blessés avec de la laine qu'ils coupent souvent sur les peaux des moutons dont ils ont mangé la viande : le sang, ainsi retenu, finit par former, en se desséchant, une croûte sous laquelle la chair se reforme quelquefois assez bien ; mais la plupart du temps la gangrène se développe, et le malade meurt.

Personne ne sait raccommoder les membres fracturés, et on fait presque toujours l'amputation quand il se présente des cas de cette nature. Pour cela, on place le blessé sur son séant, on lui passe sous le membre à amputer un morceau de bois assez gros pour qu'on puisse parfaitement l'appuyer dessus; ensuite l'opérateur, armé d'une hache ou d'un yatagan, le coupe d'un seul coup ; et pour arrêter l'hémorrhagie, deux hommes saisissent la victime, et lui trempent la partie coupée dans un pot rempli de goudron fondu qui a été préparé à l'avance. Les expressions manquent pour peindre la douleur que cette barbare opération occasione : le malheu-

reux sur lequel on la pratique pousse des hurlemens affreux et tombe souvent sans connaissance dans les bras de ses bourreaux. Ce traitement, en opposition avec toutes les règles de l'art, et le plus horrible que l'on puisse imaginer, réussit cependant quelquefois; il y a à Alger des Turcs et des Maures qui ont été amputés de cette manière, et qui se portent parfaitement maintenant. Ceux qui ont perdu une jambe marchent avec des béquilles, ou avec une jambe de bois faite absolument comme les nôtres, mais très grossièrement travaillée.

On aura de la peine à se persuader que dans une contrée située à quelques lieues de l'Europe, où la médecine et la chirurgie étaient si négligées, et où on accueillait parfaitement et payait très cher les médecins qui venaient s'y établir, il n'y en eût presque point : à la cour du Dey, il y avait seulement un jeune Allemand que des sottises avaient fait chasser de son pays, et qui se disait médecin. Dans la ville se trouvait un docteur anglais, père de six demoiselles charmantes, et qui ne s'occupait rien moins que de médecine. Les officiers de santé de notre armée étaient très recherchés par les Algériens. Dans mes courses topographiques, les Ara-

bes qui me voyaient examiner le terrain, et mesurer la température des sources, croyaient que j'étais un médecin, et ceux qui étaient affligés de maladies venaient me consulter. Presque toujours je leur prescrivais quelque chose, qui ne pouvait certainement point leur faire de mal dans tous les cas.

Les habitans des villes sont bien moins sujets aux maladies, et surtout à celles de la peau, que ceux des campagnes. J'en attribue la cause à leur plus grande propreté, et surtout à l'usage fréquent qu'ils font des bains d'étuve, dans lesquels on leur frotte toutes les parties du corps. En sortant de l'étuve, on les enveloppe bien dans des linges chauds, ils prennent une tasse de café et se couchent ensuite sur un petit matelas, jusqu'à ce que la transpiration soit terminée : de cette manière, les vaisseaux exhalans font parfaitement leurs fonctions, et débarrassent le corps des humeurs qui auraient pu déterminer des maladies, si elles fussent restées à l'intérieur.

Avant le départ de l'armée d'Afrique, des instructions sanitaires avaient été distribuées dans toutes les compagnies, afin que le soldat sût la conduite qu'il devait tenir pour échapper

à tous les inconvéniens qui menacent l'homme passant brusquement d'un pays froid ou même tempéré dans un pays chaud. Ces instructions étaient parfaitement rédigées, et l'on en faisait lecture deux fois par jour à chaque escouade, afin que les soldats se pénétrassent bien de tout ce qu'elles prescrivaient ; mais prescrire un régime aux troupes françaises quand elles sont en campagne, c'est réellement prêcher dans le désert : à peine fûmes-nous débarqués, que nos hommes s'exposaient tout nus au soleil, buvaient jusqu'à satiété, de l'eau, du vin et des liqueurs. Les fatigues de la guerre vinrent encore augmenter le mal, et au bout de huit jours, une grande partie de l'armée était déjà infestée de dyssenteries et de maladies gastro-intestinales, mais qui ne fatiguaient cependant pas tellement les hommes qu'ils ne pussent continuer leur service. Peu de temps après la prise d'Alger, lorsque nos régimens furent réunis dans des camps, en dehors de la ville, les maladies prirent un caractère beaucoup plus grave; plusieurs malades furent attaqués de coliques néphrétiques et expirèrent dans les plus horribles douleurs. L'estomac affecté, réagissant sur le cerveau, des céphalites se développèrent, et cette complica-

tion de maladie causa la mort de beaucoup de soldats. Sur moins de trente mille hommes, nous en perdîmes jusqu'à cinquante par jour pendant les mois de juillet et d'août. Cette calamité dut être entièrement attribuée à l'intempérance des soldats et au bivouac dans lequel on était obligé de les maintenir; les bataillons logés en ville ou dans les maisons de campagne souffrirent beaucoup moins que les autres; les canonniers et les sapeurs du génie, qui sont tenus bien plus sévèrement que les autres troupes, eurent très peu de malades; enfin, proportion gardée, le nombre des officiers attaqués fut beaucoup moindre que celui des soldats, et parmi ceux qui tombèrent malades, très peu moururent. Je suis resté seize mois en Afrique, en vivant le mieux qu'il m'était possible, et presque aussi bien qu'en France, mais d'une manière fort régulière, et je me suis toujours parfaitement porté; j'ai eu quatre ou cinq fois un commencement de dyssenterie, et je l'ai toujours arrêtée en buvant un verre de vin sucré ou une tasse de café un peu fort. Pendant ces seize mois, je n'ai eu que quatre heures de fièvre, quoique je fisse autant de courses que qui que ce fût, et que je fusse souvent exposé à toutes les privations et les

fatigues de la guerre. J'ai observé qu'en général l'influence morale était pour beaucoup dans toutes les maladies; les hommes actifs et s'écoutant peu y étaient infiniment moins sujets que les autres.

Vers le milieu de septembre, époque à laquelle les chaleurs commencent à décroître, la gravité des maladies diminua beaucoup et elles changèrent de nature: aux affections gastro-intestinales et cérébrales, succédèrent des fièvres intermittentes et des fièvres malignes, mais en très petit nombre, contre lesquelles le sulfate de quinine fut employé avec beaucoup de succès; ces fièvres nous enlevèrent peu de monde. L'année suivante (1831), les mêmes maladies se montrèrent dans l'armée, mais avec beaucoup moins d'intensité; seulement les troupes campées sur les bords de l'Harrach, à la Ferme-Modèle et à la Maison Carrée, tombèrent malades d'une manière effrayante : des fièvres intermittentes qui ne tardaient pas à devenir malignes attaquaient tous les soldats qui se succédaient dans ces deux postes, et en faisaient périr un assez grand nombre; l'entêtement du général à vouloir les conserver a coûté inutilement la vie à bien des braves. Ceci prouve que les envi-

rons des rivières et des marais ne sont pas habitables pendant l'été, et on aurait bien dû le prévoir; car quoiqu'il y eût de très beaux pâturages et de l'eau en abondance, il n'y avait pour toutes habitations que quelques cabanes abandonnées. La Ferme-Modèle (*Haouch Hussein-Pacha*) avait été dépeuplée plusieurs fois par les maladies, et quand nous nous en sommes emparés, elle n'était plus habitée que par deux familles arabes, extrêmement misérables.

Les localités malsaines comme celles que je viens de citer sont peu nombreuses, et encore y en a-t-il beaucoup qu'on pourrait rendre salubres, au moyen de quelques travaux; mais jusqu'à ce qu'ils aient été faits, il ne faut pas les habiter, surtout pendant l'été. Les négocians européens qui sont venus s'établir en Afrique après la conquête jouissent tous d'une excellente santé; il n'y a absolument que les intempérans qui soient attaqués par les mêmes maladies que les soldats.

En récapitulant tout ce que j'ai exposé dans le cours des deux premiers volumes, on peut en conclure que la portion de la côte de Barbarie conquise par l'armée française, pendant les années 1830 et 1831, est un excellent pays qui présente

de grands avantages aux Européens qui iront s'y établir, tant sous le rapport de la fortune que sous celui de la santé, pourvu, néanmoins, que le Gouvernement prenne toutes les dispositions convenables pour maintenir les Berbères et les Arabes, les empêcher de venir ravager la campagne et massacrer ceux qui s'y seront établis.

FIN DU TOME SECOND

TABLE DES MATIÈRES

DU

SECOND VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

Pages.

L'HOMME. 1

CHAPITRE II.

LES BERBÈRES 6

Habitations 9
Costumes. 13
Manière de vivre. 15
Industrie 17
Agriculture. 20
Commerce. 23
Instruction. 27
État politique. 28

Pages.
Religion. 34
Marabouts. 35
Mœurs et coutumes. 43
Mariage. 45
Divorce. 47

CHAPITRE III.

Les maures. 50

Habitations. 53
Costumes. 54
Manière de vivre. 61
Industrie. 70
Agriculture. 73
Commerce 74
Instruction. 75
État politique. 76
Religion. 80
Calendrier des Mahométans. 84
Cérémonies funéraires. 92
Marabouts. 104
Superstitions. 105
Amulette. 108
Mœurs et coutumes. 113
Mariage. 121
Divorce. 131
Circoncision. 135

Pages.

CHAPITRE IV.

Les nègres. 137

Habitations. 140
Costumes 141
Manière de vivre. 143
Industrie.. . . . . *Ib.*
Djelep (cérémonie diabolique). 145
Commerce. 153
Instruction. . . . . *Ib.*
État politique. . . . . *Ib.*
Religion. 154
Mœurs et coutumes. 155
Mariage. 156

CHAPITRE V.

Les arabes. 158

Habitations. 163
Costumes. 166
Manière de vivre. 168
Industrie. 169
Agriculture. 174
Commerce 177
État politique. 182
Religion 190

Pages.
Mœurs et coutumes. 197
Mariage. 201
Divorce 207

CHAPITRE VI.

Les juifs. 210

Habitations. 216
Costumes. 217
Manière de vivre. 222
Industrie et commerce. 224
État politique. 232
Religion. 238
Cérémonies funéraires. 245
Instruction. 247
Mœurs et coutumes. 254
Mariage. 258
Circoncision. 266
Divorce. 267

CHAPITRE VII.

Les turcs. 269

Industrie et commerce. 276

Pages
État politique. 277
Instruction. 283
Religion. 284
Mœurs et coutumes. 286

CHAPITRE VIII.

Les kouglouglis. 292
Costumes. 293
Instruction. 294
État social et politique. . . . . *Ib.*
Religion. 295
Mœurs et coutumes. . . . . *Ib.*
Résumé général sur les variétés d'hommes. 297

CHAPITRE IX.

Maladies des hommes. 303

Fièvres intermittentes. . . . . *Ib.*
Maladies cérébrales et gastro-intestinales. . . . . *Ib.*
La peste. 304
Ophthalmies. 305
Maladies cutanées. 306
Maladies vénériennes. 307
Difformités du corps 308
L'éléphantiasis. 309
L'hydropisie. . . . . *Ib.*

Pages.
La rage. 310
La folie. . . . . *Ib.*
Remèdes. 311
Chirurgiens 312
Maladies dans l'armée française. 315

TABLE DES MATIÈRES. 321

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

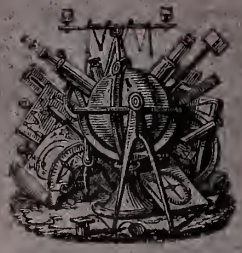

Imprimerie de Madame HUZARD (née Vallat la Chapelle),
rue de l'Éperon, n° 7.